

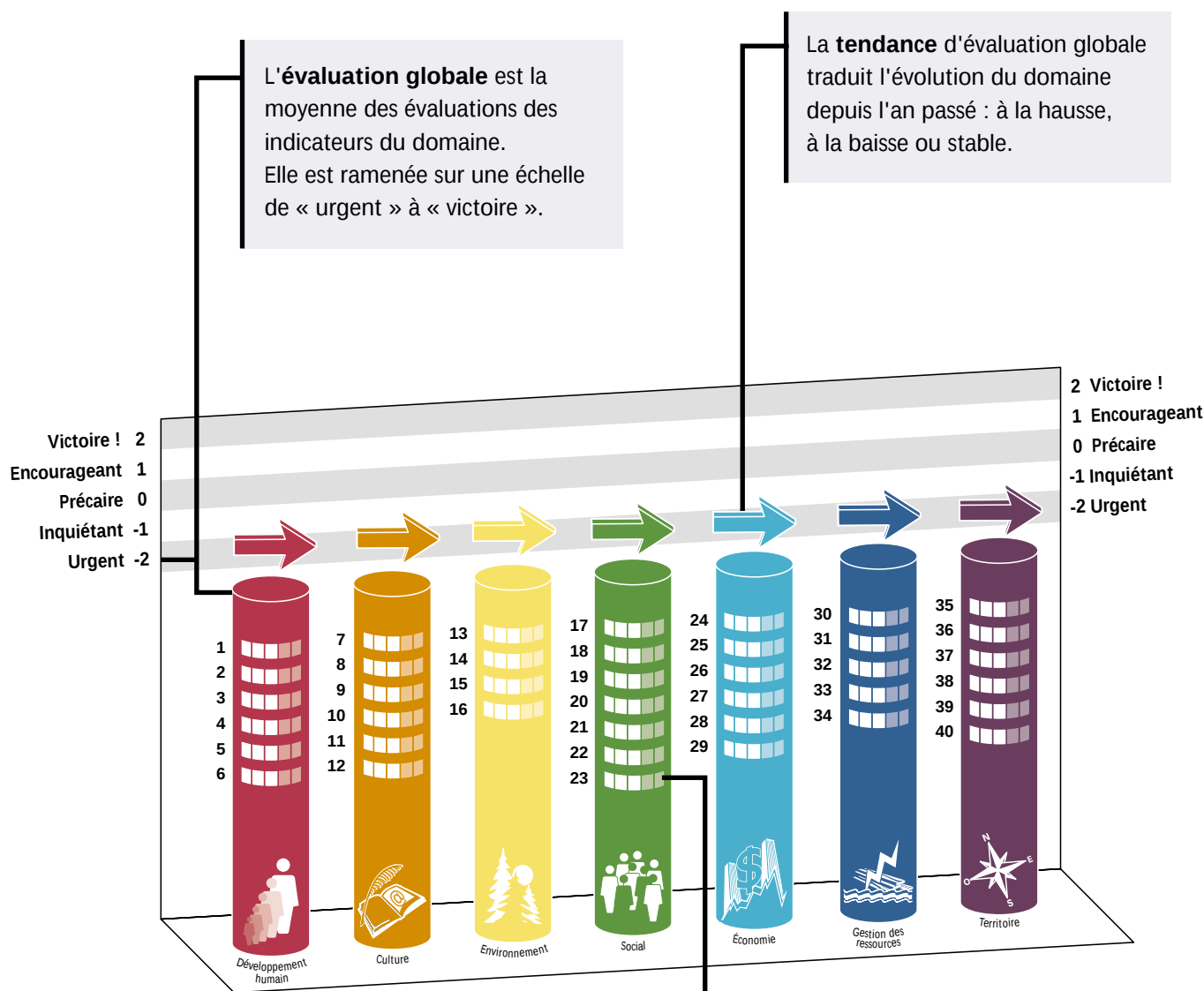
TABLEAU DE BORD

*sur l'état de la région
du Saguenay–Lac-Saint-Jean*



Région laboratoire du
développement durable
du Saguenay–Lac-Saint-Jean

TABLEAU DE BORD (LIGNE DE DÉPART)



L'évaluation d'indicateur est la valeur qualitative du résultat de l'indicateur sur une échelle de 1 à 5. « 1 » constitue la pire valeur et « 5 » la meilleure valeur.

REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier les membres de notre comité de suivi,

- M. Damien Côté (MRN)
- Mme Valérie Gagnon (MENV)
- M. Rénald Lefebvre (FAPAQ)
- Mme Marie-Claude Côté (CRCD)
- M. Gilbert Claveau (Mrég)
- M. Donald Martel (MT)
- M. Eugène Roy (CRCD)
- M. Denis Brassard (CRDC)

et les organismes qui ont suffisamment cru en ce projet pour lui fournir un soutien financier :

le Conseil régional de concertation et de développement, le ministère de l'Environnement du Québec, le ministère des Régions, le ministère des Ressources naturelles, le ministère des Transports, la Société de la faune et des parcs du Québec, l'Université du Québec à Chicoutimi ainsi que la MRC du Fjord.

Merci également aux partenaires qui, dès le début du projet, ont participé à nos comités aviseur et scientifique :

- Lise Barrette (CLD-du-Fjord)
- Guylaine Boivin (CDC-du-Roc)
- Carmen Bouchard (RRSSS-02)
- Gilbert Claveau (M. Régions)
- Jean Cormier (CRCD)
- Germain Côté (ing., président du comité scientifique)
- Gilles Côté (UQAC)
- Marie-Claude Côté (CRCD)
- Christine Dugas (UPA)
- Benoît Gauthier (MENV)
- Pierre Gauthier (MENV)
- Marco Gaudreault (Groupe ÉCOBES)
- Daniel Hébert (CRC-02)
- Andy Kennedy (RRSSS-02)
- Ursula Larouche (CRE-02)
- Michel Laurendeau (Association forestière du Saguenay – Lac-Saint-Jean)
- Nadine Lévesque (CRCD)
- Jacques Prescott (MENV)
- Louis Roy (MENV)
- Ghislain Sylvain (ZIP-Saguenay)
- Denis Tremblay (UPA)

Enfin, un merci tout spécial aux (nombreuses !) personnes ressources qui nous ont orientés dans le projet, pour leur expertise et leur disponibilité à notre égard.

AVANT-PROPOS

Comment faut-il considérer ce document ? D'abord, il s'agit d'une version papier accompagnant le Tableau de bord sur l'état de la région. Accessible sur le site <http://www.tableaubord-slsj.ca>, il est le fruit du travail d'un ensemble d'intervenants régionaux. Ceux-ci se sont réunis pour choisir et rendre disponible l'information sur les tendances de la région tant aux points de vue environnemental et économique que social, cela dans une perspective de développement durable. Le Tableau de bord est donc destiné à devenir le point de rencontre de tous.

Ce document présente la pierre angulaire sur laquelle s'appuie le Tableau de bord : les indicateurs de développement durable. La Région laboratoire du développement durable (RLDD) a choisi les indicateurs plus significatifs qui concernent des problématiques cruciales du développement durable. L'organisme a jugé bon de diffuser sur une base récurrente ces indicateurs qui sont essentiels pour prendre le pouls de notre qualité de vie et pour construire notre avenir collectif.

Quant à lui, le Tableau de bord tel qu'il lustré à la première page vise à représenter l'état global de notre région dans les domaines Développement humain, Culture, Environnement, Social, Économie, Gestion des ressources et Territoire. Or, il reste un pas à franchir avant d'en arriver au Tableau de bord. Cette étape consiste à mesurer globalement l'état des ensembles d'indicateurs réunis dans chacun des domaines, une tâche de titan. Cela explique pourquoi les évaluations globales sont absentes de ce document. Les évaluations globales de chacun de ces domaines seront élaborées au cours de l'année 2002 et paraîtront dans la prochaine édition du Tableau de bord.

En attendant, un regard porté sur les indicateurs nous aide à formuler une réponse à des questions qui font l'actualité. L'air est-il plus pollué qu'avant ? La situation de l'emploi se limite-t-elle au

taux de chômage ? La pauvreté est-elle plus présente que jamais ? La région mérite-t-elle sa réputation de bouillonnement culturel ? Combien de jeunes quittent la région chaque année ? Combien en revient-il ? Voilà des questions auxquelles ces 40 indicateurs tentent de répondre.

Plus qu'un reflet de l'état actuel de notre développement, ce document porte un regard sur l'évolution de notre collectivité et nous invite à poser des gestes concrets, chaque jour, pour encourager l'achat local, le compostage et la récupération, le chauffage au bois de façon efficace, l'achat de produits régionaux, l'activité physique, et plus encore. Plusieurs personnes remettront certainement en question ces actions. Ce qu'il faut savoir cependant, c'est que le Tableau de bord qui a servi à produire ce document est en constante évolution. C'est d'abord et avant tout un outil de réflexions qui laisse place aux échanges d'idées et aux débats.

La porte est donc grande ouverte pour que l'on s'approprie et améliore le Tableau de bord. Nous pouvons changer des choses, mesurer nos efforts collectifs et mettre à profit nos expériences positives. Nous voulons Agir avec des mesures, nous pouvons mieux construire notre avenir.

L'équipe de la Région laboratoire du développement durable :

- Denis Doré;
- Patrick Girard;
- Roch Laroche
(président du comité);
- Sophie Rousseau;
- Jacques Régnier;
- Annie Brassard;
- Pierre Gilbert.

TABLE DES MATIÈRES

Tableau de bord édition 2002	1
Remerciements	2
Avant-propos.	3
Introduction	6
Développement du Tableau de bord dans un futur proche	10
Qu'est-ce que le développement durable?	12
Un indicateur, c'est... ?	15
Premier domaine; DÉVELOPPEMENT HUMAIN	17
Indicateur 1 Bilan migratoire	18
Indicateur 2 Espérance de vie en bonne santé	20
Indicateur 3 Signaux de la pauvreté	22
Indicateur 4 Crimes contre la personne	24
Indicateur 5 Détresse psychologique et perception de la santé mentale	26
Indicateur 6 Taux d'emploi	28
Deuxième domaine; CULTURE	31
Indicateur 7 Proportion de femmes élues à la mairie et aux conseils municipaux	32
Indicateur 8 Taux d'emploi chez les Autochtones	34
Indicateur 9 Pourcentage de personnes handicapées participant au marché du travail	36
Indicateur 10 Nombre d'artistes et d'événements dans les centres d'art contemporain	38
Indicateur 11 Main-d'œuvre culturelle	40
Indicateur 12 Bibliothèques publiques	42
Troisième domaine; ENVIRONNEMENT	45
Indicateur 13 Succès de pêche à la ouananiche	46
Indicateur 14 Qualité de l'air	48
Indicateur 15 IQBP de l'eau du Saguenay (et de certains affluents).	50
Indicateur 16 Ratio sols réhabilités — sols contaminés	52
Quatrième domaine; SOCIAL	55
Indicateur 17 Pourcentage de personnes très actives physiquement	56
Indicateur 18 Portion des familles qui cultivent un jardin potager.	58
Indicateur 19 Distribution du revenu personnel.	60
Indicateur 20 Taux de diplomation au secondaire	62
Indicateur 21 (Indicateur des services de santé).	64
Indicateur 22 Participation aux élections municipales	66
Indicateur 23 Préparation des citoyens et des municipalités aux situations d'urgence	68

Cinquième domaine; ÉCONOMIE	71
Indicateur 24 Accès à la terre	72
Indicateur 25 Capacité d'innovation des entreprises	74
Indicateur 26 Variation du nombre d'entreprises	76
Indicateur 27 Travailleurs du secteur privé protégés par une convention collective	78
Indicateur 28 Concentration des emplois manufacturiers	80
Indicateur 29 Emplois du secteur manufacturier	82
Sixième domaine; GESTION DES RESSOURCES	85
Indicateur 30 Tonnes de matières résiduelles enfouies par habitant	86
Indicateur 31 Pourcentage des résidences chauffées avec un poêle à bois ou un foyer certifié	88
Indicateur 32 Consommation énergétique et empreinte écologique	90
Indicateur 33 Possibilité forestière et attributions annuelles	92
Indicateur 34 Consommation d'eau par les citoyens	94
Septième domaine; TERRITOIRE	97
Indicateur 35 Étalement du milieu habité	98
Indicateur 36 Intégration patrimoniale et architecturale dans les municipalités	100
Indicateur 37 Diversité des produits agricoles cultivés	102
Indicateur 38 Proportion des achats effectués par la population à l'intérieur de sa municipalité de résidence	104
Indicateur 39 Investissements publics en immobilisations	106
Indicateur 40 Fréquentation du transport collectif	108
Conclusion	110
Notes et références	112
Annexe 1 : Glossaire	118
Annexe 2 : Liste des personnes ressources consultées	124

INTRODUCTION

Agir avec des mesures. On devrait ajouter : dans le pays de la démesure ! Ne dit-on pas que nous sommes fiers et extravagants quand il est question de décrire notre région ? Sans doute, l'immensité de la nature sauvage a fini par nous influencer et nous faire voir grand. Alors, quoi de surprenant qu'en 1990, les leaders économiques, politiques, sociaux et environnementaux aient décidé de faire du Saguenay – Lac-Saint-Jean une région pilote en matière de développement durable, une région laboratoire ! Un projet audacieux, à la mesure de sa démesure, mais aussi des défis à relever, avouons-le.

Dès 1991, l'organisme Région laboratoire du développement durable (RLDD) a été mis sur pied avec pour mission de :

- promouvoir le développement durable;
- susciter l'engagement de la population envers le développement durable;
- encourager et soutenir des actions concrètes de développement durable;
- s'assurer que ces actions soient évaluées dans le temps et que leurs résultats soient diffusés.

Depuis sa création, la RLDD a mis en œuvre plusieurs projets ou encore a participé à nombre d'entre eux. Elle a notamment organisé le Congrès international NIKAN sur les applications territoriales du développement durable, qui a eu lieu à Jonquière en 1997. De plus, sa fondation a alloué près de 300 000 \$ à divers organismes régionaux pour soutenir des projets innovateurs. La RLDD a fourni son expertise, entre autres, à Abitibi-Consolidated, Nutrinor, la Corporation de la Rivière-à-Mars et la Corporation touristique de Saint-Gédéon. Elle a également élaboré des plans de mesures d'urgence pour des municipalités, en plus d'aider une trentaine de PME à réduire leurs impacts sur l'environnement tout en étant plus rentables. Elle est aussi promoteur d'un Parc de la nordicité et du développement durable. Tout cela, elle le fait pour les gens et avec les gens. Le partenariat, comme moteur de dynamisme, est la voie privilégiée de la Région laboratoire du développement durable.

Toutefois, l'organisme s'est toujours demandé : « Quels progrès faisons-nous en tant que région ? Quelles sont nos

forces et nos faiblesses ? ». Il n'est pas le seul à se poser cette question. Les principaux acteurs du développement souhaitent également acquérir des jalons afin de mesurer l'impact de leurs interventions. Quels sont les projets les plus porteurs d'avenir pour le bien-être de notre collectivité ? Quelles améliorations seront nécessaires ? Ces questions sont d'une importance cruciale lorsqu'on pense développement durable, d'où l'importance de bien soulever nos actions.

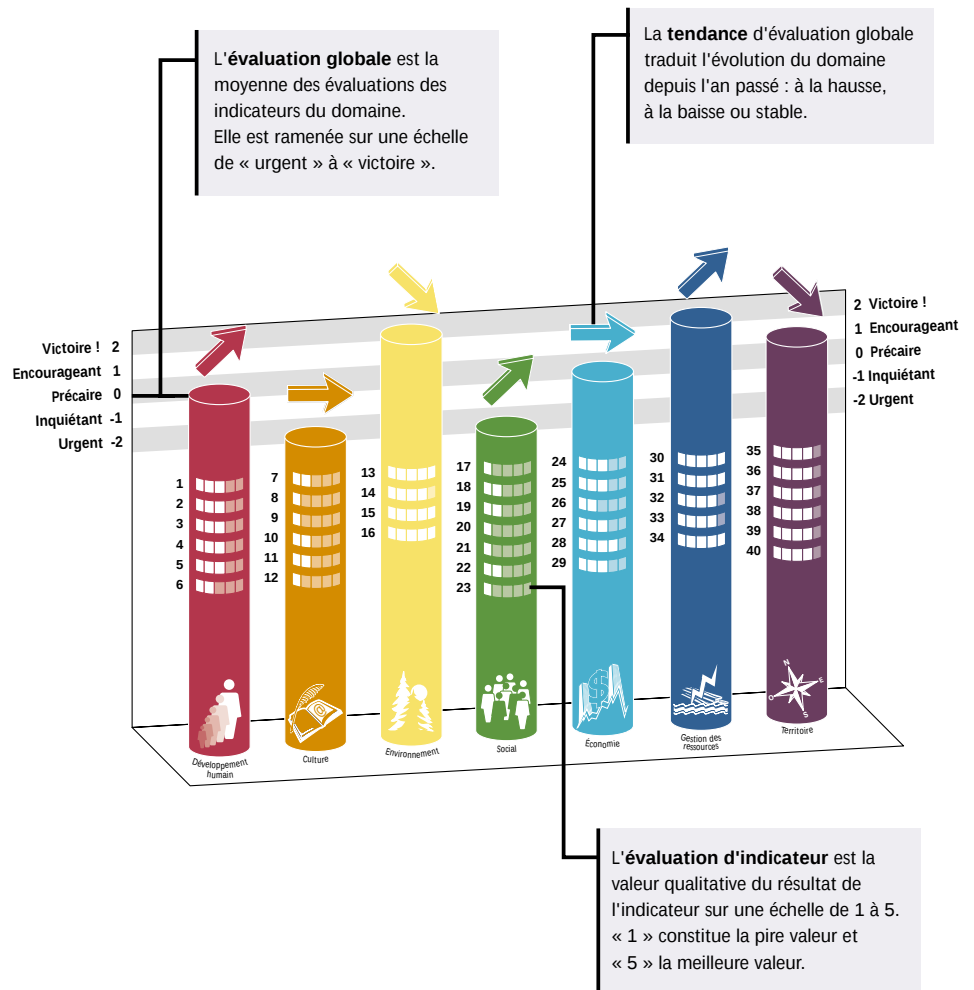
Dans le Plan stratégique régional (PSR)* de 1996, la RLDD s'est engagée à développer un outil de travail pour évaluer l'équité et la qualité de vie.

* Plusieurs termes sont explicités dans le glossaire en annexe 1 de ce document.

LE TABLEAU DE BORD SUR L'ÉTAT DE LA RÉGION... (EXEMPLE FICTIF)

De 1999 à 2001, la RLDD a donc développé son expertise, puis a développé le concept du Tableau de bord. Concrètement, le Tableau de bord donne un aperçu de l'état de la région dans sept domaines : Développement humain, Culture, Environnement, Social, Économie, Gestion des ressources et Territoire. Pour ce faire, 40 indicateurs ont été choisis pour mesurer des objectifs clés du développement durable. Des indicateurs, ce sont des mesures quantitatives ou qualitatives qui décrivent des phénomènes parfois complexes (le taux de chômage, par exemple). Cette notion est abordée dans une prochaine section. Afin de mener à bien cet exercice, l'équipe de la RLDD a consulté des gens de la région, autant des spécialistes que des praticiens (la liste de ces personnes se retrouve en annexe 2).

Les indicateurs, en moyenne, sont au nombre de 6 par domaine. À chaque année, la RLDD se propose donc d'interpréter les tendances des indicateurs qui ont été mis à jour au cours de cette année-là. L'illustration actuelle de cette structure se trouve ci-dessous.



... DES INDICATEURS POUR UN DÉVELOPPEMENT DURABLE

Pour mener à bien l'évaluation de notre développement, le choix des indicateurs est donc crucial. Ils constituent le socle sur lequel s'appuie le Tableau de bord. Les 40 indicateurs consignés dans ce document n'ont pas été choisis au hasard. Chaque indicateur a été spécialement choisi pour mesurer un objectif, une caractéristique du développement durable. Chaque objectif concerne un enjeu, une manière d'orienter le développement. Les objectifs sont issus d'ouvrages sur le développement durable, mais aussi des sciences économiques, sociales et bio-physiques. Ils sont consignés et organisés dans le cadre conceptuel du projet. Pour mesurer chacune des caractéristiques, la RLDD ainsi que des intervenants provenant de multiples milieux ont choisi un ou quelques indicateurs. Les objectifs du développement durable sont résumés sous le nom de l'indicateur ; ils représentent ce que l'on désire évaluer.

Dans le choix des indicateurs, une attention spéciale a été portée sur ceux qui touchent l'individu dans sa vie quotidienne, dans ses choix individuels mais aussi dans les décisions collectives auxquelles il est invité à participer en tant que citoyen. Les indicateurs incitent le plus possible à des comportements positifs que chacun peut adopter pour une meilleure qualité de vie en région.

Chaque indicateur est consigné et illustré dans une fiche de présentation. Les fiches de présentation sont struc-

turées en fonction de cinq rubriques : Quoi ?, Pourquoi ?, Quoi de neuf ?, Pour en savoir un peu plus... et Attention ! Voici un exemple de fiche de présentation.

Quoi ?
décrit la manière de mesurer l'indicateur.

Pourquoi ?
explique les raisons pour lesquelles il est important d'évaluer cet objectif et la problématique sous-jacente.

Quoi de neuf ?
interprète les résultats récents de l'indicateur. On y définit également les tendances.

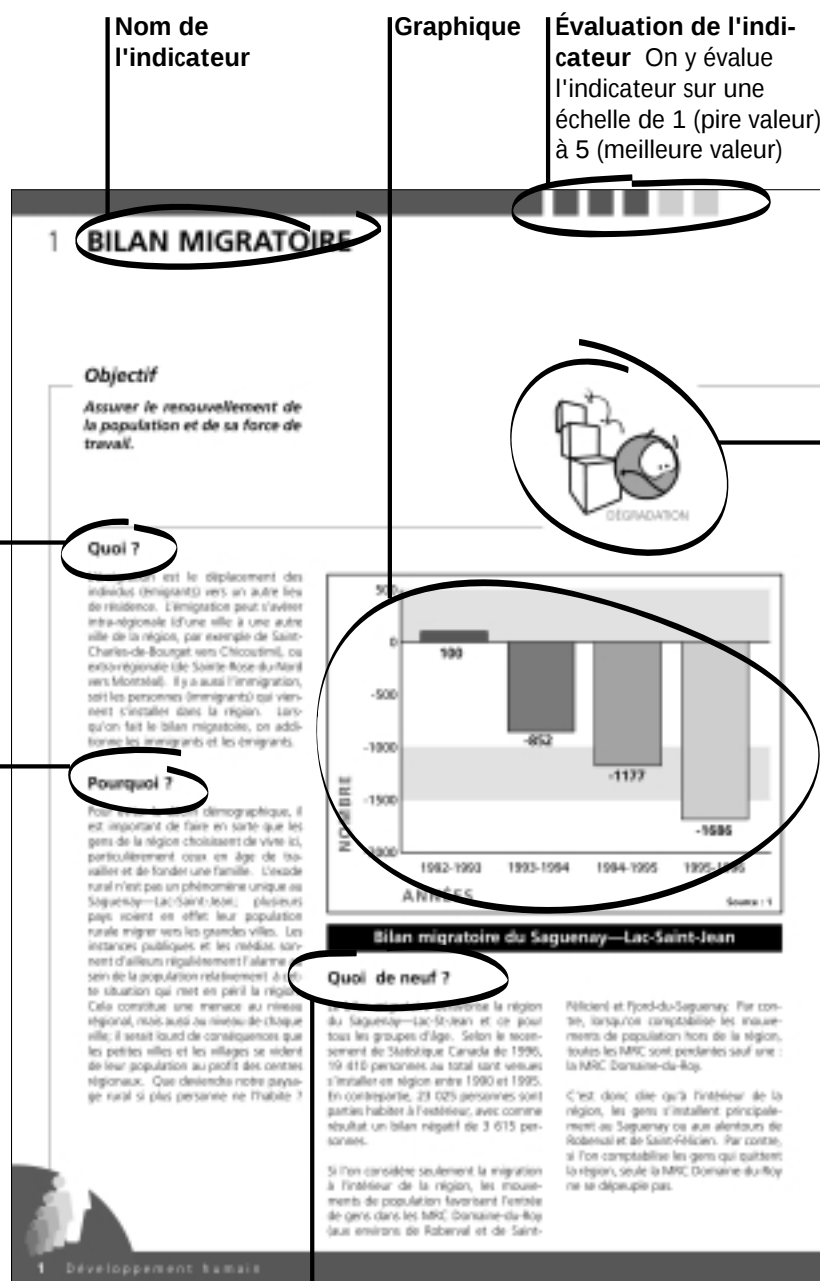


Image
d'interprétation

Attention ! expose les lacunes
et les limites relatives à l'indicateur.

Attention !

Un bilan démographique négatif ne signifie pas nécessairement que la population régionale diminue. Jusqu'à 1995, ce bilan a toujours été compensé par le nombre de naissances enregistrées. Cependant, de 1996 à 1998, la population du Saguenay—Lac-St-Jean avait diminué d'une faible proportion de 1,2 % pour se situer à 289 681 habitants en 1998. Au Québec, la croissance démographique a été de 3,6 % pendant la même période. Le bilan démographique de la région est donc passé de 4 % à 3,6 % de l'ensemble du Québec.

Pour en savoir un peu plus...

Le renouvellement démographique : la natalité, la mortalité et la migration. Le taux de natalité des Québécois est, comme dans plusieurs pays industrialisés, insuffisant pour garder notre population constante. Dans la région, le nombre moyen d'enfants par femme s'élevait à 1,488 en 1989, contre 1,408 en moyenne au Québec¹. En 1991, les personnes interrogées sur le nombre d'enfants qu'elles désiraient répondaient deux ou trois, pour une moyenne de 2,4 enfants. Si la moyenne de 2,4 était effectivement atteinte, le renouvellement démographique serait largement assuré, le seul de renouvellement se situant à 2,1 enfants par femme².

Il est possible d'observer la migration des individus en fonction de leur groupe d'âge. Voici ci-dessous les entrées et les sorties au Saguenay—Lac-St-Jean entre 1990 et 1995. Le tableau montre que les jeunes âgés entre 18 et 24 ans émigrent vers d'autres lieux; plusieurs d'entre eux vont étu-

dier dans un collège ou une université en dehors de la région. Cependant, dans le groupe d'âge des 25-44 on observe que 8 346 personnes ont immigré dans la région. Par contre, il est impossible de savoir combien d'entre eux font partie de ceux qui avaient quitté quelques années auparavant. Il est donc actuellement impossible de démontrer l'exode des jeunes avec exactitude.

Pour en savoir un peu plus... ?
fournit des renseignements supplémentaires sur la problématique. On y mentionne d'autres statistiques.

Âge	0-17 ans	18-24 ans	25-44 ans	45-64 ans	65 ans +	Total
Entrées (+)	5 047	2 486	8 346	1 862	668	18 410
Sorties (-)	5 457	5 500	9 210	2 336	829	23 025
Solde	- 410	- 3 014	- 864	- 160	- 161	- 3 615

DÉVELOPPEMENT DU TABLEAU DE BORD DANS UN FUTUR PROCHE

Comme nous l'avons vu, le Tableau de bord repose déjà sur une quarantaine d'indicateurs. Dans les années qui vont suivre, la RLDD consacrera ses efforts à compléter, développer et améliorer le Tableau de bord en collaboration avec les différents acteurs du milieu du Saguenay—Lac-Saint-Jean.

Vous remarquerez que certaines fiches ne présentent pas les données régionales de l'indicateur. Parfois, il a été impossible, malgré toutes les démarches entreprises, d'obtenir ces données. Celles-ci sont donc absentes de la première édition, mais souvent la fiche contient des informations sur la situation québécoise, ou des renseignements sur l'importance de cet enjeu du développement durable.

La RLDD estime primordial de mesurer ces aspects cruciaux du développement qui sont définis dans le Tableau de bord et dont les données sont inconnues jusqu'à maintenant. Parmi ces objectifs cruciaux, citons, à titre d'exemple, la qualité de vie dans les centres-villes, la consommation énergétique, la recherche et le développement (R et D) des entreprises, ou encore la propriété (régionale ou non) de nos entreprises. L'équipe de la RLDD complètera les bassins d'indicateurs du Tableau de bord afin de mieux cerner les problématiques de notre développement.

D'autre part, les 40 indicateurs ont été choisis afin d'illustrer des problématiques clés du développement durable et pour mesurer notre avancement vers une société plus équitable, plus efficace économiquement et plus respectueuse de ses écosystèmes. Bien indispensable, ces indicateurs possèdent cependant leurs propres limites. 40 indicateurs, c'est un nombre paradoxal : c'est à la fois beaucoup plus que les quelques indicateurs couramment diffusés, comme le PIB et le taux de chômage, mais c'est aussi nettement insuffisant pour agir sur tous les aspects de la société. En outre, il apparaissait difficile de se faire rapidement une idée globale sur notre développement à l'aide de 40 unités d'information isolées. Comment les comparer entre elles ? Comment considérer les données contradictoires dans le domaine social ?

Imaginez-vous un instant dans votre voiture. Devant vous se déploie un en-

semble de cadrans sans lesquels la conduite automobile tiendrait plus de la voyance que de la technique : odomètre, jauge à essence, thermomètre, etc. Avec peu d'informations, nous, comme conducteurs, sommes capables de manœuvrer une machine pourtant complexe.

Le développement est le fruit d'interactions complexes entre une foule de phénomènes dynamiques. Un tableau de bord, comme celui des voitures, illustre des renseignements pertinents qu'on peut analyser rapidement. Le Tableau de bord sur l'état de la région doit donc remplir le même rôle que tout bon tableau de bord. Il consistera bientôt en un ensemble de mesures synthèses qui illustrent l'essentiel de notre développement régional et sa progression vers un développement plus juste socialement, plus efficace économiquement et plus respectueux de notre milieu de vie. Le but est d'en savoir plus sur notre région et sur les actions qui influencent positivement le développement.

Comment? La RLDD s'entoure en ce moment d'un groupe d'expertise afin de dégager une interprétation des petits groupes d'indicateurs (qu'on appelle « bassins d'indicateurs ») de chacun des domaines. On appelle cette interprétation une évaluation globale.* L'interprétation de l'ensemble des indicateurs permet donc d'évaluer l'état et la progression ou le recul du développement dans ce domaine. L'évolution des indicateurs montre si chaque situation s'améliore, se détériore ou stagne. Les indicateurs de tous les domaines constituent une référence pour les intervenants qui peuvent ainsi mieux évaluer la situation, prendre conscience de certains enjeux et poser des gestes qui contribuent au développement durable.

La démarche pour en arriver à obtenir une vision globale de l'état de chaque domaine est considérable, et elle implique la participation de plusieurs spécialistes et professionnels. De plus, elle comprend un risque d'erreur accru qui demande, d'une part, de s'assurer que l'évaluation touche tous les aspects du développement, et qui demande d'autre part de suivre un processus adéquat d'interprétation et de compilation.

En 2002, la RLDD se lance dans cette démarche. Bientôt, nous pourrions présenter un Tableau de bord tel qu'illustré ci-contre.

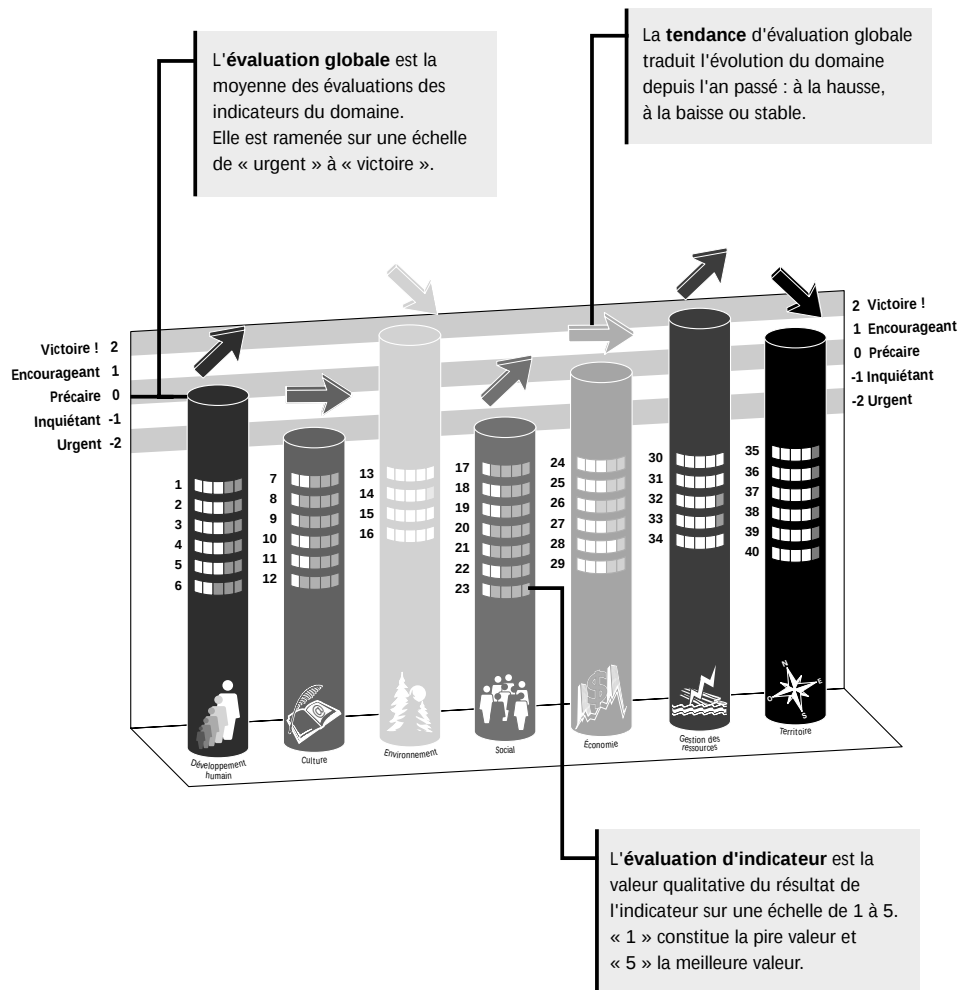
* Plusieurs termes sont explicités dans le glossaire à la fin de ce document.

LES MISES À JOUR

Ce document vise principalement à informer et à sensibiliser la population et fait état des tendances observées en ce qui concerne le développement régional. Donc, il importe de mettre à jour régulièrement les indicateurs et de faire le point sur les résultats obtenus. Cette tâche sera attribuée à un comité composé de citoyens et d'intervenants provenant de divers milieux.

La RLDD a l'intention de publier ce document tous les cinq ans, ce qui lui permettra d'évaluer, à moyen terme, l'impact des orientations proposées de même que les programmes et les actions mis de l'avant. Entre chaque publication, les citoyens pourront consulter les indicateurs mis à jour sur le site Internet du Tableau de bord.

Dix ans après l'initiative de faire du Saguenay—Lac-Saint-Jean une région pilote en matière de développement durable, une région laboratoire, les intervenants investissent dans des outils avant-gardistes afin d'aider la collectivité à progresser vers une société plus efficace économiquement, plus juste socialement et plus respectueuse de l'environnement.



QU'EST-CE QUE LE DÉVELOPPEMENT DURABLE ?

DU CONCEPT...

La Région laboratoire du développement durable s'inspire de la définition de la Commission Brundtland, qui a eu lieu à Stockholm en 1987 :

« Un développement soutenable est un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de satisfaire les leurs ».

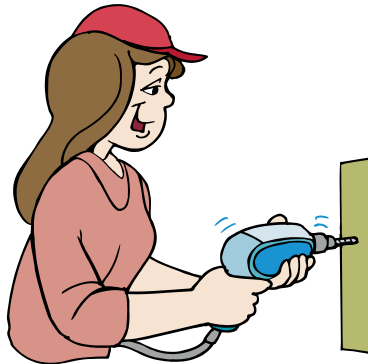
(Commission Brundtland, 1988)

Le développement durable ne se résume pas à la seule protection de l'environnement. Dans l'expression « développement durable », il y a d'abord le mot « développement ». Et le développement a pour but l'amélioration de la qualité de vie des humains. Ce n'est pas AVOIR plus, c'est ÊTRE mieux. Le mot « durable » englobe l'idée que personne ne doit prospérer aux dépens des autres et des ressources qui sont garantes de l'avenir. Autrement dit, le développement durable, c'est faire en sorte d'améliorer les conditions de vie des populations tout en préservant le milieu dans lequel on vit.

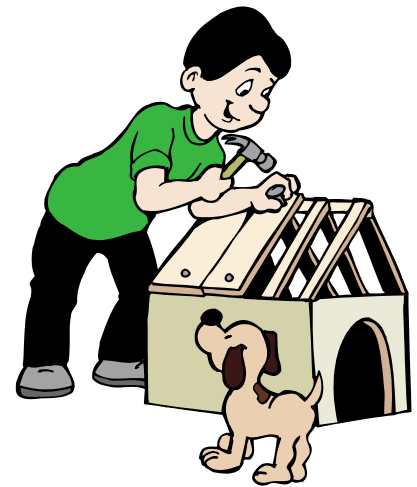
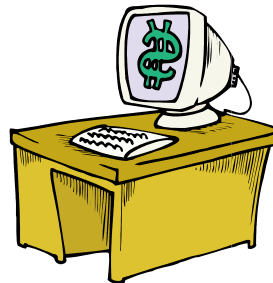
Prenons l'exemple d'une famille dont les membres habitent tous sous le même toit. Appelons-la la famille Tremblay.

Tous les membres sont en relation les uns avec les autres, ont des règles de fonctionnement et un mode de vie bien à eux. Ils forment une dynamique qu'on pourrait appeler l'aspect « SOCIAL » au sein de leur famille. Les parents éduquent les enfants, leur donnent de l'ar-

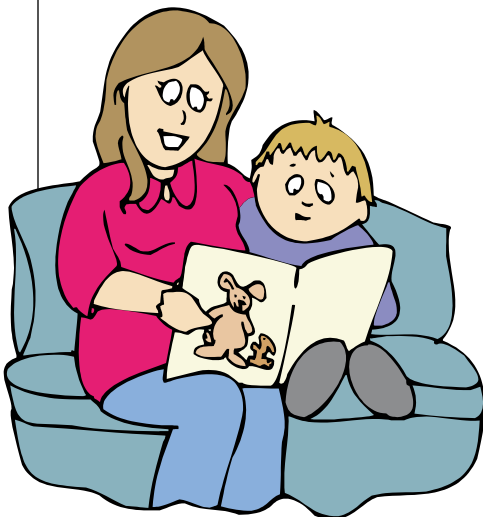
gent de poche. Ils prennent des décisions pour la famille auxquelles les enfants participent, comme faire de l'exercice, bien manger, s'asseoir pour discuter pendant l'heure des repas, etc. Ils règlent leurs conflits. Les enfants vont à l'école et vont parfois se faire soigner à l'hôpital aussi. L'aspect social d'un foyer, c'est plus que les quatre murs d'une maison : ce sont des individus en relation.

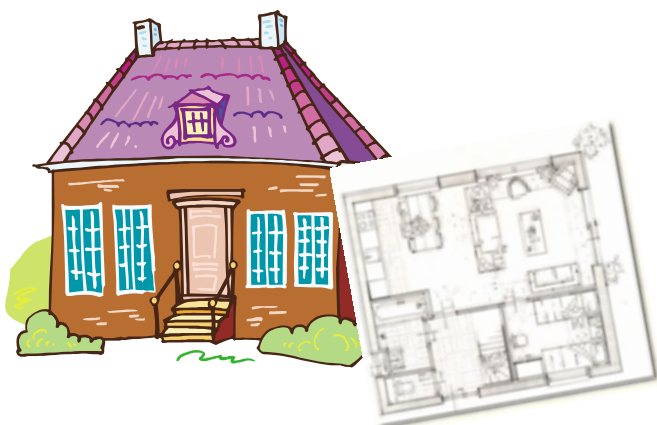


Les parents (et dans certains cas les enfants) gèrent des richesses, travaillent et gèrent le budget; c'est l'« ÉCONOMIE ». Ils achètent de la nourriture, paient le loyer, produisent une partie de leurs légumes grâce au potager, font un peu de menuiserie ou de couture, échangent parfois des services ou des biens avec leurs voisins. Le sens premier du mot « économie » veut justement dire l'art de bien administrer une maison, ce qui implique de prendre en compte différents types de richesses, d'activités et de travaux de nature différente.



Les Tremblay s'occupent de leur milieu de vie, de leur maison et de leur terrain; ils effectuent une « GESTION DES RESSOURCES ». Ils y font entrer une foule de denrées pour s'approvisionner, tondent le gazon, jettent des déchets mais font aussi de la récupération. Ils chauffent à l'électricité et au bois, et ils entretiennent le toit. Leur maison est bien isolée et les matériaux qui la composent servent à la protéger des rigueurs de l'hiver. On ne s'en rend pas toujours compte, mais si on n'effectuait pas cette gestion des ressources, à la limite, soit les individus mourraient de faim, de froid ou de suffocation, soit ils crouleraient sous les déchets !





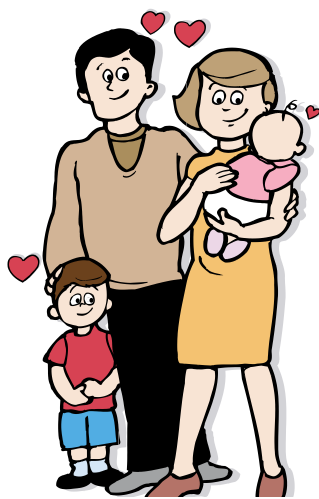
Les Tremblay, grâce à leurs ressources et leur argent, ont construit une maison solide, saine et esthétique. Mais encore fallait-il bien l'aménager et la situer dans un lieu propice, un « TERRITOIRE ». La dimension des pièces et leur emplacement ont un impact majeur sur l'aspect fonctionnel de la maison. On ne fait pas la cuisine dans une chambre à coucher et on n'installe pas la toilette au milieu de la salle de séjour. De plus, l'orientation de la maison par rapport au soleil et des vents dominants, la présence ou non d'arbres autour de la résidence influenceront la dépense énergétique. La distance de la maison par rapport au lieu de travail et le fait d'être située à la campagne ou en pleine ville auront également des répercussions sur la vie de la famille, sur son budget et sur ses relations avec tout ce qui l'entoure. Une maison est donc aussi un espace qu'on occupe et qu'on habite; en d'autres termes, c'est un territoire.



Dans la maison, il y a une « CULTURE ». Souvent, les Tremblay écoutent de la musique ou jouent d'un instrument. Ils lisent des livres et regardent des

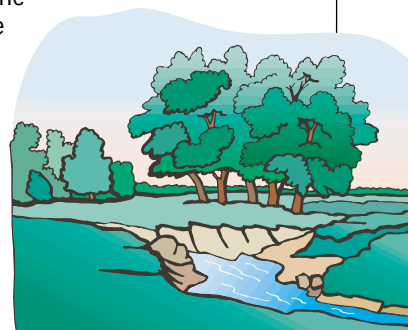
films. Leur maison est aussi bien décorée. Bien plus encore, les membres de la famille s'identifient à une histoire, connaissent leurs ancêtres et leur provenance. Ils transmettent ainsi des manières de penser et des habitudes familiales qui leur sont propres. D'ailleurs, comme bien des gens de la région, ils aiment recevoir, assistent à des festivals pendant l'été et parlent normalement, sans accent, ce que contestent, curieusement, tous les gens de l'extérieur de la région, lesquels ont pourtant un fort accent ! C'est à travers leur culture que les Tremblay, en fait, existent, s'identifient et se développent. La culture est le ciment qui les lie entre eux d'une part, puis entre eux et les divers éléments de la société et de leur environnement d'autre part.

Maintenant que nous savons tout cela, qu'y a-t-il, au fond, de plus important dans la maison ? Les humains, la famille qui y vit : en fait, c'est le « DEVELOPPEMENT HUMAIN ». Il est primordial que



chaque individu soit heureux, en bonne santé, qu'il se réalise pleinement et trouve un sens à sa vie.

Afin que cette famille puisse continuer de profiter de la vie et de travailler, il est nécessaire que l'environnement soit sain et permette la productivité. Il faut donc un « ENVIRONNEMENT » qui ne se dégrade pas. L'air doit être respirable et l'eau, potable. Les arbres de la forêt doivent croître et le sol doit être fertile. En résumé, le développement a pour but de voir au bien-être de chaque individu. Et si l'on veut qu'il se développe, il importe que certaines conditions soient réunies, à savoir la qualité de l'air, de l'eau et du sol, de même qu'une faune et une flore diversifiées.



Le développement durable, c'est cela : permettre aux humains d'interagir, de travailler, d'utiliser des ressources et d'habiter un espace, tout en respectant la nature et ce qu'elle nous apporte. Pour le développement, l'épanouissement et le bonheur de chacun...

... AUX ACTIONS CONCRÈTES

Les applications du développement durable sont vastes et nombreuses. En voici quelques exemples somme toute assez réalistes.

L'entreprise TROCO inc. est une fonderie qui fabrique des pièces en acier pour la construction et la machinerie. Grâce à un conseiller en écoefficacité, elle a réduit la quantité de peinture utilisée pour ses pièces en modifiant ses techniques et en offrant une nouvelle formation à ses employés. Ceux-ci laissent quelques suggestions dans la boîte installée à cet effet. Monsieur Bouchard, le président et directeur général, jette un coup d'œil sur l'une d'entre elles, l'air songeur. Oui, pourquoi ne pas ouvrir une nouvelle annexe ou une nouvelle usine qui ferait des pièces en aluminium ? En attendant que ce projet aboutisse, il a décidé d'acheter de nouveaux contenants pour la cantine, fabriqués — devinez à base de quoi ? — à base de pelures de pommes de terre !

Le Centre de réseautage et d'insertion sociale et professionnelle des personnes handicapées (CRISPPH) est un organisme à but non lucratif qui œuvre au Saguenay—Lac-Saint-Jean. Dernièrement, les membres du conseil d'administration ont accepté une proposition d'une éducatrice spécialisée prénommée Jeanne. Celle-ci voulait acheter, grâce à une subvention de la municipalité, un terrain près du centre-ville afin de le transformer en jardin communautaire ; les personnes handicapées qui fréquentent le CRISPPH, notamment, pourraient cultiver quelques légumes. Jeanne fait appel à Marie, une spécialiste de l'agriculture biologique. Grâce à ce projet, les membres du CRISPPH effectuent de nouveaux apprentissages. Parfois, des gens les interrompent pour leur poser des questions. Ils peuvent ainsi apprendre et transmettre de nouvelles connaissances et nouer de nouvelles relations. Ils profitent du grand air tout en se sentant utiles. Jardiner est pour eux un moment où ils peuvent échanger avec les autres, prendre contact avec la nature et se valoriser. C'est aussi une belle occasion de vendre leurs produits.

Tout le monde peut faire une action dans une optique de développement durable. Par exemple, madame Girouard, 65 ans, prend sa marche tous les

soirs parce qu'elle sait que la santé, jusqu'à 20 ans, est un cadeau et qu'après, elle se mérite et dépend de ses habitudes. Monsieur Sirois, quant à lui, remplace son système de chauffage d'appoint à l'huile par un poêle à bois. Madame Josselin, elle, se rend maintenant au travail en autobus. La municipalité de Petite-Montagne décide, pour sa part, de ne pas ouvrir de nouvelles rues, mais plutôt d'encourager la construction de maisons jumelées alimentées par une chaufferie centrale, afin de limiter l'étalement urbain, les coûts et économiser de l'énergie. Puis, il y a Stéphane, qui retourne à l'école pour terminer son secondaire. Cynthia réutilise ses sacs de plastique plutôt que de les jeter. Madame Gendron décide d'aller voter pour la première fois en 20 ans. Monsieur Roy fait du bénévolat et s'implique dans son syndicat... Ce ne sont que quelques exemples qui montrent bien que le développement durable dépend d'une foule d'initiatives dans tous les aspects de la vie quotidienne.

UN INDICATEUR, C'EST... ?

« [Traduction libre] ... une statistique ou une mesure qui facilite l'interprétation et l'évaluation de l'état d'un élément du monde ou de la société par rapport à une norme, un état de référence ou à un but. » (EPA, 1972)

Un indicateur est une mesure qui nous apprend quelque chose dans un contexte particulier. Pour cette raison, cette mesure nous en dit plus qu'il n'y paraît au premier coup d'œil.

Par exemple, le taux de chômage évalue le chômage chez la population en général ou au sein de certains groupes. Non seulement il nous informe sur le nombre précis de personnes à la recherche d'un emploi, mais il en dit davantage sur la situation de l'emploi en général, et même sur l'économie globale. On a confiance en cette mesure parce qu'elle est significative. Voilà donc la caractéristique dominante d'un indicateur : une mesure qui, dans un certain contexte, nous dit quelque chose de plus que sa simple définition statistique.

Les indicateurs ont l'avantage de condenser et de simplifier l'information. On a donc recourt à un nombre restreint de mesures pour décrire un phénomène parfois complexe, comme la justice ou l'économie.

Il importe toutefois de se rappeler que les indicateurs ne dressent pas un portrait complet d'une situation. À partir des questionnements qu'ils suscitent, ils incitent à l'approfondissement en se référant à des bilans plus complets afin de mieux comprendre les phénomènes sur lesquels ils ont attiré l'attention.

On peut utiliser les indicateurs pour plusieurs choses, selon nos besoins. Par exemple, la RLDD utilise les indicateurs pour communiquer de l'information à la population du Saguenay—Lac-Saint-Jean. Elle veut ainsi sensibiliser les gens au développement de la région et ce qu'ils peuvent faire pour y contribuer.

Les indicateurs peuvent également servir au conseil de ville d'une municipalité pour documenter les membres sur un sujet en particulier, comme l'urbanisme. Ainsi, certains indicateurs les aident à prendre la meilleure décision possible dans un contexte particulier. Par exemple, le pourcentage de logements vides au centre-ville peut indiquer que le marché local est en baisse ou du moins que personne ne veut y habiter. Les dépenses en déneigement peuvent aussi être un indicateur. Par exemple, si dans une ville les dépenses en déneigement augmentent alors que la population diminue, cela peut vouloir dire que la ville s'est étendue en superficie. Donc, l'indicateur de déneigement des rues en est un qui permet d'évaluer l'étalement urbain.

Les indicateurs peuvent aussi évaluer l'efficacité d'une intervention. Dans l'exemple du conseil de ville, celui-ci peut décider d'animer son centre-ville en participant au programme Rues principales. Après cinq ans, si le nombre de logements vides diminue, le conseil saura que sa participation à ce programme a été une bonne initiative.

En ce qui concerne le développement durable, les indicateurs consistent à évaluer le développement ainsi que la durabilité en révélant l'état des écosystèmes (eau, air, sol, animaux, plantes). Ils tiennent compte des objectifs sociaux (équité, bien-être des collectivités) et révèlent les moyens économiques réels dont on dispose. Donc, les indicateurs de développement durable visent à mesurer les objectifs d'une collectivité en termes de durabilité. Pour ce faire, elle doit définir ce qu'est la durabilité.

DÉVELOPPEMENT HUMAIN

« Évolution des individus vers l'amélioration de leurs aptitudes et l'épanouissement de leur personnalité. » (Office de la langue française (2001) Grand Dictionnaire. Site internet : <http://www.granddictionnaire.com>)

- 1 Bilan migratoire 18
- 2 Espérance de vie en
bonne santé 20
- 3 Signaux de pauvreté 22
- 4 Crimes contre la
personne 24
- 5 Détresse psychologique
et perception de la
santé mentale 26
- 6 Taux d'emploi 28

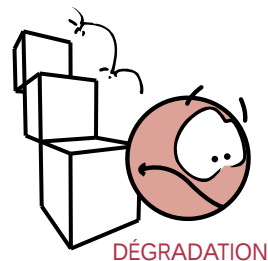
*L'être humain est
la finalité même
du développement,
c'est pourquoi le
développement
durable met
l'être humain
au cœur des
préoccupations.*



1 BILAN MIGRATOIRE

Objectif

Assurer le renouvellement de la population et de sa force de travail.

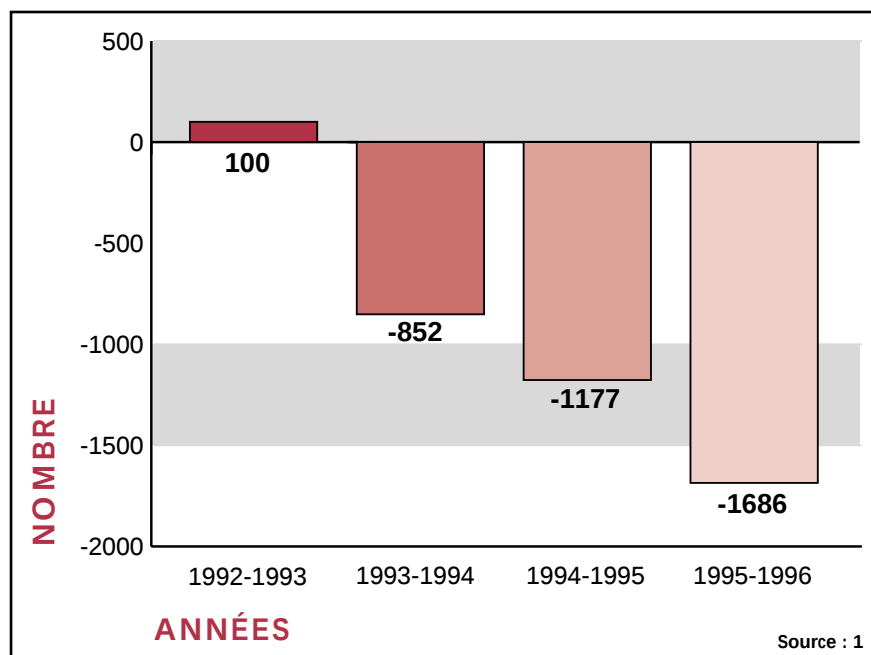


Quoi ?

L'émigration est le déplacement des individus (émigrants) vers un autre lieu de résidence. L'émigration peut s'avérer intra-régionale (d'une ville à une autre ville de la région, par exemple de Saint-Charles-de-Bourget vers Chicoutimi), ou extra-régionale (de Sainte-Rose-du-Nord vers Montréal). Il y a aussi l'immigration, soit les personnes (immigrants) qui viennent s'installer dans la région. Lorsqu'on fait le bilan migratoire, on additionne les immigrants et les émigrants.

Pourquoi ?

Pour éviter le déclin démographique, il est important de faire en sorte que les gens de la région choisissent de vivre ici, particulièrement ceux en âge de travailler et de fonder une famille. L'exode rural n'est pas un phénomène unique au Saguenay—Lac-Saint-Jean; plusieurs pays voient en effet leur population rurale migrer vers les grandes villes. Les instances publiques et les médias sonnent d'ailleurs régulièrement l'alarme au sein de la population relativement à cette situation qui met en péril la région. Cela constitue une menace au niveau régional, mais aussi au niveau de chaque ville; il serait lourd de conséquences que les petites villes et les villages se vident de leur population au profit des centres régionaux. Que deviendra notre paysage rural si plus personne ne l'habite ?



Bilan migratoire du Saguenay—Lac-Saint-Jean

Quoi de neuf ?

Le bilan migratoire défavorise la région du Saguenay—Lac-St-Jean et ce pour tous les groupes d'âge. Selon le recensement de Statistique Canada de 1996, 19 410 personnes au total sont venues s'installer en région entre 1990 et 1995. En contrepartie, 23 025 personnes sont parties habiter à l'extérieur, avec comme résultat un bilan négatif de 3 615 personnes.

Si l'on considère seulement la migration à l'intérieur de la région, les mouvements de population favorisent l'entrée de gens dans les MRC Domaine-du-Roy (aux environs de Roberval et de Saint-

Félicien) et Fjord-du-Saguenay. Par contre, lorsqu'on comptabilise les mouvements de population hors de la région, toutes les MRC sont perdantes sauf une : la MRC Domaine-du-Roy.

C'est donc dire qu'à l'intérieur de la région, les gens s'installent principalement au Saguenay ou aux alentours de Roberval et de Saint-Félicien. Par contre, si l'on comptabilise les gens qui quittent la région, seule la MRC Domaine-du-Roy ne se dépeuple pas.

Attention !

Un bilan migratoire négatif ne signifie pas nécessairement que la population régionale diminue. Jusqu'à 1995, ce bilan a toujours été compensé par le nombre de naissances enregistrées. Cependant, de 1996 à 1998, la population du Saguenay—Lac-St-Jean aurait diminué dans une faible proportion de 1,2 % pour se situer à 289 641 habitants en 1998. Au Québec, la croissance démographique a été de 3,6 % pendant la même période. Le bilan démographique de la région est donc passé de 4 % à 3,9 % de l'ensemble du Québec.

Pour en savoir un peu plus...

Trois facteurs influent sur le renouvellement démographique : la natalité, la mortalité et la migration. Le taux de natalité des Québécois est, comme dans plusieurs pays industrialisés, insuffisant pour garder notre population constante. Dans la région, le nombre moyen d'enfants par femme s'élevait à 1,488 en 1998, contre 1,478 en moyenne au Québec². En 1991, les personnes interrogées sur le nombre d'enfants qu'elles désiraient répondaient deux ou trois, pour une moyenne de 2,4 enfants. Si la moyenne de 2,4 était effectivement atteinte, le renouvellement des générations serait largement assuré, le seuil de renouvellement se situant à 2,1 enfants par femme³.

Il est possible d'observer la migration des individus en fonction de leur groupe d'âge. Voici ci-dessous les entrées et les sorties au Saguenay—Lac-Saint-Jean entre 1990 et 1995. Le tableau montre que les jeunes âgés entre 18 et 24 ans émigrent vers d'autres lieux; plusieurs d'entre eux vont étu-

dier dans un collège ou une université en dehors de la région. Cependant, dans le groupe d'âge des 25-44 on observe que 8 346 personnes ont immigré dans la région. Par contre, il est impossible de savoir combien d'entre eux font partie de ceux qui avaient quitté quelques années auparavant. Il est donc actuellement impossible de dénombrer l'exode des jeunes avec exactitude.

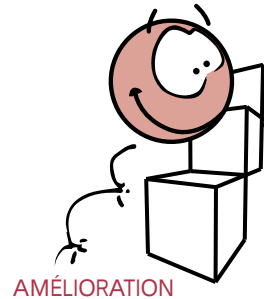
Âge	0-17 ans	18-24 ans	25-44 ans	45-64 ans	65 ans +	Total
Entrées (+)	5 047	3 494	8 346	1 863	660	19 410
Sorties (-)	5 457	5 503	9 210	2 026	829	23 025
Solde	- 410	- 2 009	- 864	- 163	- 169	- 3 615



2 ESPÉRANCE DE VIE EN BONNE SANTÉ

Objectif

Besoin physiologique : favoriser chez les individus une vie longue et en santé

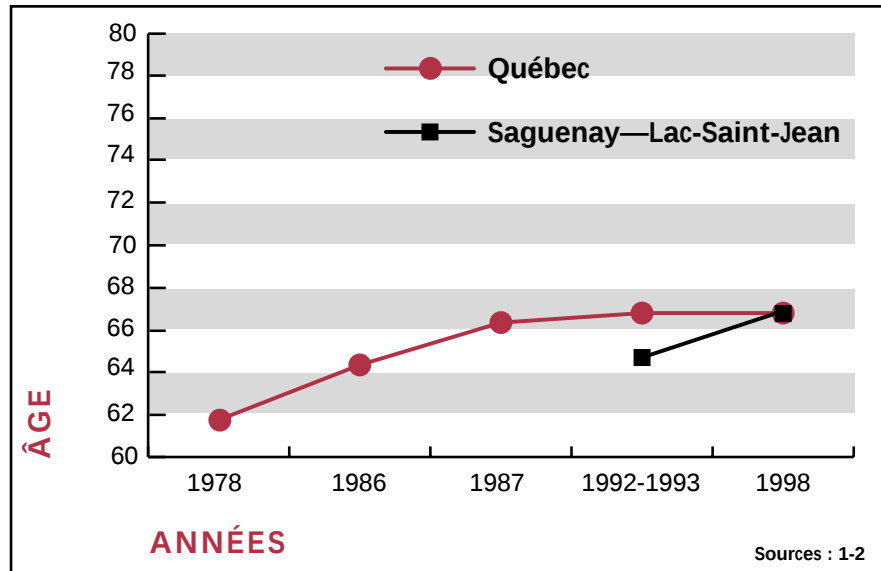


Quoi ?

L'espérance de vie en bonne santé est définie comme le nombre d'années qu'un enfant naissant, au moment où la prise de mesure a été statuée, peut espérer vivre en bonne santé. La bonne santé est définie ici comme l'absence d'incapacité. Le calcul tient compte de la nature de l'incapacité (légère, moyenne, sévère) et de l'âge auquel cette incapacité survient.

Pourquoi ?

La santé est la principale préoccupation des Québécois et probablement des gens du Saguenay—Lac-Saint-Jean. L'espérance de vie en bonne santé est préférée ici à l'espérance de vie pour la notion de qualité de vie qu'elle ajoute. Elle est considérée comme un indice sur l'évolution des conditions de santé et de bien-être des populations.



Données sur l'espérance de vie en bonne santé

Quoi de neuf ?

En 1998, une personne vivant au Saguenay—Lac-Saint-Jean peut espérer vivre 66,9 ans tout en jouissant d'une bonne santé. Pour la première fois depuis que cet indicateur est mesuré, l'espérance de vie en bonne santé était légèrement supérieure au Saguenay—Lac-Saint-Jean comparativement à la moyenne québécoise (66,8 ans) qui, elle, demeure inchangée².

En effet, en 1992-1993 l'espérance de vie en bonne santé était de 65,4 ans au Saguenay—Lac-Saint-Jean, soit 2,3 ans de moins que l'espérance moyenne de vie en bonne santé au Québec (67,7 ans).

Donc, tout porte à croire que l'espérance de vie au Saguenay—Lac-Saint-Jean s'accroît. Qui plus est, elle aurait augmenté entre 1992-1993 et 1998, au point de dépasser l'espérance de vie moyenne en santé des Québécois.

Attention !

L'espérance de vie en bonne santé est basée sur l'incapacité physique. Elle sous-estime donc la détérioration des capacités mentales. De même, la mesure de l'incapacité est imprécise et diffère selon les chercheurs et les pays.

Pour en savoir un peu plus...

En 1996, l'espérance de vie au Saguenay—Lac-Saint-Jean était de 76,6 ans à la naissance, soit 1,3 an de moins qu'au Québec (77,9 ans). Tant l'espérance de vie en bonne santé que l'espérance de vie sont systématiquement supérieures chez les femmes que chez les hommes. Par exemple, l'espérance de vie des femmes est de 80 ans tandis que celle des hommes s'élève à 73 ans seulement.

La perception de l'état de santé est régulièrement évaluée à l'aide d'un questionnaire, où les répondants doivent qualifier leur état de santé comparativement aux personnes du même âge. Au Saguenay—Lac-Saint-Jean, 89 % des répondants se perçoivent en bonne santé (contre 89,3 % au Québec).

De même, la région possède un taux d'hospita-

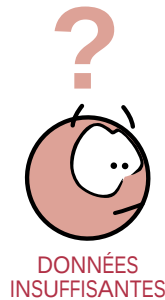
lisation plus élevé que la moyenne provinciale, soit 105 par 1000 habitants plutôt que 90,7 hospitalisations par 1000 habitants³.



3 SIGNAUX DE LA PAUVRETÉ

Objectif

Besoin psycho-physiologique :
réduire la pauvreté et ses incidences

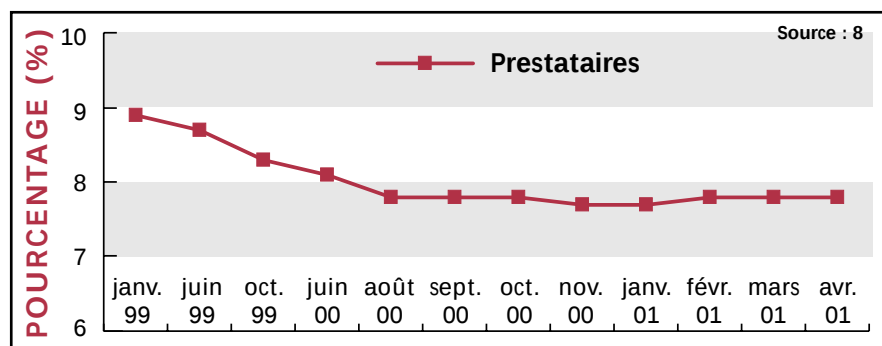


Quoi ?

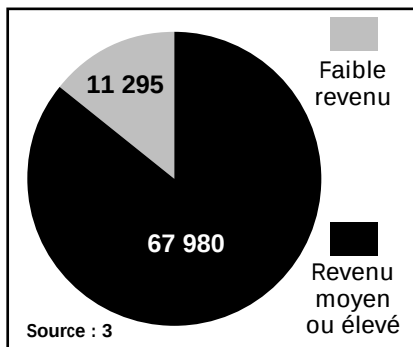
Ce profil comprend :

- le **pourcentage de personnes qui reçoivent des prestations de la sécurité du revenu** (tous les membres d'une famille sont considérés comme prestataires);
- le **nombre de ménages à faible revenu**.

Cependant, il n'y a pas de consensus sur la manière de définir la pauvreté¹. Ces mesures doivent être considérées comme des signaux de pauvreté.



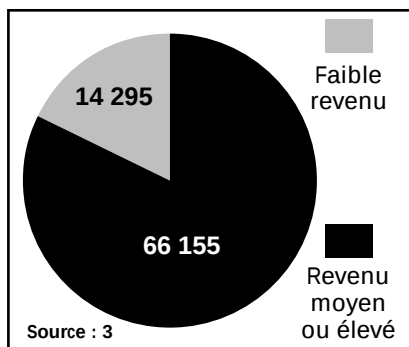
Population qui reçoit des prestations de la sécurité du revenu (%)



Nombre de ménages à faible revenu en 1991

Pourquoi ?

Il est difficile d'imaginer que l'on puisse éliminer complètement les inégalités un jour, mais l'insuffisance de moyens est inacceptable dans une société avancée comme la nôtre. Les deux indicateurs choisis donnent un aperçu des personnes susceptibles de vivre avec des ressources matérielles très limitées. Un faible revenu est associé à un soutien social plus faible et à une moins bonne santé².



Nombre de ménages à faible revenu en 1996

Quoi de neuf ?

En 1996, 14 295 familles étaient considérées comme à faible revenu au Saguenay—Lac-Saint-Jean, comparativement 11 295 familles en 1991. La majorité d'entre elles doivent vivre avec des milliers de dollars de moins que le seuil de faible revenu. En 1996, 11 875 familles gagnaient moins de 10 000 \$³. Une proportion de 60 % des femmes chefs de famille monoparentale ont un faible revenu et le risque d'être pauvre chez les mères seules de moins de 25 ans était de 93,3 % en 1997.

En avril 2001, 22 715 personnes recevaient des prestations de la sécurité du revenu, c'est-à-dire 7,8 % de la population⁴, ce qui constitue une diminution de 3 000 personnes en deux ans. La récente augmentation du taux de chômage aura, si les chômeurs ne retrouvent pas d'emploi d'ici quelques mois, une incidence négative sur ce descripteur. En 2000, 14 029 prestataires ont reçu de l'aide pour une période de 48 mois ou plus au cours de leur vie. Ils forment un groupe susceptible de vivre de l'isolement et du découragement.

La tendance des deux indicateurs semble contradictoire mais ne concerne pas la même période. D'une part, le nombre de familles à faible revenu a augmenté en 1996; d'autre part le nombre de prestataires a diminué entre 1999 et 2001. La mise à jour de l'indicateur sur les ménages à faible revenu du recensement de Statistique Canada pourra nous en dire davantage en 2002.

Attention !

Avant de pouvoir mesurer un phénomène, il faut s'entendre sur une manière de le définir, ce qui n'est pas le cas pour la pauvreté ni au Canada, ni au Québec. Il existe trois types de méthodes pour mesurer la pauvreté. La méthode absolue consiste à apposer un seuil au-dessous duquel les gens sont considérés comme pauvres. Ce seuil est calculé en fonction du coût de la satisfaction des besoins primaires. La méthode relative consiste à mesurer la pauvreté en relation avec les écarts de richesse. Par exemple, le calcul effectué par Statistique Canada classe les revenus de tous les citoyens canadiens par ordre croissant, puis calcule ensuite les dépenses en nourriture, en logement et en habillement des ménages de ceux

qui se retrouvent au milieu de ce classement. Les données relatives aux habitudes de dépenses recueillies en 1986 indiquaient que la famille moyenne canadienne dépensait 36,2 % de son revenu brut en nourriture, en logement et en vêtements. Statistique Canada en a déduit arbitrairement que les Canadiennes et Canadiens ayant un faible revenu consacraient 56,2 % ou plus de leur revenu aux dépenses de première nécessité. Ce calcul pourrait, entre autres, surestimer la pauvreté au Québec et au Manitoba en raison des disparités du coût de la vie¹⁰. Enfin, la méthode subjective consiste à interroger les familles sur la perception qu'ils ont de leur situation financière¹¹.

Pour en savoir un peu plus...

Une nouvelle mesure pour évaluer la pauvreté relative a été mise au point en 2000. L'indice de défavorisation est une mesure qui tient compte de plusieurs facteurs sociaux et économiques. Elle permet de comparer une donnée par rapport à une référence. Dans le cas qui nous concerne, elle permet de constater que le Saguenay—Lac-Saint-Jean est moins favorisé au point de vue matériel (le revenu, l'emploi et la scolarité). Toutefois, la région semblerait plus favorisée sur le plan social (proportion de personnes veuves, séparées ou divorcées, de familles monoparentales et de personnes vivant seules).

On a démontré aux États-Unis que la pauvreté peut s'accroître en même temps que l'emploi en raison de la diminution des salaires, du travail à temps partiel, de la hausse du coût de la vie et du travail fantôme⁷. Le travail requis pour répondre aux besoins primaires est une mesure du pouvoir d'achat des travailleurs et de cet éventuel appauvrissement. Le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale estime les coûts de la satisfaction des besoins essentiels sur une période d'un an pour deux adultes et deux enfants à 18 396\$⁸. Ceci comprend les besoins en termes de logement, d'alimentation, d'entretien ménager, de soins personnels, de communications, d'habillement, d'ameublement, de transport et de loisirs. Une personne qui travaille à temps plein toute l'année et qui gagne un salaire moyen (35 657,15 \$) consacre 19,92 heures chaque se-

maine pour combler ces besoins. Une augmentation dans l'avenir de ce temps de travail nécessaire indiquerait une perte de pouvoir d'achat pour les travailleurs.

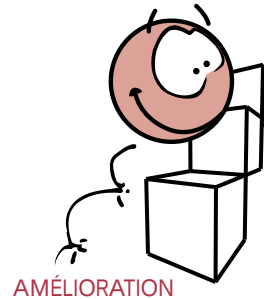
D'après l'Enquête nationale sur la santé de la population, Statistique Canada rappelle que 3 millions de Canadiens (environ 10 %) ont vécu, à un moment donné en 1998-1999, ce qu'on appelle une situation d'insécurité alimentaire⁹.



4 CRIMES CONTRE LA PERSONNE

Objectif

Besoin psycho-physiologique :
minimiser les phénomènes qui
pourraient porter atteinte à la
sécurité et au sentiment de
quiétude des citoyens



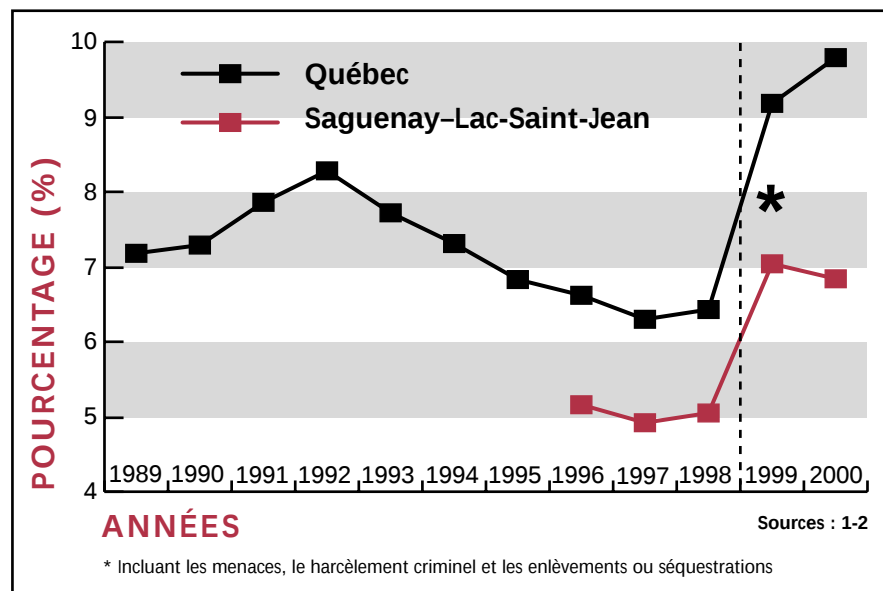
AMÉLIORATION

Quoi ?

L'indicateur exprime le nombre de victimes de crimes contre la personne par 1000 habitants. La manière de catégoriser les infractions contre la personne a été modifiée en 1999 pour devenir la suivante :

De 1962 à 1998	Depuis 1999
Homicide	Homicide
Tentative de meurtre	Tentative ou complot en vue de commettre un meurtre
	Négligence criminelle et autres infractions entraînant la mort
Infraction d'ordre sexuel	Agression sexuelle (voies de fait)
	Autres infractions d'ordre sexuel
Enlèvement	Enlèvement ou séquestration
Voies de fait	Voies de fait
Vol qualifié	Vol qualifié ou extorsion
	Harcèlement criminel
	Menaces

Source ¹



Évolution du taux de crimes contre la personne (par 1000 habitants)

Pourquoi ?

Les crimes contre la personne constituent l'essentiel des crimes avec violence qui menacent la sécurité et la liberté des individus. Ces crimes représentent l'un des signes de désintégration sociale et contribuent à l'accentuer. Au Québec, les crimes avec violence constituent 9,8 % des infractions au Code criminel. Les voies de fait constituent la majorité des crimes violents (72,8 % en 1998).

Quoi de neuf ?

Le taux de crimes contre la personne est légèrement à la baisse dans la région, à l'exception de l'augmentation marquée entre 1998 et 1999 attribuable au changement de méthodologie. Celle-ci inclut maintenant la négligence criminelle,

les menaces et le harcèlement criminel. Le taux de crime contre la personne s'élevait donc en 2000 à 6,84 crimes par 1000 habitants.

Le Québec, par contre, voit ce type de criminalité augmenter depuis trois ans; il s'élève en 2000 à presque dix crimes par 1000 habitants.

Dans une perspective à plus long terme, le Québec a traversé plusieurs phases en ce qui concerne la criminalité. À partir de la fin des années 60, le taux de criminalité a augmenté de façon presque constante pour atteindre un sommet sans précédent en 1992, avec 8,28 délits avec violence par 1000 habitants, avant de redescendre graduellement à 6,3 en 1997.

Pour en savoir un peu plus...

En 2000, le taux global d'infractions au Code criminel (incluant les crimes contre la propriété et les autres types de délits) était de 48,22 délits pour 1000 habitants au Saguenay—Lac-Saint-Jean. Cela constitue une diminution de 0,5 % comparativement à l'année 1999. Un des éléments permettant de prédire le type de crime commis est l'âge du criminel. En 1998, sur 3346 crimes violents, 1 997 ont été commis par des adultes et 1 349 par des jeunes. Statistiquement, les individus de moins de 20 ans commettent, toutes proportions gardées, plus de crimes contre la propriété, mais moins de crimes contre la personne. Les criminels de 20 ans à 30 ans sont les plus susceptibles de commettre des crimes violents et d'utiliser des armes à feu. Les criminels plus âgés se tournent, pour leur part, vers des crimes moins risqués comme les fraudes et les escroqueries.

Ces éléments peuvent expliquer en partie les événements actuels. Au Québec, après une période où il y avait de moins en moins de jeunes dans la vingtaine, la génération des enfants des baby boomers, plus nombreuse que la génération précédente, arrive graduellement dans la vingtaine, d'où la récente croissance des crimes avec violence.

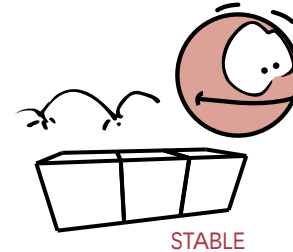
Parallèlement, on observe en ce moment de plus en plus de fraudes et d'escroqueries, avec les cartes de crédits entre autres, qui sont commis par les criminels de la génération du baby boom devenus plus âgés². Quant au Saguenay—Lac-Saint-Jean, l'exode des jeunes vers les grands centres pourrait bien expliquer le nombre restreint de crimes violents.



5 DÉTRESSE PSYCHOLOGIQUE ET PERCEPTION DE LA SANTÉ MENTALE

Objectif

Besoin affectif : rassembler les conditions favorables à la quête du bonheur des individus



Quoi ?

La perception de la santé mentale est issue de la question suivante provenant de l'Enquête sociale et de santé¹ : Si vous comparez votre santé mentale à celle des personnes de votre âge, diriez-vous qu'elle est en général :

- Excellente
- Très bonne
- Bonne
- Moyenne
- Mauvaise

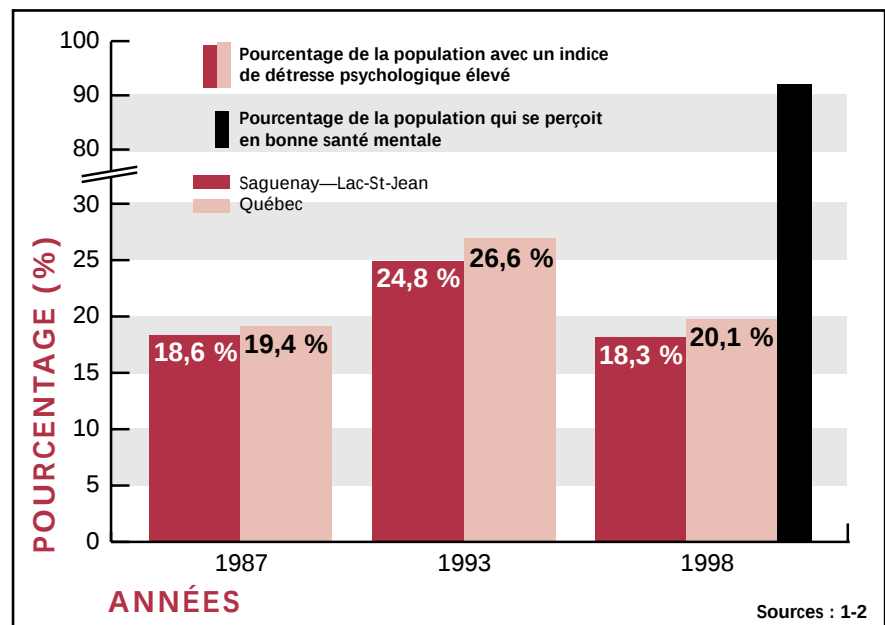
L'indicateur regroupe les personnes qui considèrent leur santé mentale comme excellente, très bonne ou bonne.

L'indice de détresse psychologique est la résultante des réponses obtenues aux 14 questions visant à évaluer le degré de détresse psychologique ressentie. Ces questions permettent d'éclaircir les pensées, les émotions et les comportements associés à la détresse psychologique. Les personnes dont le degré de détresse psychologique est élevé sont regroupées et exprimées en pourcentage².

Pourquoi ?

Le bien-être des individus est multifactoriel et indissociable de l'avenir des collectivités. Par ces questions, les individus sont eux-mêmes en mesure de qualifier leur bien-être. La notion de mieux-être est ici associée à une bonne santé mentale selon une définition qui ne se résume pas uniquement à l'absence de maladie. L'Organisation Mondiale de la Santé (OMS)³ définit en effet la santé comme suit : « **La santé est un état de complet bien-être physique, mental et social, et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité.** »

Quoi de neuf ?



Pourcentage de la population en bonne santé mentale et pourcentage de la population dont l'indice de détresse psychologique est élevé

Il est heureux de constater que 91,6 % des répondants du Saguenay—Lac-Saint-Jean considèrent leur santé mentale comme excellente, très bonne ou bonne.

Les plus récents résultats de l'Enquête tenue en 1998 permettent de constater que les gens, en général, semblent éprouver des sentiments plus positifs qu'en 1993. Une proportion de 18,3 % des Saguenéens et des Jeannois éprouvent une plus grande détresse psychologique, ce qui constitue une diminution par rapport à 1992-1993.

En contrepartie, 20,1 % de toutes les personnes interrogées au Québec présentent un indice semblable. Ces personnes sont davantage prédisposées à souffrir d'anxiété et de dépression, au point d'éprouver de la difficulté à poursuivre leurs activités normalement.

Pour en savoir un peu plus...

La perception de la santé mentale est étroitement liée à l'âge; plus la personne est jeune, plus elle a tendance à estimer sa santé mentale comme moyenne ou mauvaise comparativement aux gens de son âge. De la même façon, plus une personne est satisfaite de sa vie sociale, meilleure est sa santé mentale.

À l'inverse, la détresse psychologique semble plus élevée chez les jeunes (28,2 % chez les 15-24 ans; 20,2 % chez les 25-44 ans; 19,2 % chez les 45-64 ans; 10,7 % seulement chez les 65 ans et plus). De même, elle a tendance à être plus élevée chez les femmes, les célibataires, les personnes qui ont un problème de santé ou une limitation physique. La détresse psychologique est la plus élevée chez les personnes très pauvres et la plus faible chez les personnes dont le revenu est supérieur.¹

Les contraintes de temps sont fréquemment une source de stress et influent sur la détresse psychologique. Il est intéressant de constater l'importance d'établir un équilibre adéquat entre les activités rémunérées, les activités familiales et les activités ménagères. En effet, les sondages démontrent que les femmes satisfaites de leur vie en général consacrent plus de temps

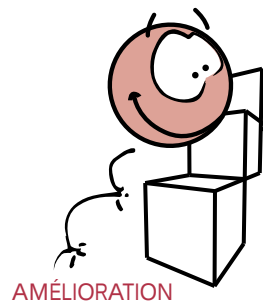
au travail rémunéré et moins d'heures aux tâches ménagères. En revanche, les hommes sont plus satisfaits de leur vie lorsqu'ils consacrent moins de temps au travail rémunéré et plus de temps aux tâches ménagères. Comme facteur de protection contre le stress, le sentiment de maîtriser son environnement et le fait d'aimer son travail font contreponds au manque de temps et à la conciliation parfois difficile entre la vie professionnelle et la vie familiale⁴.



6 TAUX D'EMPLOI

Objectif

Besoin de réalisation de soi : permettre aux citoyens de combler leurs besoins économiques et de réalisation de soi.



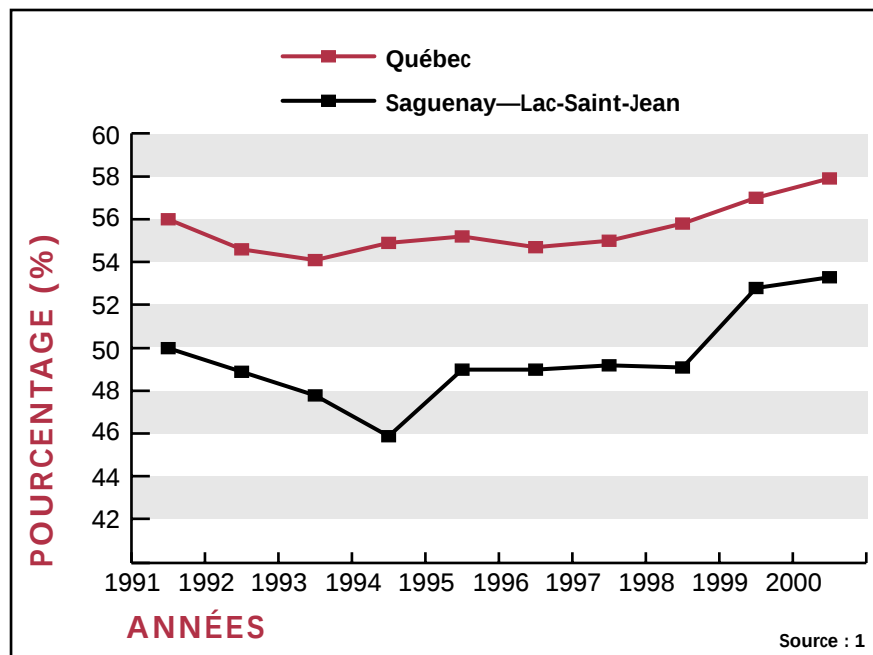
AMÉLIORATION

Quoi ?

Le taux d'emploi est le nombre de personnes qui ont un emploi parmi la population adulte (15 ans et plus), exprimé en pourcentage. Par exemple, lorsqu'il se situe comme en 1999 à 52,8 %, on peut déduire que sur 100 personnes adultes, 53 travaillent.

Pourquoi ?

Pour décrire la situation de l'emploi, nous préférons le taux d'emploi au taux de chômage. Celui-ci, en effet, ne tient pas compte des travailleurs découragés, ces personnes qui ne travaillent pas et qui ne se cherchent plus activement un emploi. Le taux d'emploi est une statistique considérée comme étant plus représentative.



Évolution du taux d'emploi au Saguenay—Lac-St-Jean

Quoi de neuf ?

En 1999, 8000 nouveaux emplois avaient été créés. La croissance des emplois a fléchi en 2000; 1800 nouveaux emplois, presque tous à temps plein, se sont ajoutés. Au total, il existe en région 124 000 emplois, dont 97 100 à temps plein. Le taux d'emploi des jeunes de la région se situe à 52 %, toujours inférieur de près de 10 % à celui des jeunes de l'ensemble du Québec.

la construction de cette usine. De plus, cette amélioration s'explique aussi par la conjoncture économique favorable commune à toute l'Amérique¹.

Cette reprise soudaine de l'emploi depuis 1998 s'explique en grande partie par la construction de la nouvelle usine Alcan à Alma. L'entreprise a investi de 1997 à 2000 plus de 2,2 milliards \$ dans

Attention !

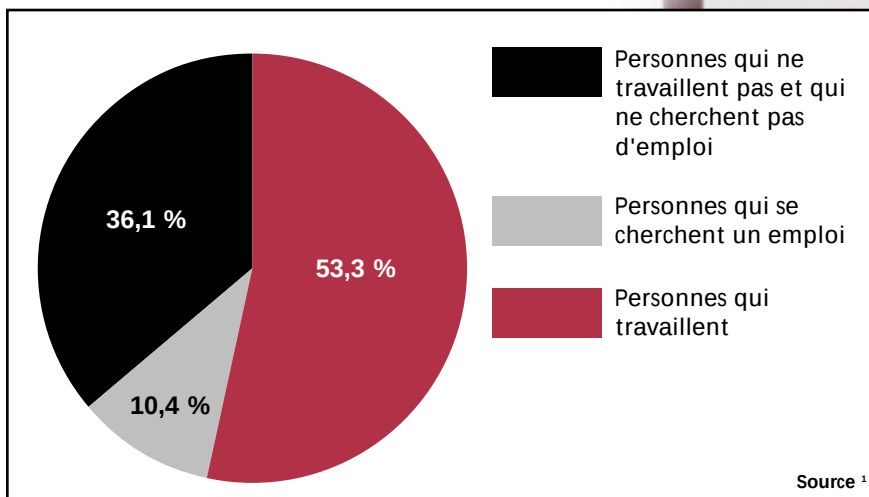
La population inactive n'est pas constituée uniquement de travailleurs découragés. Il existe des personnes qui préfèrent prendre soin de leur famille, des étudiants, des personnes retraitées et d'autres dont le handicap est trop sévère pour pouvoir travailler. De manière plus générale, cet indicateur ne donne de l'information ni sur la qualité ni la durabilité des emplois créés.

Pour en savoir un peu plus...

Il existe plusieurs statistiques pour décrire la situation de l'emploi. Le **taux de chômage** correspond aux personnes sans emploi qui se cherchent activement un emploi. Le **taux d'activité** englobe les travailleurs et les chômeurs qui cherchent activement un emploi. Les personnes qui ne travaillent pas et qui ne se cherchent plus un emploi ne font plus partie de la population active : ce sont les travailleurs découragés. Une augmentation du taux de chômage peut donc être de bon augure si elle s'accompagne d'une hausse du taux d'activité. Cela signifie que des travailleurs découragés reviennent sur le marché du travail. Les changements du taux d'activité donnent une idée de la confiance qu'ont les gens de se trouver un emploi. Le taux d'activité n'a presque pas augmenté en 2000, demeurant à 59,5 %. Cette stabilité s'explique par le fait que l'augmentation du taux d'emploi s'est faite au

détriment du taux de chômage, et non de la population inactive qui, elle, est restée stable.

Le taux d'emploi inclut tout type de travail : à temps plein, mais aussi à temps partiel, à contrat, travail autonome ou saisonnier. Entre 1975 et 1994 au Canada, la proportion de travailleurs à temps partiel qui auraient voulu un emploi à temps plein a augmenté de 11 % à 35 %, une hausse d'environ 675 000 travailleurs². De plus, plusieurs travailleurs sont employés dans un domaine qui n'est pas le leur, et parfois moins bien rémunéré. Ces deux mesures réfèrent au sous-emploi.



Données sur le marché du travail en 2000

CULTURE

« Ensemble de convictions partagées, de manières de penser et d'agir qui orientent plus ou moins consciemment le comportement d'un individu, d'un groupe. »

(Dictionnaire Le Petit Larousse Illustré)

- 7 Pourcentage de femmes
élues à la mairie et sur
les conseils municipaux 32
- 8 Taux d'emploi
chez les autochtones 34
- 9 Pourcentage de
personnes handicapées
participant au marché
du travail 36
- 10 Nombre d'événements et
nombre d'artistes regroupés
dans les centres d'art
contemporain 38
- 11 Main-d'œuvre culturelle 40
- 12 Fréquentation des
bibliothèques publiques 42

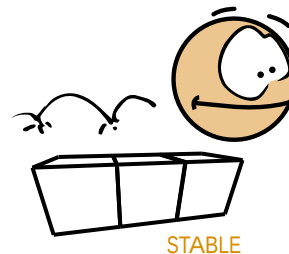
*Le développement
durable
s'inscrit dans un
changement culturel.
Il questionne
les modèles actuels
de notre société
en favorisant une
société axée
sur l'« être » plutôt
que sur l'« avoir ».*



7 PROPORTION DE FEMMES ÉLUES À LA MAIRIE ET AUX CONSEILS MUNICIPAUX

Objectif

Réduire toute forme de discrimination envers divers groupes sociaux.

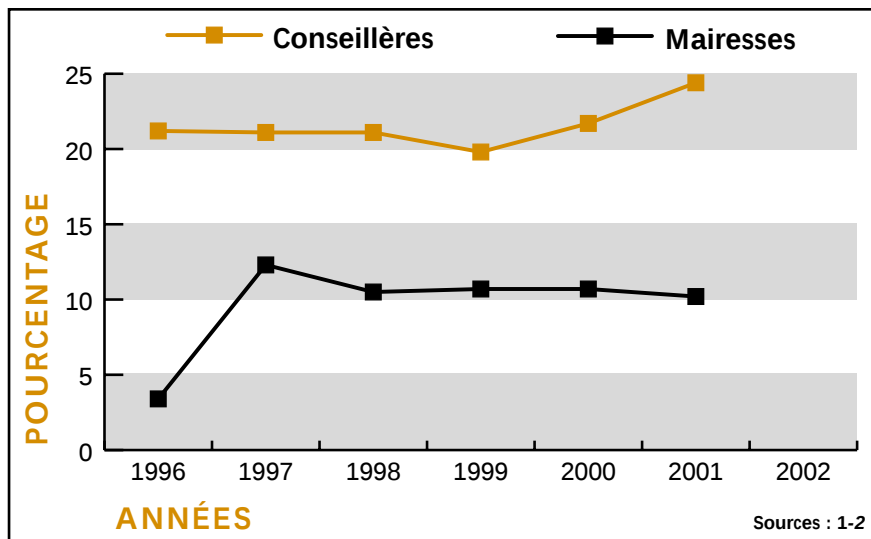


Quoi ?

L'indicateur fait ressortir le nombre de femmes sur cent personnes élues à la mairie et le nombre de femmes sur cent personnes élues aux conseils municipaux.

Pourquoi ?

Cet indicateur vise à illustrer la participation des femmes à la vie publique, particulièrement aux postes de pouvoir et de responsabilité. Les femmes, de l'avis de plusieurs, apporteront une nouvelle manière de gouverner. Plus important encore, une fois arrivées au pouvoir, elles auront la possibilité d'ouvrir la voie aux autres femmes et d'éliminer elles-mêmes la discrimination sexuelle. L'obtention de postes de pouvoir par les femmes peut aussi s'interpréter comme le signe qu'elles arrivent à concilier ambitions professionnelles et vie familiale. Pour cela, les femmes doivent déléguer une partie des tâches dites traditionnelles par la responsabilisation du conjoint et par certaines facilités de services et d'organisation.



Évolution du nombre de conseillères et de mairesses (%)

Quoi de neuf ?

Jusqu'en 2001, le nombre de femmes aux postes de conseillère et de mairesse demeurait assez stable.¹ Par contre, les données de 2001 rendent compte du portrait de situation au lendemain de la fusion de sept municipalités du Saguenay : Canton-Tremblay, Chicoutimi, Jonquière, La Baie, Lac-Kénogami, Shipshaw et Laterrière. Ainsi, le nombre total d'élus est passé de 406 (350 conseillers-ères et 56 maires-resses) en 2000 à 360 (311 conseillers-ères et 49 maires-resses) en date du 18 février 2002.

Cette mise à jour permet de constater que le nombre de conseillères municipales continue d'augmenter, passant de 21,7 à 24,4%. Contrairement à ce qu'on pourrait penser, cette croissance n'est pas due à l'augmentation nette du

nombre de femmes à ce poste, mais plutôt à l'abolition de postes de conseillers qui étaient occupés par des hommes. Les conseillères sont maintenant au nombre de 76 au début de l'année 2002.

Les données nous indiquent aussi que les mairesses sont de moins en moins nombreuses. Cinq femmes sont actuellement mairesses d'une municipalité au Saguenay—Lac-Saint-Jean.² Le contexte des restructurations municipales ne favorisait pas une avancée à ce niveau puisque les statistiques démontrent que les femmes sont davantage représentées dans les petites municipalités que dans les grandes. Souhaitons qu'avec l'expérience, les conseillères voudront accéder à ces postes de responsabilités.

Pour en savoir un peu plus...

Les conseils municipaux ne sont pas les seuls lieux de pouvoir. En 1995, les femmes représentaient seulement 5,4 % des sièges aux conseils d'administration et 4,2 % des sièges aux conseils exécutifs des organismes publics. Pourquoi les femmes sont-elles encore en minorité dans la vie publique ? Il est certain qu'il existe une certaine forme d'inertie à combattre : peu de femmes y participent, donnant ainsi moins l'exemple aux jeunes et moins d'occasions aux autres femmes.

Mais la présence des femmes dans ces postes va aussi de pair avec leur situation socio-économique. En effet, les femmes sont beaucoup moins nombreuses sur le marché du travail : 47 femmes sur 100 en moyenne étaient sur le marché du travail en 1996, alors que cette proportion s'élevait à 68,2 hommes sur 100. En fait, même celles qui travaillent gagnent un salaire qui équivaut aux 2/3 seulement du salaire des hommes. Cette situation s'explique en partie parce qu'elles sont beaucoup plus représentées dans le travail à temps partiel (37,4 %

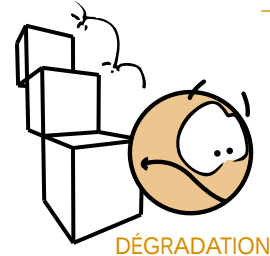
contre 30,6 % chez les hommes), mais aussi parce qu'elles sont moins nombreuses dans les postes mieux rémunérés comme les postes de cadre supérieur, en sciences naturelles et appliquées, ou certains postes en informatique, en transformation ou en fabrication.³



8 TAUX D'EMPLOI CHEZ LES AUTOCHTONES

Objectif

Réduire toute forme de discrimination envers les divers groupes sociaux



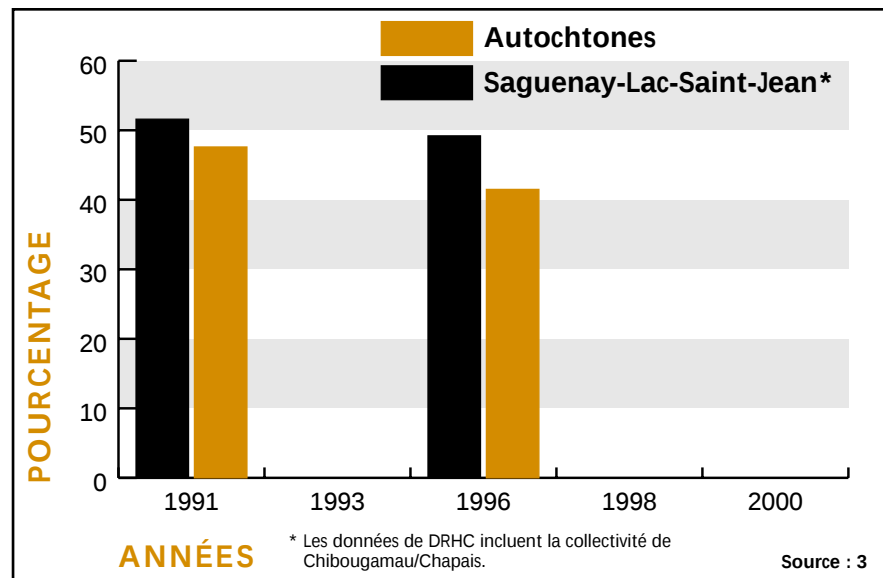
Quoi ?

Une personne autochtone est une personne ayant « au moins une origine autochtone, c'est-à-dire Indien d'Amérique du Nord, Métis, ou Inuit, ou déclarant être un Indien inscrit en vertu de la Loi sur les Indiens du Canada ».¹ Le taux d'emploi chez les Autochtones correspond au nombre de personnes autochtones qui occupent un emploi (à temps plein ou à temps partiel), exprimé en pourcentage de la population adulte autochtone.

Pourquoi ?

La cohésion sociale est une notion qui exprime l'équité et la force des liens sociaux entre les individus et entre les groupes d'individus d'une collectivité. Elle est une composante du bien-être d'une collectivité et nécessaire au maintien de la paix et du développement économique. Elle suppose des valeurs communes, la diminution de l'écart entre les riches et les pauvres et un sentiment de solidarité chez les citoyens d'une même collectivité.² Elle est ici mesurée par la façon dont s'intègrent les citoyens les plus vulnérables. À quoi peut prétendre une société qui néglige une partie de sa population ? Dans cette optique, deux indicateurs évaluent l'intégration sur le marché du travail d'une culture minoritaire (les Autochtones) et des personnes handicapées (voir la fiche suivante).

Cris et Innus, ces Premières Nations sont les principales représentantes d'une toute autre culture vivant avec nous sur le territoire. Quelle est la somme de tous les savoirs qu'elles nous ont transmis sur le monde d'ici, sur la nature



Taux d'emploi chez les Autochtones et dans la population totale

et sur la façon de la comprendre, sur la spiritualité? Les autochtones nous ont influencés comme peuple presque autant que nous les avons influencés nous-mêmes. En fait, nous leur devons notre survie des premières années, alors qu'en revanche notre présence a trop souvent signifié pour eux maladie, dépossession de leurs terres et assimilation. Peut-il en être autrement? Nous croyons que oui, et les actions entreprises le prouvent déjà.

Quoi de neuf ?

Selon les profils des collectivités³, le taux d'emploi chez les Autochtones s'élevait à 41,51 % en 1996. Autrement dit,

quatre adultes autochtones sur dix occupaient un emploi lors du recensement de 1996. À titre de comparaison, 49,2 % de la population adulte totale de la région occupait un emploi au moment du recensement, soit près de cinq adultes sur dix.

Si l'on se fie à la tendance illustrée entre les deux derniers recensements (1991 et 1996), l'écart entre les Autochtones et les Allochtones (les Blancs) au chapitre de l'emploi semble s'être élargi. Dans un contexte où la situation de l'emploi paraît s'être détériorée en région durant cette période, les personnes autochtones semblent en avoir particulièrement souffert.

Attention !

Nous avons choisi le taux d'activité chez les Autochtones comme mesure d'équité entre les Autochtones et les personnes allochtones. Par contre, nous sommes ouverts à la possibilité de retenir un autre indicateur plus significatif de leur point de vue. Serait-ce le pourcentage des Autochtones qui parlent la langue de leur Nation ? Ou alors l'avancement des pourparlers sur la gouvernance des Premières Nations ?

Pour en savoir un peu plus...

La population autochtone est très jeune (au Canada, environ 57 % des Autochtones ont moins de 25 ans, contre 35 % chez les Canadiens non autochtones), et elle croît plus rapidement que celle des non autochtones. Dans les réserves, la population devrait augmenter de plus de 50 % entre 1991 et 2015.

En raison de problématiques particulières (toxicomanie, taux élevé de suicide, pauvreté et problèmes de santé tel le diabète), leur espérance de vie à la naissance est de 10 ans inférieure à celle des Canadiens non autochtones. Leur revenu moyen disponible (incluant les transferts gouvernementaux) est de moitié inférieur à celui des autres Canadiens.

Malgré cela, l'image négative qui est présentée des Autochtones et de leurs conditions de vie empêche souvent de voir les progrès accomplis. Le taux de mortalité infantile des Indiens inscrits a diminué, passant de 26,5 sur 1000 à 10,9 sur 1000 entre 1978 et 1993. Entre 1975 et 1995, le nombre d'écoles administrées par les Premières nations est passé de 53 à 412. Dans les réserves, 15 % des élèves poursuivaient leurs études jusqu'en 12^e année en 1970. En 1994, 75 % d'entre eux atteignaient ce niveau. Même s'il reste encore beaucoup à faire, des mesures importantes sont prises pour régler les difficultés socio-économiques, et l'écart entre les conditions de vie des Autochtones et celles de la population en général se rétrécit.⁴

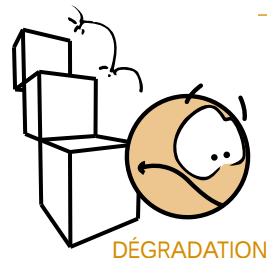
Les Premières Nations ont exprimé le désir d'être gérées par un gouvernement capable de rendre des comptes. Ainsi, il est question d'établir une gouvernance, de sorte que la principale relation soit établie entre le gouvernement des Premières nations et les membres des Premières nations, plutôt qu'entre le gouvernement du Canada, le Chef de bande et le Conseil de bande. Une gouvernance permettrait aux Premières nations de diriger et de gérer leur propre développement social et économique. La mise en place de services et de programmes bien gérés et l'obligation de rendre des comptes aux membres des Premières nations sont nécessaires à une saine gouvernance.⁵



9 POURCENTAGE DE PERSONNES HANDICAPÉES PARTICIPANT AU MARCHÉ DU TRAVAIL

Objectif

Réduire toute forme de discrimination envers divers groupes sociaux.



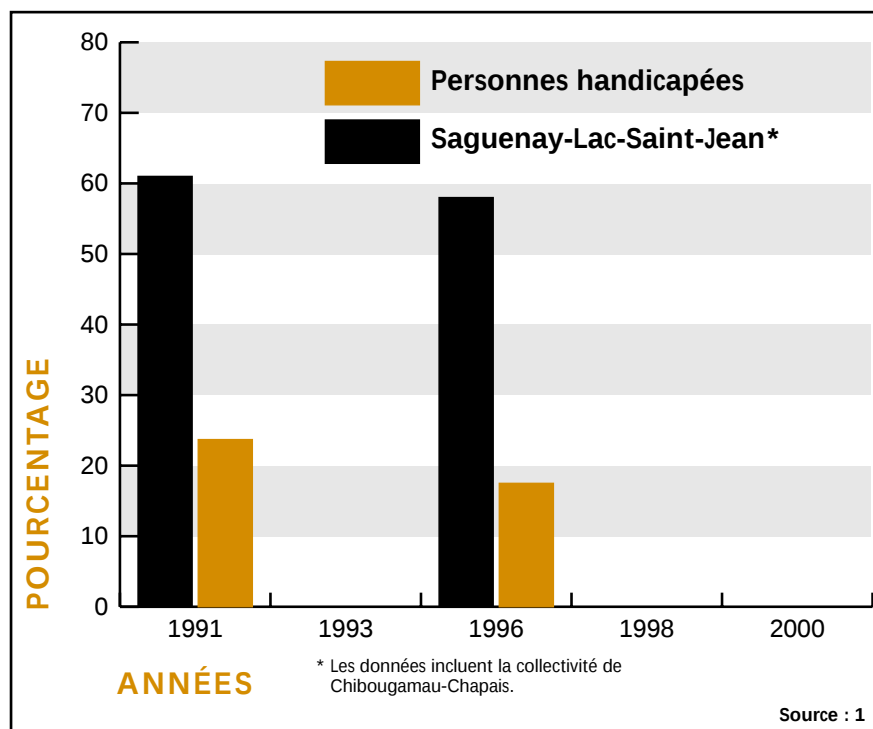
Quoi ?

Une personne handicapée est une personne qui présente un handicap persistant d'ordre physique, mental, psychiatrique, sensoriel ou qui éprouve des difficultés d'apprentissage persistantes. La participation au marché du travail des personnes handicapées est mesurée par le nombre de personnes handicapées qui occupent un emploi ou qui reçoivent des prestations d'assurance-emploi au moment du recensement, exprimé en pourcentage de la population adulte handicapée. La participation au marché du travail est synonyme de « taux d'activité ».

Pourquoi ?

Cet indicateur est le deuxième qui vise à mesurer la cohésion sociale (voir à ce sujet la fiche précédente). L'intégration professionnelle n'est qu'une des nombreuses façons d'évaluer l'intégration des personnes handicapées. La personne handicapée souhaite aussi vivre pleinement les diverses situations de la vie comme participer aux activités domestiques et quotidiennes, entretenir des relations avec les proches, les activités de compétence et d'apprentissage et s'impliquer dans la communauté... comme tout le monde.

Le taux d'activité est ici préféré au taux d'emploi car il exprime la confiance que les adultes ont à l'égard du marché du travail. Bien qu'un handicap trop sévère empêche certaines personnes de travailler, la plupart des gens qui ont un handicap sont parfaitement capable d'occuper un emploi, à plus forte raison lorsque les infrastructures adaptées sont présentes.



Taux d'activité chez les personnes handicapées

Quoi de neuf ?

Au Saguenay—Lac-Saint-Jean comme ailleurs, les personnes handicapées sont moins présentes sur le marché du travail. En 1996, 17,5 % des personnes handicapées occupaient un emploi ou recevaient des prestations d'assurance-emploi. Cela signifie un recul par rapport à l'année 1991, où une plus forte proportion (23,7 %) de ces personnes étaient sur le marché du travail. La détérioration généralisée de la situation de l'emploi durant cette période peut expliquer en partie cette diminution.

Pour en savoir un peu plus...

En 1996, 5420 personnes handicapées adultes vivaient dans la région, ce qui constituait une augmentation de 10 % en cinq ans. Ils représentent environ 2 % de notre population. Au Québec, selon Statistique Canada, près d'un million de personnes vivent avec des limitations sur le plan de la mobilité, de l'agilité, de la vision, de l'audition ou de la parole, ou bien en raison d'une déficience intellectuelle. Cette incapacité peut être présente à la naissance ou développée à la suite d'une maladie ou d'un accident. De manière directe ou indirecte, chez nos proches ce phénomène touche plus du tiers de la population québécoise et cette proportion risque d'atteindre, d'ici quelques années et en raison du vieillissement de la population, près de la moitié de celle-ci.² C'est donc dire que nous sommes de plus en plus amenés à côtoyer des personnes aux prises avec une limitation physique ou intellectuelle.

Saviez-vous que les employeurs qui engagent une personne handicapée peuvent bénéficier de divers programmes comme le Contrat d'intégration au travail (CIT) de l'Office des personnes handicapées du Québec ? Dans le cadre d'un tel contrat, l'Office subventionne,

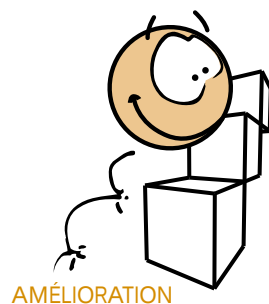
par exemple, l'adaptation des postes de travail ou des mesures temporaires d'apprentissage.



10 NOMBRE D'ARTISTES ET D'ÉVÉNEMENTS DANS LES CENTRES D'ART CONTEMPORAIN

Objectif

Reconnaître et stimuler les lieux de création et de recherche artistiques



Quoi ?

Pour évaluer l'effervescence en ce qui concerne l'art, le Tableau de bord compile le nombre d'artistes et d'événements (expositions ou autres) dans cinq centres d'art contemporain du Saguenay—Lac-Saint-Jean :

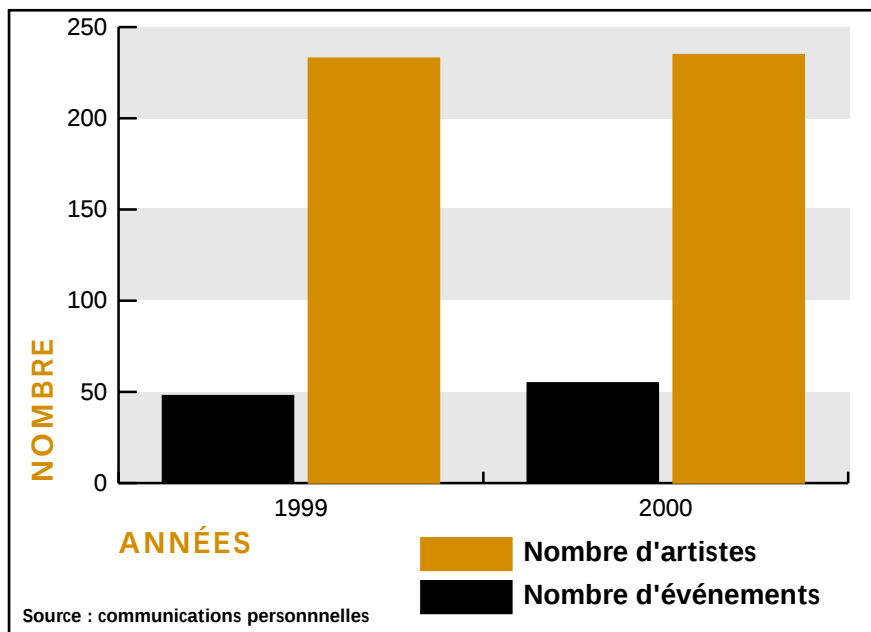
- Atelier d'estampe Sagamie (771, rue Gauthier O., Alma)
- Espace virtuel (534, rue Jacques-Cartier, Chicoutimi)
- Galerie Séquence (132, rue Racine E, Chicoutimi)
- Langage Plus (414, rue Collard O., Alma)
- Médium : Marge (pour information, tél. : 695-0971)

Pourquoi ?

L'art est-il important ? Il n'est pas essentiel à la survie au sens biologique du terme, mais que nous est-il parvenu des hommes préhistoriques, des Grecs, des Égyptiens, de la Renaissance, ou de l'époque victorienne, sinon leur héritage culturel ? L'art est la marque d'un peuple qui dure à travers le temps. C'est l'empreinte tangible de sa culture, son affirmation. C'est aussi sa réflexion sur lui-même ; l'artiste renvoie à sa collectivité une critique, un reflet des phénomènes vécus et des valeurs souvent cachés ou ignorés.

La pratique de l'art dénote aussi une vitalité. C'est le signe qu'une collectivité est assez prospère pour se soucier de besoins intangibles mais essentiels comme la réalisation de soi, l'expression et la création.

Parmi toutes les manifestations d'art, nous avons choisi



Artistes et événements de cinq centres d'art contemporain

l'art contemporain. Non pas que les autres formes d'art et d'artisanat soient inutiles, loin de là. D'abord, les centres d'art contemporain nous sont apparus plus facilement mesurables (puisque peu nombreux). La présence d'art contemporain est aussi un signal positif comme quoi l'art en général se porte relativement bien. Les centres d'art contemporain existent lorsqu'un ensemble de formes d'art et leurs infrastructures les soutiennent. Il n'y aurait pas d'art contemporain en région s'il n'y avait pas d'abord une vie culturelle populaire vigoureuse. Enfin, l'art contemporain est un précurseur. Il ouvre les portes aux voies d'expression à la culture populaire de demain. Ils sont donc garants de l'avenir.

Quoi de neuf ?

La région du Saguenay—Lac-Saint-Jean est un lieu particulièrement vivant et « agissant » en ce qui concerne l'art contemporain.

Le suivi de deux années ne suffit pas à pouvoir tracer une tendance à l'amélioration ou à la dégradation. Par contre, l'année 2000 semble avoir été fertile pour les centres d'art concernés. Bien que le nombre d'artistes semble relativement constant (233 en 1999, et 235 en 2000), le nombre d'événements a augmenté sensiblement en l'espace d'un an, passant de 48 à 55.

Attention !

L'indicateur a pu omettre certains regroupements d'artistes lors de cette première diffusion. Certains ajustements pourraient être apportés éventuellement.

Pour en savoir un peu plus...

Les centres d'art contemporain sont souvent méconnus de la population parce qu'ils sont peu médiatisés. Mais la plupart d'entre eux sont heureux d'accueillir le public en permanence.

L'Atelier d'estampe Sagamie s'intéresse à l'estampe, à la gravure et à l'image imprimée, dont l'infographie par exemple. Il accueille et soutient (sur le plan technique) des artistes de la région et d'ailleurs. Les gens peuvent visiter leur galerie, qui présente dix expositions chaque année.

L'Espace virtuel sert de vitrine et de lieu de manifestation aux artistes de la relève. Il couvre tous les champs de pratique artistiques, depuis les arts visuels dans les galeries jusqu'aux événements de danse et de théâtre, en passant par les manifestations itinérantes à l'extérieur de la région.

La Galerie Séquence a développé une orientation en art visuel et médiatique couvrant un volet national et international. Les événements comprennent des expositions d'art visuel (alliant photographie, vidéo, numérique etc.) parfois réalisées en direct devant les visiteurs (ce qu'on appelle performance).

Langage Plus est un lieu de diffusion en art actuel. Ses activités se caractérisent par des expositions, des per-

formances et par la tenue d'événements internationaux technologiques ou thématiques. Ils éditent aussi des catalogues et d'autres publications.

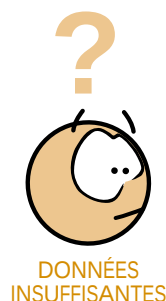
Enfin, Medium : Marge est un collectif d'artistes qui diffuse des expositions et des soirées-performance à divers endroits. Les artistes encouragent une approche de parrainage de la relève, par exemple dans l'exposition « Les vases communicants ».



11 MAIN-D'ŒUVRE CULTURELLE

Objectif

Soutenir et intégrer le secteur culturel à l'activité économique régionale.



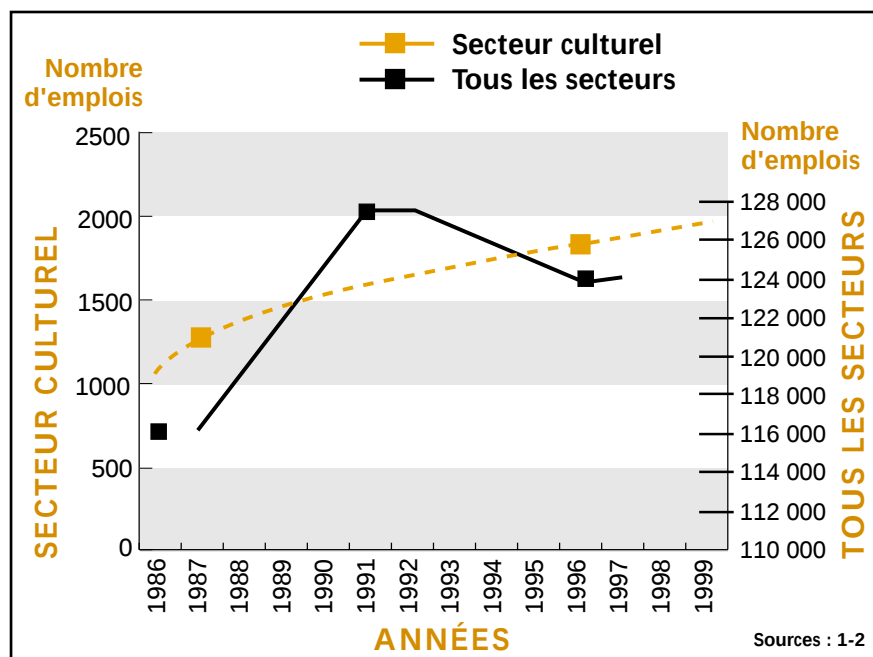
Quoi ?

Cet indicateur consiste à dénombrer le nombre de personnes qui travaillent dans le secteur culturel, soit les secteurs suivants : arts visuels (peintres, photographes, graphistes, etc.); bibliothèques, archives, musées et galeries d'art (archivistes, commis, bibliothécaires, restaurateurs d'art, etc.); écrit (auteurs, journalistes, traducteurs, agents de relations publiques, etc.); métiers d'art (artisans); scène, radio, écran (producteurs, acteurs, danseurs, personnel technique du son et de l'image, etc.). L'indicateur exclut les secteurs télécommunications et design, parfois associés au secteur culturel, pour fin de comparaison avec les mesures antécédentes. Cet indicateur exclut aussi les chômeurs âgés de 15 ans et plus qui n'ont jamais travaillé ou qui ont travaillé seulement avant le 1^{er} janvier 1995.

Pourquoi ?

Le rayonnement de la culture d'un peuple va de pair avec la fierté et le sentiment d'appartenance de sa population. La culture, l'art en particulier, se développe surtout dans un climat favorable, où la population arrive à subvenir à ses besoins essentiels et qu'elle cherche à se réaliser et à s'exprimer. Elle est influencée par d'autres cultures mais elle cherche aussi à étendre sa culture et à influencer les autres.

Le nombre de personnes qui travaillent dans le secteur culturel a été choisi pour mesurer l'attention et les ressources allouées à la culture. Cependant, il serait intéressant de connaître la proportion de programmes et d'activités culturelles qui ont



Emplois du secteur culturel

été conçues dans notre région ou, à tout le moins, dans notre province. Par exemple, il est intéressant de savoir combien de spectateurs vont visionner des films québécois, combien de pièces de théâtre présentées sont des créations régionales, etc.

Quoi de neuf ?

Les deux mesures qui ont été prises semblent montrer une croissance du nombre de travailleurs du secteur culturel. Il faut cependant mettre en relation cette croissance avec celle du nombre total de travailleurs. En 1996, la population active du secteur culturel représentait 1,5 %

de la population active totale. Les données de 1987 et 1996 proviennent de sources et de méthodologies différentes. Ces différences méthodologiques rendent impossible la comparaison de ces deux années entre elles. La prochaine mise à jour du Tableau de bord permettra de mieux interpréter les tendances qui ont cours actuellement.

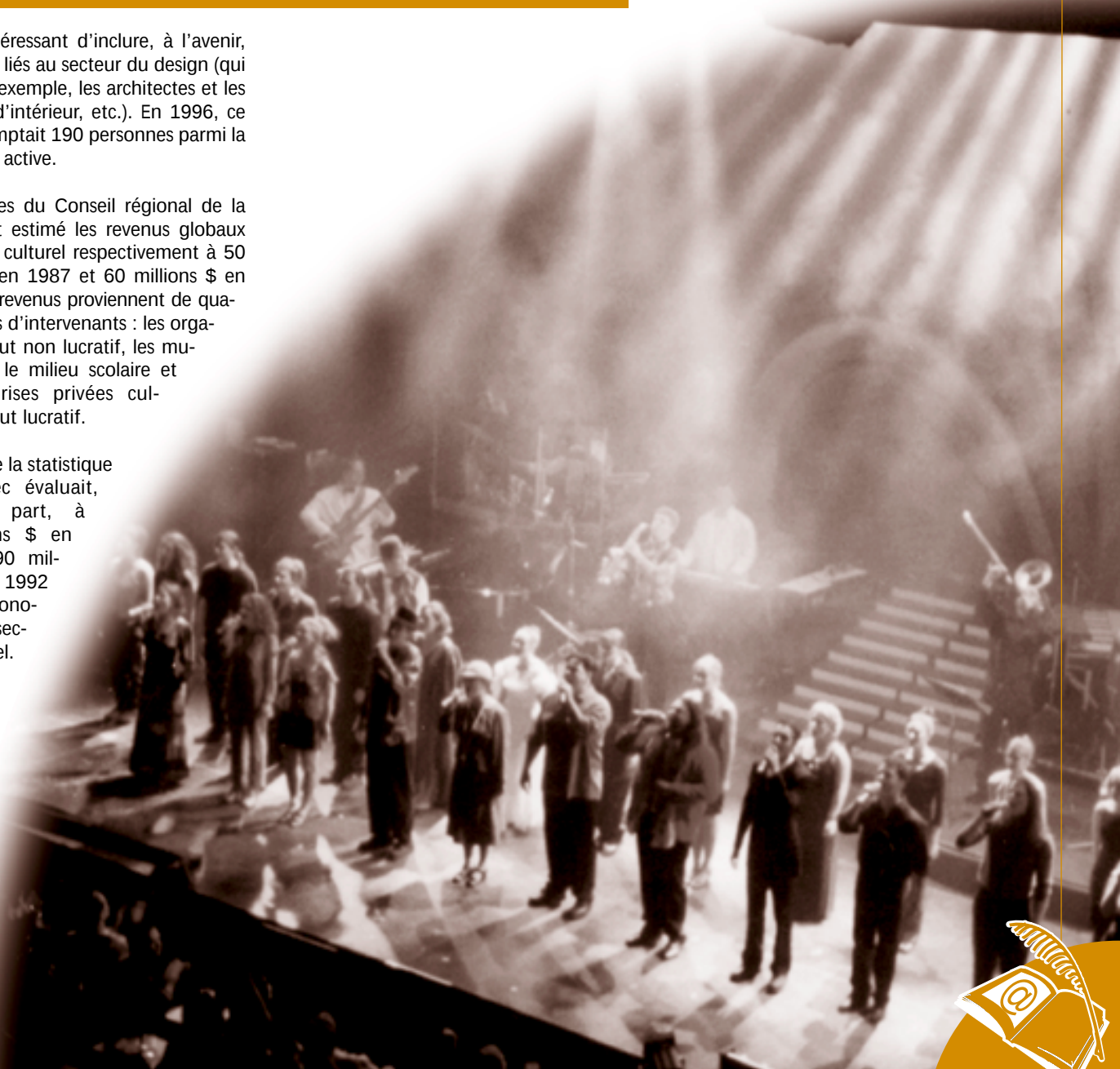
Malgré tout, ces deux données sont mises en perspective sur l'illustration graphique.

Pour en savoir un peu plus...

Il serait intéressant d'inclure, à l'avenir, les emplois liés au secteur du design (qui inclut, par exemple, les architectes et les designers d'intérieur, etc.). En 1996, ce secteur comptait 190 personnes parmi la population active.

Deux études du Conseil régional de la culture ont estimé les revenus globaux du secteur culturel respectivement à 50 millions \$ en 1987 et 60 millions \$ en 1992. Ces revenus proviennent de quatre groupes d'intervenants : les organismes à but non lucratif, les municipalités, le milieu scolaire et les entreprises privées culturelles à but lucratif.

L'Institut de la statistique du Québec évaluait, pour sa part, à 75 millions \$ en 1987 et 90 millions \$ en 1992 l'impact économique du secteur culturel.



12 BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES

Objectif

Favoriser la pratique des loisirs qui contribuent à développer, diffuser et à encourager la culture

Quoi ?

Cet indicateur réunit deux mesures d'utilisation des services de bibliothèque :

- le nombre d'abonnés aux bibliothèques publiques par rapport à la population totale (en pourcentage);
- le nombre moyen de prêts par habitant, par année.

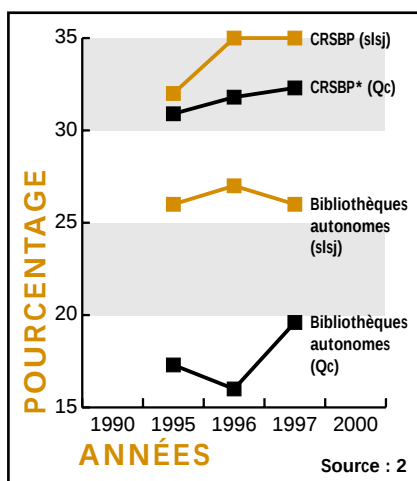
Deux types de bibliothèques sont étudiées. Les bibliothèques publiques autonomes constituent des unités indépendantes qui se retrouvent surtout dans les plus grandes villes ou arrondissements de la région. Bien qu'elles soient autonomes, elles collaborent ensemble. Les Centres régionaux de services aux bibliothèques publiques (CRSBP) sont des unités interdépendantes réunies au sein d'un réseau régional, afin d'offrir collectivement les meilleurs services possibles aux petites collectivités.

Pourquoi ?

Une éducation satisfaisante, un accès gratuit et sans restriction pour tous à l'information, au savoir et à la culture sont des éléments indispensables pour atteindre la véritable citoyenneté et pour favoriser les progrès de la démocratie. À cet effet, les bibliothèques sont considérées comme un outil important de l'éducation permanente et du développement culturel des individus et des groupes sociaux.

En effet, une attention spéciale est portée afin qu'elles soient accessibles et abordables pour tous. Elles fournissent l'occasion aux gens de tous âges, de toutes origines et de toutes conditions de se rapprocher en une sorte de lieu social commun, qui réunit les multiples tendances en information.

Les bibliothèques publiques ont diversifié leurs services, au fil des progrès technologiques, pour



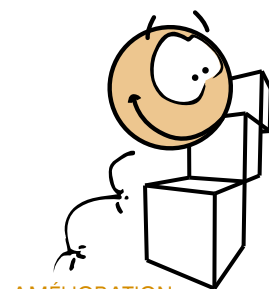
Pourcentage moyen de la population abonnée à une bibliothèque publique

répondre aux besoins les plus divers. Elles offrent un nombre important de livres mais aussi de documents audio et vidéo, de cédéroms, de disques compacts, un accès Internet et des lieux de réunion et d'exposition.

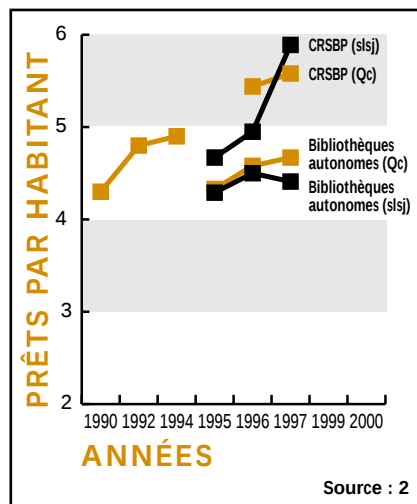
Enfin, les bibliothèques forment un lieu qui fait le contre-poids aux idées et à la culture dominante des autres médias. L'utilisateur a accès à une plus grande diversité d'information et de sources d'information. En stimulant la curiosité, elles développent la réflexion critique et donnent le goût d'apprendre. Elles sont donc un maillon essentiel de la vie démocratique.

Quoi de neuf ?

Entre 1995 et 1997, autant le pourcentage de la population abonnée que le nombre de prêts par habitant ont connu une croissance continue. Cette croissance s'observe également sur une longue période au Québec.



AMÉLIORATION



Prêts par habitant dans les bibliothèques publiques

Par contre, le pourcentage de la population abonnée à une bibliothèque autonome est substantiellement inférieur dans la région contrairement à la moyenne provinciale. Les prêts par habitant au Saguenay—Lac-Saint-Jean y sont comparables à la moyenne québécoise.

Les données sur les bibliothèques affiliées aux Centres régionaux de services aux bibliothèques publiques (CRSBP) diffèrent en ce qui concerne la proportion d'abonnés de même qu'au niveau du nombre de prêts par habitant, également supérieur à la moyenne provinciale de ces regroupements. En effet, la proportion d'abonnés aux bibliothèques affiliées aux CRSBP du Saguenay—Lac-Saint-Jean est supérieure à la moyenne provinciale ainsi qu'à la proportion d'abonnés aux bibliothèques autonomes. Le nombre de prêts enregistrés aux bibliothèques autonomes est, d'autre part, inférieur à celui des bibliothèques affiliées aux centres régionaux, tant dans la région qu'ailleurs en province².

Attention !

Il serait intéressant de vérifier si les statistiques de ressources, le budget notamment, sont liées au degré d'utilisation des services de bibliothèques.

Pour en savoir un peu plus...

Les données relatives aux ressources mises à la disposition des bibliothèques indiquent que celles du Saguenay—Lac-Saint-Jean sont moins favorisées que les bibliothèques québécoises en général. En effet, elles reçoivent un budget de 22,86 \$ par habitant, alors que les bibliothèques des autres régions reçoivent, en moyenne, un budget de 27,27 \$ par habitant. À titre de comparaison, l'Abitibi-Témiscamingue reçoit 30,54 \$ par habitant, Montréal en reçoit 33,13 \$ et l'Estrie, 20,32 \$ par habitant.

Le Québec accuse depuis toujours un retard sur l'Ontario et les autres provinces. Le Québec, gouvernements provincial et municipaux confondus, consacre aux bibliothèques, bon an mal an, environ 45 % moins de ressources budgétaires per capita et 50 % moins de ressources humaines que les autres provinces canadiennes³. Et les bibliothèques du Canada sont encore très loin du niveau d'excellence des pays scandinaves, par exemple⁴.

Les bibliothèques possèdent en moyenne 2,11 livres par habitant, tandis que la norme proposée par l'UNESCO s'élève à trois livres par habitant. L'espace disponible dans les bibliothèques représente seulement 79 % de ce qu'il devrait être, compte tenu des normes en vigueur.

Fait à noter : les bibliothèques les plus performantes du Québec sont parmi celles qui sont dirigées par un conseil d'administration au lieu d'être intégrées directement aux structures administratives des municipalités qu'elles desservent. D'ailleurs, les bibliothèques relevant d'un conseil

d'administration enregistrent un prêt par habitant supérieur de 21 %. La Baie, la seule municipalité dans la région (avant la fusion) qui était dotée d'une telle structure, arrivait au cinquième rang au Québec pour les prêts par habitant. De ce point de vue, il est regrettable que la nouvelle ville de Saguenay n'ait pas décidé de s'inspirer de ce modèle lors de la réforme administrative qu'a entraînée la fusion. Impliquer réellement les citoyens et usagers — et non seulement les consulter — devrait donc être une préoccupation à ne pas perdre de vue.

Plusieurs pays occidentaux se sont dotés de législations protégeant entre autres la gratuité des services de base de la bibliothèque. Au Québec, il n'existe actuellement aucune loi sur les bibliothèques².



ENVIRONNEMENT

« ...ensemble des conditions naturelles (physiques, chimiques, biologiques) susceptibles d'agir sur les organismes vivants. » (Dictionnaire Le Petit Robert)

13 Succès de pêche à la
ouananiche 46

14 Concentration annuelle
de BaP près d'une source
industrielle — Nombre de
dépassements de la norme
sur les MST 48

15 IQBP de l'eau du Saguenay
et de certains affluents 50

16 Ratio sols contaminés/sols
réhabilités 52

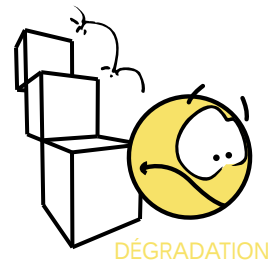
*Le respect de
l'environnement
est la condition du
développement.*



13 SUCCÈS DE PÊCHE À LA OUANANICHE

Objectif

L'état des ressources fauniques représente bien la qualité des habitats naturels



Quoi ?

Le succès de pêche est un des indicateurs utilisés par les gestionnaires de la faune de la FAPAQ et de la CLAP pour mesurer l'abondance de cette espèce. Il correspond à l'effort de pêche (en heures) divisé par le nombre de captures de ouananiches :

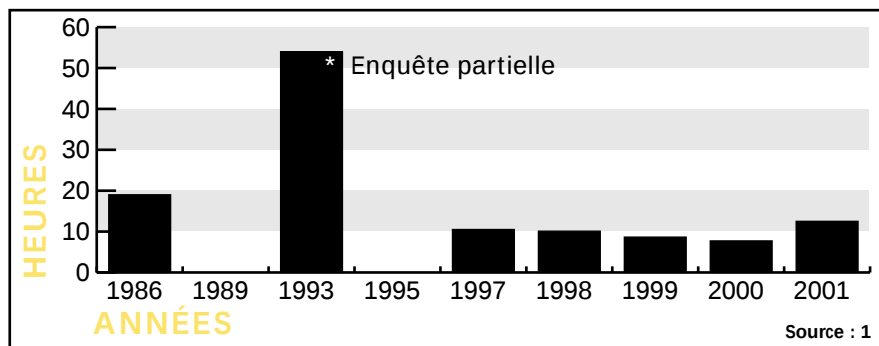
$$\text{Succès} = \frac{\text{Effort (nombre d'heures de pêche)}}{\text{Prises capturées}}$$

Il faut toutefois préciser que les prises ne sont pas toutes conservées. Depuis 1994, les pêcheurs doivent remettre à l'eau les ouananiches de moins de 40 cm (15 po) de longueur à la fourche. L'indicateur choisi considère ici toutes les captures, y compris celles qui sont remises à l'eau. Les cinq principaux secteurs de pêche de jour du lac Saint-Jean sont considérés.

Pourquoi ?

Avant la construction des grands barrages, à la fin du XIX^e siècle, il n'était paraît-il pas rare de capturer plus de 30 ouananiches par demi-journée de pêche. Un cri d'alarme concernant la ouananiche a été sonné en 1985. Seulement 62 reproducteurs ont remonté la rivière aux Saumons pour aller se reproduire. Entre ces deux périodes, on en dénombrait de 300 à 600 selon les années. Le temps nécessaire pour capturer une ouananiche est donc passé de 19 heures en 1986 à plus de 54 heures en 1993. Les pêcheurs ont aussi dû se conformer aux nombreuses restrictions nécessaires pour sauvegarder l'espèce.

Il s'agissait là d'une situation navrante pour une espèce de poisson particulièrement appréciée. Le lac Saint-Jean est en effet un



Nombre d'heures nécessaires pour capturer une ouananiche sur le lac Saint-Jean

des meilleurs sites de pêche à la ouananiche au Québec. Elle fait partie intégrante de l'image de la région et réjouit les pêcheurs d'ici et ceux venus d'ailleurs.

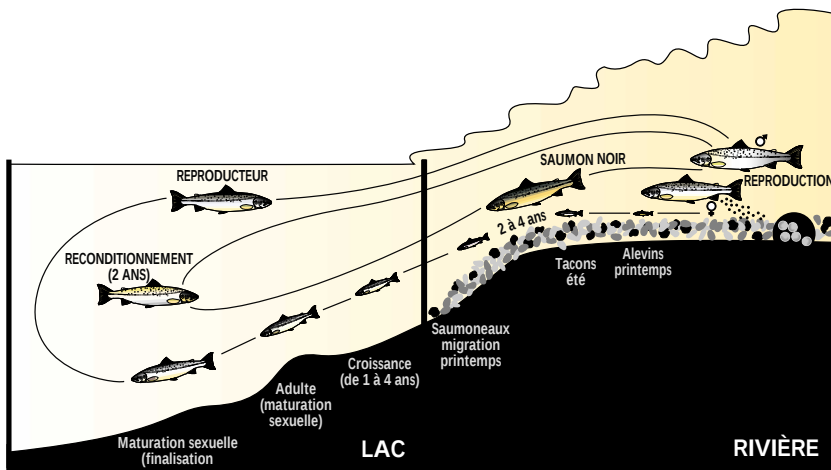
Fréquentant à la fois les rivières et le lac Saint-Jean, la ouananiche reflète aussi l'état de son écosystème : la qualité de l'eau, l'abondance de nourriture ainsi que l'impact des barrages et de la pêche.

Quoi de neuf ?

Au cours de la dernière décennie, deux tendances se sont manifestées. Entre 1993 et 2000, la situation de la ouananiche semblait s'être améliorée. En 1993, une personne devait pêcher 54 heures en moyenne pour capturer une ouananiche. Entre 1997 et 2000, il fallait entre 8 et 10 heures de pêche pour en capturer une⁴. Mais pour capturer une prise « légale » (i.e. de 40 cm et plus de longueur), il fallait plutôt attendre entre 13 et 15 heures. La manière de

collecter l'information auprès des pêcheurs a cependant été modifiée en 1997. Il faut donc en interpréter les données avec circonspection.

En 2001, la pêche à la ouananiche s'est avérée nettement moins fructueuse. Plus de 12 heures et demie étaient nécessaires pour capturer une ouananiche, et plus de 42 heures et demie pour en pêcher une assez grande pour être conservée. Les données préliminaires de 2002 semblent confirmer cette tendance à la dégradation. Les difficultés que rencontre l'espèce semblent être étroitement liées à l'effondrement de la population de l'éperlan du lac Saint-Jean, espèce à la base de la diète de la ouananiche. La FAPAQ, la CLAP et le monde universitaire (UQAC, UL) œuvrent de concert à la réalisation d'un programme de recherche sur l'éperlan. Les reproducteurs sont aussi moins nombreux parce qu'ils sont les descendants des très rares ouananiches qui s'étaient reproduites en 1992-1993.



Source : Conseil du Loisir Scientifique

Cycle de vie de la ouananiche

Pour en savoir un peu plus...

La ouananiche est en fait un saumon atlantique qui vit dans une étendue d'eau douce. Sa forme est allongée et sa queue échancrée. Ses flancs argentés sont tachetés de plus d'une centaine de points foncés, cerclés de rouge brique chez le mâle en période du frai.

La vie d'une ouananiche est marquée par un cycle de séjours entre lac et rivière illustré ci-dessus. Les alevins éclosent d'œufs enfouis dans le gravier à l'automne. À leur sortie du gravier au printemps, ils consomment insectes, larves et nymphes. La ouananiche, alors au stade tacon, reste en rivière pendant encore 2 à 4 ans, le temps de grandir suffisamment pour affronter la vie en lac. Le saumoneau mesure alors entre 12 et 18 cm. Une fois dans le lac, elle croît jusqu'à peser parfois plus de 5 kg (10 livres) au stade adulte, se nourrissant principalement d'éperlans. Elle y reste de 2 à 4 ans. Quand elle atteint 5 ou 6 ans, elle revient au cours de l'été dans la rivière qui l'a vue naître pour se reproduire. Cette période est particulièrement difficile pour le poisson qui ne s'alimentera pas pendant des mois, voire une année complète. Elles pondent en octobre; certaines ouananiches redescendront au lac à la fin

de l'automne, la plupart au printemps suivant. Les ouananiches peuvent se reproduire une deuxième fois après avoir repris leurs forces deux ans en lac, période pendant laquelle la pêche et la mortalité naturelle réduisent leur nombre.

Les gestionnaires de la faune profitent de la montaison en rivière pour dénombrer les reproducteurs ouananiches, ceux qui donnent naissance aux poissons que les pêcheurs pourront capturer 6 à 8 ans plus tard.⁵ Le nombre de reproducteurs s'avère donc également un bon indicateur de l'état de cette espèce.

Dès le milieu des années 80, plusieurs mesures de protection et d'aménagement ont aussi contribué à rétablir la population de ouananiches, dont :

- le report de l'ouverture de la pêche de quatre à cinq semaines (de la fin avril à la fin mai) ;
- l'abaissement des quotas de 3 à 2 poissons ;
- l'interdiction d'utiliser des poissons-appâts ;
- la remise à l'eau obligatoire des poissons de moins de 40 cm à partir de 1994.

Le tableau ci-dessous présente les reproducteurs dénombrés dans chacune des quatre rivières de reproduction. De 1990 à 1999 se déroula le programme d'ensemencement de tacons en rivière. Les années 1997, 1998 et surtout 1999 ont conséquemment vu le nombre de reproducteurs s'accroître dans les 4 rivières sous surveillance. En 2000 et en 2001, le nombre de reproducteurs a considérablement diminué. La rareté de l'éperlan est de plus en plus mise en cause, mais il est bon de se rappeler qu'il s'agit là de la génération issue des pontes de 1992-93, où les reproducteurs étaient particulièrement peu nombreux.⁴

Nombre de reproducteurs de ouananiche répertoriés dans les principales rivières de reproduction

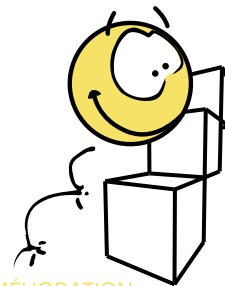
	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001
Rivière aux Saumons *	564	362	62	309	554	646	653	406	378	34	27		194			2385	515	134	
Rivière Mistassini	682	528	334	317	396	1003	1634	813	597	256	137		123	560	1721	1553	1523	455	135
Rivière Ashuapmuchuan					520											2435	3722	864	
Rivière Métabetchouane							570					429	612	931	649	1565	1486	685	119

* Décompte partiel sauf en 1987 et de 1998 à 2000.

Source : 4

Objectif

La pollution de l'air constitue souvent un problème accru dans les régions industrielles comme la nôtre



AMÉLIORATION

Quoi ?

Ce profil comprend deux indicateurs :

- la concentration annuelle moyenne de BaP (ng/m³) à Jonquière et à Laterrière;
- le nombre de jours où l'on a dépassé la norme de PST sur 24 heures.

Pourquoi ?

Les deux indicateurs ont été choisis parce qu'ils ciblent des préoccupations importantes dans la région.

Le benzo(a)pyrène (BaP) est un composé chimique qui fait partie du groupe des hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP) dont on entend souvent parler. Les HAP sont en réalité des substances produites par une combustion incomplète de la matière organique. Le goudron, le coke, le bois, le papier, l'essence et le charbon sont toutes des matières qui dégagent des HAP lorsqu'elles brûlent à température moyenne. Les HAP se collent à la suie et voyagent dans l'air sur de courtes distances.

Les HAP présentent des risques variables à la santé selon le type et la quantité respirée ou avalée. Le BaP est reconnu comme l'un des HAP dont l'exposition prolongée augmente le risque de développer un cancer. Les plus grandes sources de BaP sont la fumée de cigarettes, les incendies et les vieux poêles à combustion lente, la viande cuite sur un barbecue et la fumée des alumineries, particulièrement celles qui utilisent le procédé Söderberg (comme l'usine Alcan à Arvida). C'est pourquoi les deux stations d'échantillonnage sont situées tout près de deux sources d'émission : les usines Alcan de Laterrière et d'Arvida.

Le deuxième indicateur concerne les particules en suspension totales : il s'agit d'un terme

général qui regroupe toutes les particules (suie, pollen, spores, poussières, etc.) qui voyagent dans l'air et dont la grosseur atteint moins de 0,1 mm (entre 2 et 100 µm ou microns). Les particules en suspension, quelles qu'elles soient, sont irritantes pour les poumons. Leur présence suggère que l'air peut contenir une ou plusieurs substance(s) polluante(s). La mesure utilisée est le nombre de jours où la norme du Ministère de l'environnement du Québec a été dépassée (concentration moyenne de 150 µg/m³ sur 24 heures). Les mesures sont prises à six stations :

Nom	Emplacement	Années
Parc Berthier	2885, Berthier, Jonquière	1996 à 2000
Racine	222, Racine, Chicoutimi	1996 à 2000
École Jean-Dequen	90, des Érables, Alma	1996 à 2000
Bureau de poste	309, de la Fabrique, La Baie	1996 à 2000
Usine de filtration	Usine d'épuration, La Baie	1996, 1997
Père Honorat	762, Père Honorat, Laterrière	1996 à 2000

Sources : 1-2

Quoi de neuf ?

Les concentrations annuelles moyennes de BaP aux environs de l'usine Alcan, à Arvida ont diminué considérablement au cours des dix dernières années, passant de 33,5 à 6,1 ng/m³. Elles se situent encore au-dessus de la norme de 0,9 ng/m³ émise par le Ministère, une concentration qu'atteint l'usine Alcan, à Laterrière (voir le graphique). Notez toutefois que la mesure représente le pire scénario que l'on puisse envisager et n'est valable que pour l'environnement immédiat près des usines. En effet, les BaP voyagent sur de courtes distances (de quelques centaines de mètres à quelques kilomètres) avant de se poser au sol ou d'être détruits par un autre composé chimique, le radical hydroxyle. Les centres-villes de Jonquière et de Chicoutimi sont exposés

à des concentrations plus faibles (parce que « diluées »), mais les endroits localisés à proximité des usines sont plus exposés.

En fait, la concentration de HAP dans l'air est très variable d'un endroit à l'autre. La présence de plusieurs résidences qui se chauffent avec de vieux poêles à combustion lente dans un endroit donné (par exemple au cœur de la municipalité de Larouche) occasionne fréquemment une concentration de BaP supérieure aux normes permises. Il est donc important de choisir le type d'appareil de chauffage en fonction de l'efficacité de sa combustion (voir l'indicateur 35 à ce sujet).

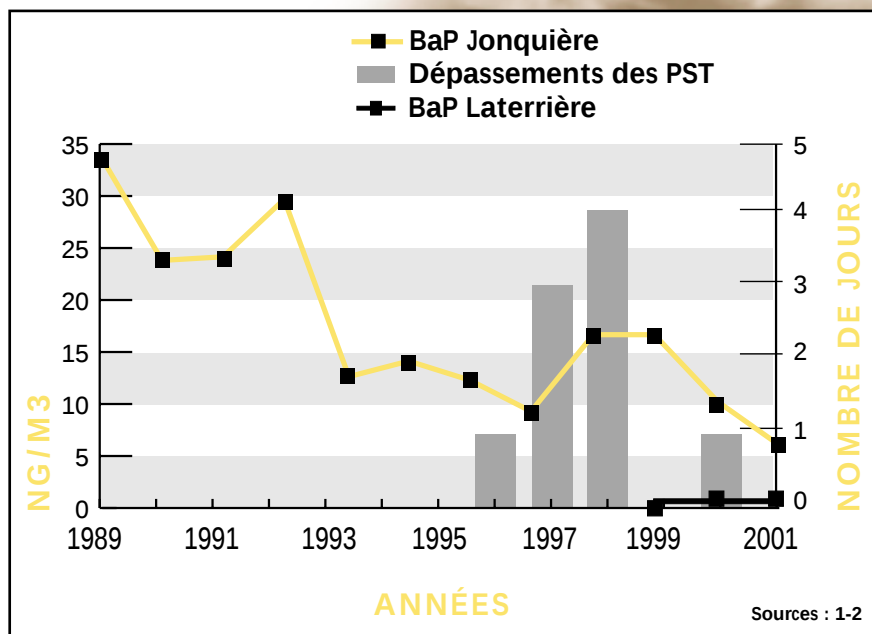
La concentration de particules en suspension qui dépasse la norme permise sur 24 heures varie d'une année à l'autre. Il est impossible pour le moment de parler d'une tendance. En effet, il y a eu seulement une journée hors norme en 1996 (station Berthier), trois jours en 1997 (stations Racine, Bureau de poste et Usine de filtration), quatre jours en 1998 (stations Berthier et Bureau de poste), aucune en 1999 et une en 2000 (Bureau de poste).

La mesure des particules en suspension est en transition depuis quelques années. Plutôt que d'évaluer toutes les particules, le ministère de l'Environnement veut mesurer les très petites particules (de moins de 2,5 µm, soit la longueur d'un poux divisé par 400). Les particules fines seraient davantage susceptibles de présenter un risque pour la santé. En ce moment, la station Berthier, située aux abords de l'usine Alcan, à Arvida, mesure un indicateur transitoire, les particules de moins de 10 µm. On y signale entre 6 et 11 dépassements par année entre 1996 et 2000.

Pour en savoir un peu plus...

Une étude réalisée par Environnement Canada entre 1994 et 1997 a montré que les concentrations dans l'air de dioxines et de furannes, des substances très toxiques, seraient, à Arvida, les plus élevées au Canada. Les concentrations à l'angle des rues Powell et Hoopes, à Arvida, se sont élevées à 0,188 pg/m³. Elle ne dépassent cependant pas les normes permises de 0,500 pg/m³.

Enfin, les concentrations d'autres substances qui posent problème ailleurs au Québec sont ici dans les limites acceptables : SO₂, ozone troposphérique, COV, NO_x, etc.

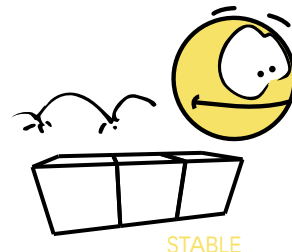


Concentration annuelle moyenne de BaP et dépassements de la normes des PST

15 IQBP DE L'EAU DU SAGUENAY (ET DE CERTAINS AFFLUENTS)

Objectif

Le Saguenay, étant situé au bas du bassin versant que constitue la région, représente assez bien l'état général de notre eau



STABLE

Quoi ?

L'indice de qualité bactériologique et physico-chimique (IQBP) de l'eau mesure sept paramètres (variables) conventionnels, soit :

- coliformes fécaux
- nitrates-nitrites
- matières en suspension
- phosphore total
- turbidité
- chlorophylle a
- azote ammoniacal

À chaque paramètre correspond les degrés (classes) de qualité suivants : bonne (classe A), satisfaisante (classe B), douteuse (classe C), mauvaise (classe D) ou très mauvaise (classe E). L'IQBP d'un échantillon prend la valeur du paramètre qui, maillon faible de la chaîne, produit la cote la plus mauvaise.

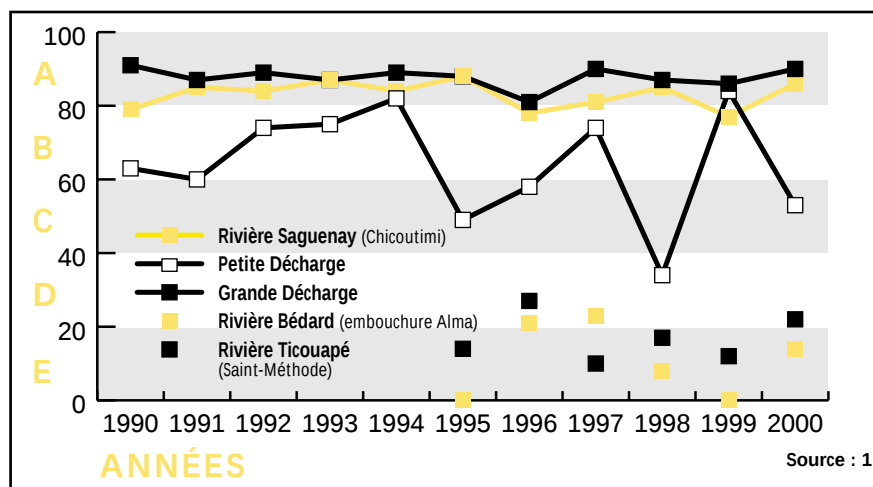
Des cinq stations d'échantillonnage d'eau de surface dans la région, trois sont dans le Saguenay (La Petite Décharge, La Grande Décharge et Chicoutimi) et deux autres sont localisées dans les rivières Ticouapé et Bédard.

Pourquoi ?

L'eau est une ressource essentielle et l'eau potable est rare, malgré l'image d'abondance véhiculée au Canada. L'événement qui s'est produit en Ontario en 2001, à Walkerton, a remis en question la confiance que nous avons relativement à la qualité de l'eau que nous puisons, aussi bien dans les régions rurales qu'urbaines.

Quoi de neuf ?

Le graphique ci-dessus permet de constater la faible variation des résultats obtenus à partir des stations d'échantillonnage de La Grande Décharge et du Saguenay (à la hauteur de Chicoutimi). L'eau de La Gran-



Source : 1

IBP des cinq stations d'échantillonnage au Saguenay—Lac-Saint-Jean

de Décharge a été classée A (bonne) au cours des 11 dernières années. En ce qui concerne l'eau du Saguenay, elle a été classée bonne 8 années (sur 11), et satisfaisante les 3 autres années.

On peut également constater que les rivières Ticouapé et Bédard présentent des degrés de qualité qui ont varié de mauvaise à très mauvaise pour toutes les années évaluées. Si l'on analyse le résultat de chacun des paramètres qui forment l'IQBP, on constate d'abord que la turbidité, la chlorophylle a et le phosphore total¹ sont les paramètres de la rivière Ticouapé les plus problématiques. La rivière Bédard semble davantage affectée par une concentration élevée de phosphore et, dans une moindre mesure, par la turbidité. Bien que la qualité de l'eau de la rivière Bédard laisse encore à désirer, l'ouverture en août 1999 et en septembre 2000 des stations d'épuration des eaux pour les municipalités de Saint-Bruno et d'Hébertville, respectivement, semblent déjà influencer favorablement sur les résultats d'échantillonnage de l'année 2000. Les résultats de l'année 2001

nous en apprendront un peu plus sur cette rivière ainsi que sur la rivière Ticouapé. L'utilisation de fosses d'entreposage de fumier réglementaires, qui tend à se généraliser chez les agriculteurs, aura fort probablement un autre impact positif.

Quant à La Petite Décharge, le résultat de l'analyse des échantillons est variable d'année en année (de classe douteuse à bonne). Les paramètres qui déclassent les échantillons sont le phosphore total et les coliformes fécaux (provenant des matières fécales d'origine humaine ou animale). Trois facteurs entrent en ligne de compte dans l'interprétation de ces résultats. D'abord, en amont de cette rivière se trouvent des industries papetières dont les rejets varient dans le temps. Le mauvais fonctionnement du poste de pompage des eaux usées de Ville d'Alma, qui se trouve à proximité de la station d'échantillonnage, pourrait aussi expliquer une partie des causes de la contamination. Enfin, la station d'échantillonnage se situe en aval du confluent de la rivière Bédard, dont l'eau est de piètre qualité.

Attention !

L'installation d'élevages porcins dans certaines municipalités, comme celles de Saint-Honoré et de Saint-Bruno, soulève la controverse. Il paraît alors pertinent de surveiller les rivières près de ces exploitations ainsi que les puits artésiens et de surface.

Pour en savoir un peu plus...

Environ 54 industries rejettent leurs effluents dans le Saguenay. Aussi, certaines activités industrielles, municipales et commerciales ont affecté la qualité de l'eau souterraine dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Ces activités sont principalement associées aux dépôts de matières ligneuses, à certains lieux d'élimination de déchets, et aux aires d'entreposage de résidus de procédés industriels. À cet effet, l'élimination des résidus tels la brasque, les déchets solides, la boue rouge, le gypse, le coke sous-calciné et les autres produits issus des activités de la Société d'électrolyse et de chimie Alcan Limitée ont affecté, localement du moins, la qualité de l'eau souterraine. Les lieux qui ne sont plus exploités ont été restaurés afin de limiter la contamination des eaux de surface et des eaux souterraines. Pour les lieux exploités, des mesures ont été prises afin de diminuer l'impact sur les eaux de surface et les eaux souterraines³.

Les municipalités de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean ne sont pas en surplus technique d'azote, ni de phosphore. Le cheptel agricole compte en moyenne 0,6 unité animale par hectare⁴. Par contre, si l'on dépasse les doses permises lors de l'épandage des fumiers, cela peut entraîner, dans certains cours d'eau, des concentrations en azote et en phosphore supérieures aux teneurs naturelles que l'on s'attend d'observer en absence d'agriculture.

Des surplus de phosphore, un élément nutritif essentiel, causent l'eutrophisation des plans d'eau, ce qui veut dire que les algues prolifèrent au point de nuire à certaines espèces animales, dont les

salmonidés (truites et saumons). La chlorophylle a (le pigment végétal responsable de la photosynthèse) est un indicateur de la quantité de phytoplancton dans le plan d'eau. Les valeurs élevées de chlorophylle a confirment qu'il y a une problématique d'eutrophisation.

La contamination par les coliformes fécaux (des bactéries présentes dans les excréments d'animaux à sang chaud) peut entraîner des infections comme celle causée par la bactérie *E. coli* dont nous avons tant entendu parler. Environ 40 avis de faire bouillir l'eau par année sont recensés dans les réseaux municipaux. La presque totalité de ces avis sont en lien avec une prise d'eau de surface.

Enfin, la turbidité illustre le degré de passage de la lumière, laquelle peut être bloquée par des matières fines en suspension dans l'eau. La turbidité de l'eau peut être causée par un problème d'érosion du sol. L'érosion du sol, en plus de contaminer l'eau, cause la perte des terres (agricoles ou résidentielles).



16 RATIO SOLS RÉHABILITÉS — SOLS CONTAMINÉS

Objectif

Toute contamination du sol affecte les écosystèmes, particulièrement le cycle de l'eau



DONNÉES
INSUFFISANTES

Quoi ?

Cet indicateur est issu de la liste de dossiers sur les terrains contaminés du ministère de l'Environnement. Le ratio (une fraction) consiste à comparer le nombre de dossiers ouverts au nombre de dossiers fermés. Un dossier est fermé lorsque le terrain en question répond aux exigences du Ministère.

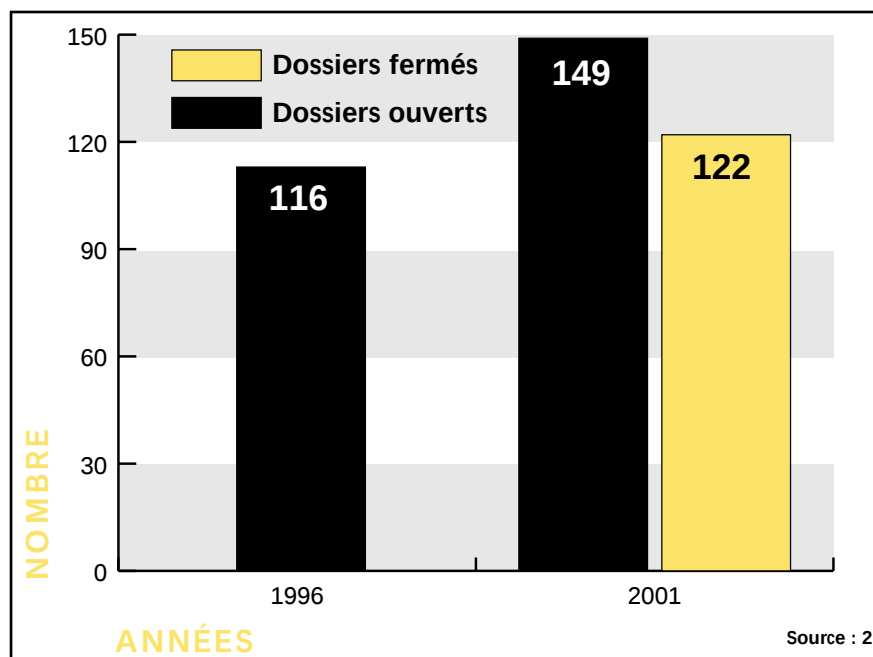
Pourquoi ?

« Au même titre que l'eau et l'air, le sol constitue un élément vital de l'écosystème et une ressource limitée qui doit être protégée et, là où elle a été dégradée, réhabilitée. »¹

Les humains ont tendance à sous-estimer l'importance du sol, une matière vivante, grouillante de micro-organismes et facilement destructible. Pourtant, quiconque a sillonné les environs de Thunderbay, en Ontario, comprend à quel point un sol dégradé peut désertifier une région de manière quasi permanente. De surcroît, le sol protège une réserve d'eau douce souterraine essentielle : les nappes phréatiques.

Les activités humaines ont toutes des conséquences sur le milieu naturel. Lorsque l'humain prend la peine de limiter ces effets, la nature peut s'autoréguler, c'est-à-dire entretenir elle-même son équilibre. Parfois, la capacité de régénération des écosystèmes est dépassée. Ainsi, il existe :

- de la contamination d'origine industrielle, agricole et domestique ;
- de la perte de qualité du sol, par la surproduction, l'érosion par l'eau et par le vent.



Nombre et avancement des dossiers de sols contaminés

Quoi de neuf ?

En août 2001, 271 dossiers ont été portés à l'attention du ministère de l'Environnement au Saguenay—Lac-Saint-Jean. Il s'agit d'une nette augmentation comparativement à 1996², où 116 dossiers avaient alors été listés. Ce ne sont pas tous de nouveaux déversements; certains terrains contaminés depuis quelques temps ont pu être récemment découverts ou déclarés. Le Ministère possède une liste de 390 sites susceptibles d'être contaminés. Ces terrains sont surveillés afin de vérifier si la contamination s'étend ou touche une nappe phréatique.

Cependant, on peut considérer que la situation s'améliore d'année en année puisque plusieurs sites ont déjà été décontaminés. Les dossiers ouverts (149) par rapport aux dossiers fermés (122) forment un ratio de 1,22. En ce sens, il y a déjà une amélioration. Ramener ce ratio le plus près possible de zéro constitue un objectif, à condition que l'on continue à déclarer l'existence de tels sites.

Attention !

Les sites inventoriés ne tiennent pas compte d'autres types d'atteinte au sol comme l'érosion, par exemple. La problématique des sols contaminés ne se résume pas non plus à la présence de terrains contaminés en région. L'ouverture, en 1998, de l'entreprise Récupère-Sol, dont les activités consistent à importer en région et à décontaminer des sols contenant des BPC et autres organo-chlorés, a soulevé l'indignation de la population, en particulier des groupes environnementaux³. La question des risques à la santé humaine associés à l'importation des matières dangereuses et des sols contaminés demeure une grave problématique encore aujourd'hui.

Malheureusement, il s'agit d'un phénomène dont on n'a pu mesurer l'ampleur jusqu'à maintenant. De plus, il est important de mentionner que le transport des matières dangereuses et des sols contaminés sur de grandes distances contribue à l'effet de serre.

Pour en savoir un peu plus...

La politique sur les sols contaminés repose sur trois principes. Le **principe de prévention** conseille d'empêcher la contamination plutôt que d'y remédier après coup. Le **principe pollueur-payeur** édicte que le pollueur est responsable de la contamination et des impacts qu'il a causés. Il doit assumer les coûts de caractérisation et de restauration du terrain ou mentionner à l'acheteur, s'il le vend, que le terrain est contaminé. Le troisième **principe** stipule que les terrains contaminés ne doivent pas devenir des zones interdites inutilisables; il faut au contraire encourager la **réutilisation** tout en protégeant les futurs usagers. Des classes de critères d'usage ont donc été formulées pour inciter à une réhabilitation des terrains en fonction des usages (voir le tableau ci-dessous).

Au Saguenay—Lac-Saint-Jean, la principale source de contamination reste l'essence ainsi que ses additifs. Plusieurs compagnies pétrolières ont déjà pris les choses en main en décontaminant elles-mêmes leurs

terrains. Par contre, on constate qu'il se trouve encore des sites pouvant présenter des risques à la santé humaine ou contaminer dangereusement l'environnement, par exemple, à cause des fluorures du mercure ou de l'arsenic qu'ils contiennent. Le public peut obtenir une copie de la liste des sites contaminés en communiquant avec la Direction générale du ministère de l'Environnement.

Classes de critères	Usages permis
Critères A	Tous (sert de comparaison)
Critères B	Résidentiel Commerce en zone résidentielle Usage récréatif (terrains de jeu) Institutions (hôpital, école)
Critères C	Commerce en zone commerciale Usage industriel Usage récréatif (piste cyclable)
(Dépasse les critères C)	Aucun usage

SOCIAL

« Relatif à un groupe d'individus, d'hommes, conçu comme une réalité distincte; qui appartient à un tel groupe et participe de ses caractères. » (Dictionnaire Le Petit Robert)

- 17 Pourcentage de personnes actives physiquement 56
- 18 Pourcentage des familles qui font un jardin potager 58
- 19 Distribution du revenu personnel 60
- 20 Taux de diplomation au secondaire 62
- 21 (indicateur de service de santé) 64
- 22 Participation aux élections municipales 66
- 23 Préparation des citoyens et des municipalités aux situations d'urgence 68

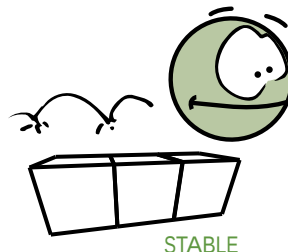
Le développement durable met de l'avant le projet d'une société meilleure qui vise à réduire les inégalités.



17 POURCENTAGE DE PERSONNES TRÈS ACTIVES PHYSIQUEMENT

Objectif

Promouvoir des habitudes de vie saine



Quoi ?

Le mesure de cet indicateur est issue des Enquêtes sociales et de santé de 1992-1993 et 1998. Les participants devaient répondre à la question suivante : «Combien de fois avez-vous fait des activités physiques de 20 à 30 minutes par séance, dans vos temps libres, au cours des trois derniers mois ? ».

Cette question permet de classer les répondants selon leur niveau d'activité physique :

- très actifs (trois fois par semaine ou plus);
- actifs (une ou deux fois par semaine);
- sédentaires (moins d'une fois par semaine).

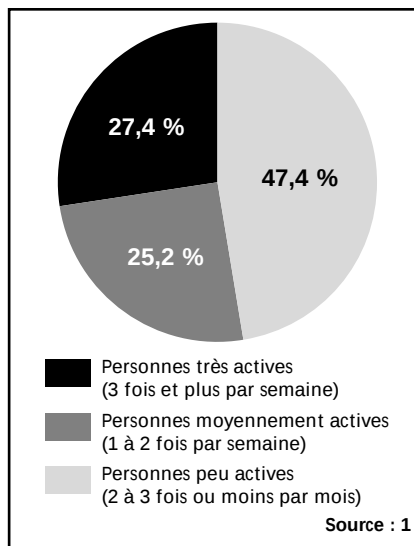
Faire de l'exercice au moins trois fois par semaine (le groupe des « très actifs ») représente la cible à atteindre, car c'est à cette fréquence que les effets bénéfiques de l'activité physique sur la santé se font sentir. Par contre, il n'est pas nécessaire de poursuivre l'activité très longtemps. Une activité d'intensité modérée pendant 20 à 30 minutes suffit.

Pourquoi ?

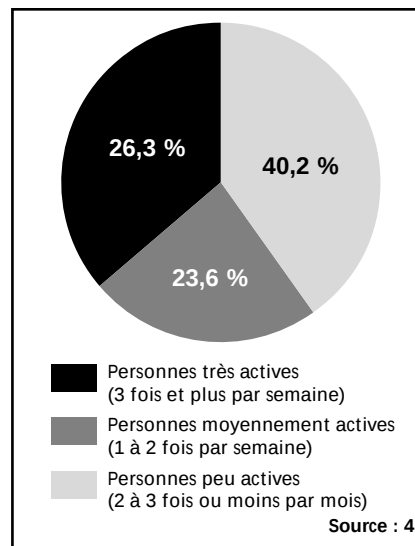
Il est prouvé que les personnes actives physiquement ont une meilleure santé. Elles risquent moins de souffrir de divers problèmes tels les maladies cardiaques, l'excès de poids, l'ostéoporose, l'arthrite, le diabète et bien d'autres! Il est aussi prouvé que l'activité physique améliore le bien-être général et l'humeur, et qu'elle diminue la dépression ainsi que l'anxiété².

On peut aussi supposer qu'une personne active physiquement se préoccupera davantage de sa santé et de son alimenta-

tion, et qu'elle ne fumera pas. En fait, si la sédentarité chez les adultes du Québec baissait de 1 % seulement, les coûts en soins de santé associés aux maladies cardiovasculaires, diminueraient de 2,5 millions de dollars par année³.



Activité physique en 1998



Activité physique en 1990 (sans le Saguenay)

Quoi de neuf ?

Malheureusement, il semble que nous soyons moins actifs qu'auparavant, bien que la situation semble s'être stabilisée. En effet, en 1992-1993, l'Enquête sociale et de santé estimait que 27,6 % des gens étaient très actifs, alors que 47,4 % des gens étaient sédentaires. Selon la même enquête répétée en 1998, les proportions de gens très actifs, actifs et sédentaires sont demeurées sensiblement les mêmes : 27,4 %, 25,2 % et 47,4 % respectivement (voir le graphique).

Cependant, en posant une question semblable à celle de l'Enquête sociale et de santé, une étude sur la santé cardiovasculaire, menée en 1990, a conclu que 36,2 % des répondants étaient très actifs et que 40,2 % d'entre eux étaient sédentaires. L'étude diffère quelque peu mais est comparable⁴. Elle suggère à tout le moins que l'activité physique semble avoir diminué entre 1990 et 1992-1993.

Attention !

L'enquête sur l'activité physique ne tient pas compte de l'activité physique relative aux activités professionnelles. Elle omet aussi la marche et la baignade, des activités très populaires, dont on a tendance à sous-estimer les bienfaits.

Pour en savoir un peu plus...

D'autres comportements ont une influence sur notre santé. Au Saguenay—Lac-Saint-Jean, 30,6 % des individus de 15 ans et plus fumaient (régulièrement ou occasionnellement) en 2000⁵. Fumer augmente le risque qu'ils soient atteints un jour, entre autres, d'un cancer, de maladies pulmonaires, d'une cirrhose du foie, d'ulcères ou encore de conséquences négatives pendant la grossesse. Cette proportion tend toutefois à diminuer puisque la population comptait 33,2 % en 1998, 35,3 % en 1992-1993 et 41,3 % en 1987.

Entre 1987 et 1992, la prévalence de l'excès de poids a augmenté de 38 % puis s'est stabilisée pour toucher une personne sur quatre actuellement (24,7 % en 1998)¹. Chez les jeunes, cette proportion avait plus que doublé, passant de 6 à 13,5 %.

La proportion de buveurs à risques élevés de pro-

blèmes relatifs à l'alcool était plus élevée dans la région qu'au Québec en général en 1992-1993, soit plus d'une personne sur six (15,7 %). En 1998, 8,7 % des adultes ont déclaré, lors d'une enquête, avoir consommé 14 verres ou plus d'alcool au cours de la dernière semaine⁶.



18 PROPORTION DES FAMILLES QUI CULTIVENT UN JARDIN POTAGER

Objectif

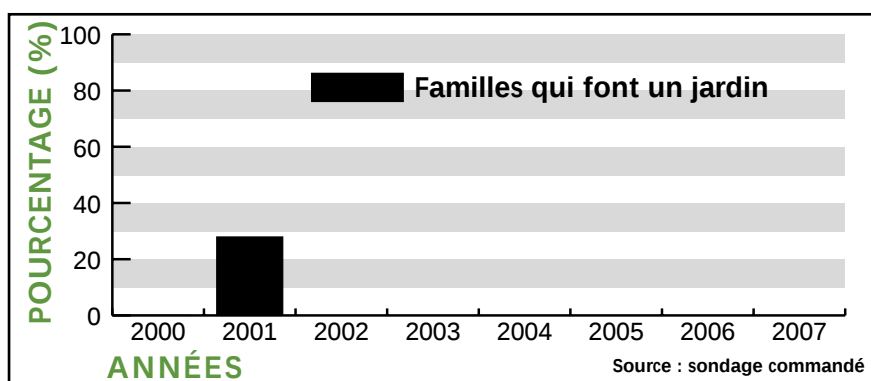
Promotion d'habitudes de consommation à plus faible impact écologique



DONNÉES
INSUFFISANTES

Quoi ?

La proportion des familles du Saguenay qui cultivent un jardin potager a été évaluée à l'aide d'un sondage sous la coordination d'un professeur de sociologie, M. Jean-Hugues Lalancette. Des étudiants en Arts et technologies des médias (ATM) du Cégep de Jonquière ont interrogé 535 personnes au mois de septembre 2001. L'indicateur correspond à la proportion de personnes qui ont répondu « oui » à la question suivante : « Cet été, avez-vous fait un jardin ? ». L'indicateur est exprimé en nombre de familles qui ont cultivé un jardin sur 100 familles (%).



Pourquoi ?

Depuis quelques années, les ventes de produits horticoles montent en flèche... et ça se comprend! Le jardinage et les autres travaux exécutés autour de la maison contribuent à une vie active saine. Ils exercent la flexibilité autant que la force physique et l'endurance. Le jardinage procure aussi un apaisement, une occasion de se détendre et de « décrocher » de notre vie stressante. En plus, lorsqu'aucun pesticide ni engrais chimique n'est utilisé, le jardinage contribue à un environnement sain. Pas étonnant que de plus en plus de gens jardinent!¹

Un jardin potager associe les bienfaits du jardinage à ceux de produire soi-même une certaine quantité de fruits et de légumes. Les fleurs, les arbustes et les légumes cohabitent très bien ensemble; agencés adéquatement, ils contribuent même à une lutte biologique contre certains insectes et certaines maladies nuisibles. En plus d'être agréable à l'œil, un jardin potager permet de profiter

Proportion des familles qui font un jardin potager

de légumes sains, frais, qu'on a la satisfaction d'avoir produit soi-même, et ce pendant tout l'été, l'automne et même l'hiver.

Finalement, quand on jardine, on s'aperçoit que la vie biologique forme un grand cycle. On peut aussi dire qu'elle « recycle » : à partir de la matière organique en décomposition (compost et fumier), la terre offre ses fruits en abondance pour peu qu'on sache bien la travailler. On donne à la terre une graine, de la bonne terre et de l'eau, et elle nous redonne de la nourriture, qui retourne en compost pour qu'on puisse engraisser la terre de nouveau.

Quoi de neuf ?

Près d'une personne interrogée sur trois (27,9 %) a déclaré avoir cultivé un jardin potager pendant l'été 2001, et à peu près le même nombre (30,5 %) possède au moins un arbre fruitier. La plupart d'entre elles (62,41 %) en ont cultivé un petit, soit environ 10 pi. sur 10 pi. (3,33 m sur 3,33 m). Un jardinier sur deux cultive un mélange de légumes et de fleurs.

Fait intéressant, plus de 80 % d'entre eux n'ont pas utilisé de pesticide. Les trois quarts des familles consomment la totalité de leur production immédiatement, sans faire de conserve ni d'entreposage. En ce qui concerne six personnes sur dix (62,8 %), les dépenses liées au jardin se chiffraient à 50 \$ ou moins, ce qui démontre que cette activité peut permettre aux familles d'économiser sur leur facture d'épicerie.

Enfin, seulement 11,4 % des personnes interrogées ont déclaré faire du compost, pourtant un bon complément au jardinage. Rappelons que les résidus de cuisine que l'on peut composter causent de nombreux inconvénients lorsqu'on les enfouit dans les lieux d'enfouissement sanitaire. Ils sont à l'origine de la formation de biogaz dangereux mais ils forment aussi, en se décomposant, un lixiviat acide, une sorte de matière liquide qui, en s'attaquant aux métaux avec lesquels il entre en contact, draine des métaux lourds et des produits dangereux vers les eaux de lixiviation.

Attention !

L'indicateur ne représente que la situation des familles qui habitent le Saguenay, et non le Lac-Saint-Jean. Les entrevues téléphoniques ont été réalisées entre le 11 et le 15 septembre 2001 durant les trois moments de la journée, soit le matin, l'après-midi et le soir : 535 entrevues ont été finalisées pour une marge d'erreur maximale, 19 fois sur 20, de plus ou moins 4,23 %.

Pour en savoir un peu plus...

Saviez-vous qu'au Canada le jardinage est la deuxième forme d'exercice au palmarès de la popularité ? Il est pratiqué par 72 % des Canadiens adultes². Les recherches récentes indiquent que les bienfaits d'un exercice modéré comme le jardinage sont aussi profitables que ceux d'un sport aérobique. L'énergie dépensée en bêchant ou en désherbant est même quatre fois plus grande que celle nécessaire à la marche et, sur la même base, le fait de bêcher requiert autant d'énergie que la danse aérobique ou la natation. Il est possible de brûler autant de calories en 45 minutes en s'adonnant au jardinage qu'en faisant 30 minutes d'exercice aérobique. Une heure de désherbage permet de brûler 300 calories (comme la marche ou la bicyclette à une allure modérée), et tondre le gazon avec une tondeuse manuelle permet de brûler 500 calories à l'heure (comme jouer au tennis).

Un mot sur les pesticides.... Les insecticides, herbicides et fongicides chimiques (regroupés sous le terme « pesticides ») sont préparés en vue de tuer... c'est leur objectif. Souvent, lorsque nous sommes concentrés sur un problème particulier dans le jardin (les mauvaises herbes par exemple), nous pouvons oublier les effets nocifs que ces produits chimiques peuvent avoir. Certains produits chimiques, par exemple, sont lessivés dans le sol et les nappes d'eau souterraine, laissant ainsi des résidus toxiques. D'autres peuvent affecter des espèces non visées : les produits chimiques que nous utilisons pour contrôler les insectes nuisibles peuvent également tuer les papillons par exemple³.

Les agriculteurs sont les plus souvent pointés du doigt pour l'utilisation qu'ils font

des pesticides. Bien sûr, celle-ci n'est jamais totalement sans danger; ainsi, l'exposition d'un homme aux pesticides avant la conception d'un enfant pourrait affecter l'issue de la grossesse de sa conjointe, selon une étude ontarienne⁴. Le Bureau du cancer de Santé Canada étudie en ce moment la probabilité de développer un cancer chez les agriculteurs, un phénomène qui a été relié à la manipulation de tels produits⁵. Toutefois, une proportion importante de pesticides sont vendus aux citoyens et aux petites entreprises spécialisées. Ceux-ci utilisent des pesticides pour le jardin ou, plus couramment, pour la pelouse et ne respectent souvent pas les doses prescrites.

Il y a un risque évident pour la santé d'entreposer et d'utiliser des produits chimiques toxiques : en 1993, 140 000 cas d'exposition aux pesticides, dont 93 % étaient des cas domestiques, ont été signalés à des centres antipoisons aux États-Unis. Environ 25 % des personnes exposées à des produits chimiques ont manifesté des symptômes d'empoisonnement aux pesticides. Plus de la moitié de ces cas impliquaient des enfants de moins de six ans. Selon une étude du National Cancer Institute, les enfants sont jusqu'à six fois plus à risque de contracter la leucémie infantile lorsque des pesticides sont utilisés dans la maison et le jardin⁶.

Dans la nature, on ne peut pas jouer avec un élément du casse-tête sans que cela ait un impact (parfois positif, parfois négatif) dans bien d'autres domaines, souvent sans qu'on le réalise. La prudence est donc de mise.



19 DISTRIBUTION DU REVENU PERSONNEL

Objectif

Partager plus équitablement les richesses entre les individus et les générations



DONNÉES
INSUFFISANTES

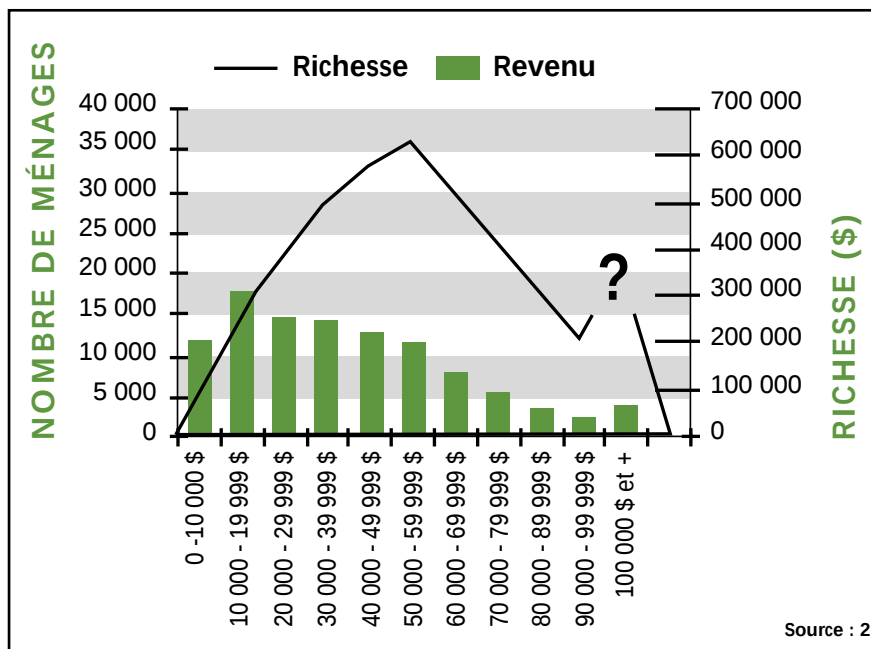
Quoi ?

Selon l'Institut de la statistique du Québec (ISQ), le revenu de la famille économique (ou de la personne seule âgée de 15 ans et plus) se compose du revenu d'emploi, des transferts gouvernementaux et d'autres sources de revenus comme les revenus de placement, les pensions de retraite privées, les pensions alimentaires, les bourses d'études, les remboursements d'assurance, etc. La distribution du revenu est illustrée ci-contre en multipliant le nombre de ménages par le revenu moyen de sa classe de revenu, pour exprimer de façon partielle les richesses détenues par chaque classe de revenu.

Pourquoi ?

Une société ne peut pas se développer pleinement lorsque la richesse culturelle, sociale, financière ou foncière est détenue par une petite partie de la population au détriment des autres. Cette notion est maintenant universellement acceptée. Par exemple, des organisations telles la Banque Mondiale reconnaissent maintenant l'importance de la capacité d'une population à se faire confiance et à créer des réseaux d'affaire.

Selon la Banque Mondiale, il existe quatre types de capital, autrement dit quatre types de richesse. Il y a le capital naturel, qui inclut non seulement les ressources en bois, en minerais, en eau et en agriculture d'un pays, mais aussi son climat. Il y a le capital fabriqué, qui est formé de tout ce que l'humain a conçu et bâti, y compris la technologie, les habitations, les usines, les infrastructures, etc. Le capital humain, quant à lui, inclut la main d'œuvre humaine qui doit être instruite et en santé.



Source : 2

Répartition des ménages selon leur revenu en 1996

Au cours des dernières années, les économistes ont reconnu l'importance d'un capital dit social qui se définit comme la propension des êtres humains à se faire confiance, à communiquer et à s'unir dans ses réseaux sociaux et d'affaires¹. Pour cela, les humains doivent se sentir en sécurité et éprouver du respect et un certain attachement les uns pour les autres. Ils doivent se sentir égaux et sentir que la justice sociale existe.

Quoi de neuf ?

Les distributions ci-dessus illustrent la façon dont est divisée la richesse entre les familles. La majorité de la richesse est détenue par la classe moyenne du

Saguenay—Lac-Saint-Jean (dont le revenu familial se situe entre 30 000 \$ et 60 000 \$).

Une certaine polarisation du revenu peut cependant s'observer; sur un total de 104 270 ménages, presque 30 000 (dont 14 000 personnes seules) gagnent moins de 20 000 \$ par année. À l'autre extrémité de la distribution, 3 470 ménages gagnent plus de 100 000 \$ par année. À noter que sur le graphique, la proportion des richesses appartenant aux ménages les plus aisés est sous-estimée parce que les données disponibles ne fournissent pas leur revenu exact.

Attention !

En plus de sous-estimer la richesse détenue par les très riches, la distribution du revenu ne tient pas compte de la taille de la famille.

Pour en savoir un peu plus...

Le revenu personnel par habitant s'élevait à 19 500 \$ en 1998. L'ISQ² estime celui de 1999 à 19 733 \$. Bien qu'il tende à se rapprocher de la moyenne provinciale, le revenu personnel au Saguenay—Lac-Saint-Jean représentait à ce moment 90 % du revenu moyen québécois (21 931 \$).

Le gouvernement libéral, à son entrée au pouvoir, a commandé un projet de recherche sur les politiques pour orienter ses interventions. Certaines remarques y sont inquiétantes :

« On observe aussi un déséquilibre dans le mode de répartition des activités principales entre les familles. Les statistiques sur le chômage et sur les emplois à temps partiel non choisis semblent indiquer qu'une partie croissante de la population a plus de temps libre qu'elle ne le souhaite. Par ailleurs, une autre partie de la population est exposée au surmenage. Depuis 1976, le nombre de personnes qui travaillent relativement peu d'heures par semaine (moins de 30 heures) et le nombre de personnes qui en travaillent relativement beaucoup (plus de 50 heures) augmentent régulièrement. Les personnes qui travaillent moins d'heures ont généralement une rémunération moindre, tandis que celles qui travaillent plus d'heures sont mieux rémunérées. Des études montrent

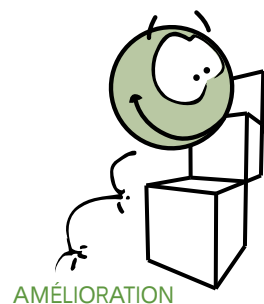
que la bipolarisation du temps de travail est un facteur déterminant de l'inégalité croissante des revenus au Canada. [...] Les recherches ne permettent pas de faire une prédiction définitive, mais l'exemple fourni par les États-Unis, où la réduction de la protection sociale et le renforcement des incitations au travail ont coïncidé avec une accélération de la croissance et une baisse du chômage, n'inspire pas beaucoup d'optimisme. Depuis les années 80, l'inégalité a même augmenté aux États-Unis durant les périodes de croissance rapide³. »



20 TAUX DE DIPLOMATION AU SECONDAIRE

Objectif

**Instruire, socialiser, qualifier
et rendre les personnes auto-
nomes**



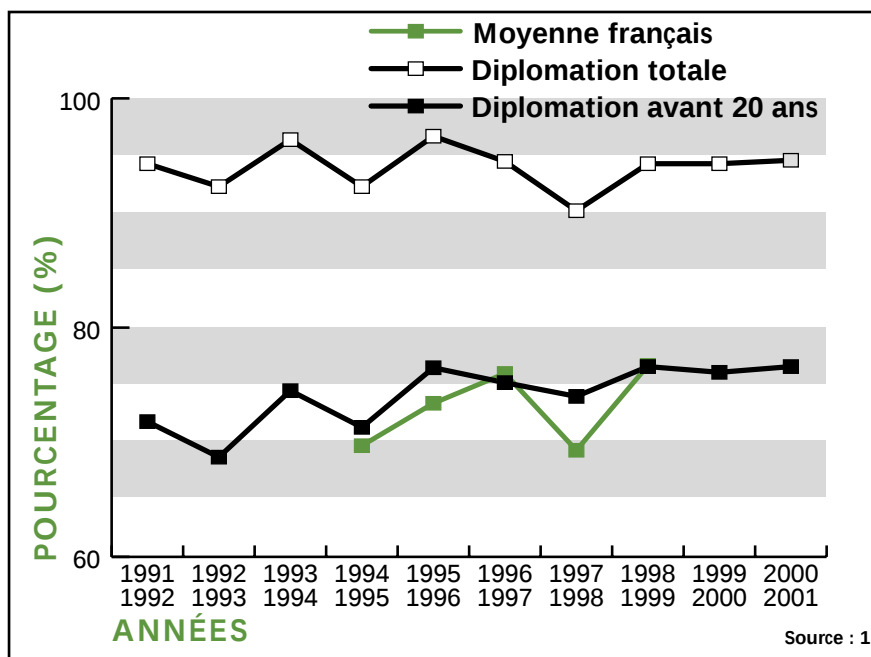
AMÉLIORATION

Quoi ?

Le taux de diplomation correspond au nombre d'élèves qui obtiennent leur diplôme d'études secondaires sur 100 jeunes d'une même génération. Les jeunes peuvent être diplômés avant ou après 20 ans. Le Tableau de bord a choisi d'observer la diplomation avant 20 ans. À titre d'exemple, le tableau ci-dessous montre le plus haut diplôme atteint par 100 jeunes au Québec, en 1998.¹

Niveau	%
Primaire ou moins	2
Secondaire incomplet	14
Secondaire général et professionnel	3
	24
Collégial incomplet	19
Collégial complété	5
Baccalauréat incomplet	7
Baccalauréat complété	18
Maîtrise incomplète	1
Maîtrise complétée	3
Doctorat incomplet	3
Doctorat complété	1

Source : 1



Données sur la réussite scolaire au Saguenay—Lac-Saint-Jean

Pourquoi ?

L'intention n'est pas ici de mesurer directement l'efficacité de notre système d'éducation. L'éducation ne se limite pas à une série de mesures. Par contre, les statistiques démontrent clairement que les gens qui possèdent un diplôme, à plus forte raison un diplôme terminal (c'est-à-dire un diplôme spécialisé qui débouche sur le marché du travail), ont davantage accès à l'emploi et à de bonnes conditions de travail². La mesure du taux de diplomation est donc susceptible

Quoi de neuf ?

Les taux de diplomation avant 20 ans augmentent légèrement depuis 1992 (tel qu'en fait foi le graphique ci-dessus), passant de 71,8 % en 1993 à 76,6 % en 2001. Le taux de diplomation reste parmi les plus forts (2^e en 1999, 3^e en 2000, 1^{er} en 2001) au Québec.

Attention !

Le taux de diplomation est une mesure parcellaire dépendant de multiples facteurs qui ne se limitent pas uniquement à la capacité des élèves ou à la qualité de l'enseignement. La persévérance scolaire, d'après le Groupe ÉCOBES³, tient à une foule de facteurs dont le niveau socio-économique de l'élève, sa perception de soi et ses aspirations, les modèles parentaux, l'influence des pairs, le travail à la maison, etc.

En outre, l'obtention d'un diplôme ne permet pas d'évaluer directement les connaissances et les habiletés sociales et intellectuelles des jeunes. Une mesure directe des connaissances et des habile-

tés serait, en conséquence, nécessaire afin de faire une évaluation plus juste de l'éducation des jeunes.

Pour en savoir un peu plus...

Si le taux de diplomation avant 20 ans augmente, le taux de diplomation totale, par contre, semble s'être stabilisé (94,6 % en 2001). Il est possible d'en conclure que les jeunes des cohortes actuelles ont davantage tendance à compléter leur niveau secondaire au secteur général, et moins à l'éducation des adultes.

Fait intéressant à observer, la note finale obtenue aux épreuves d'écriture en cinquième secondaire est étroitement liée à la persévérance scolaire qui mène à l'obtention d'un diplôme avant 20 ans. Cela semble confirmer le fait que la maîtrise de la langue constitue un atout majeur à la réussite scolaire.

Enfin, la figure de gauche qui montre le cheminement des jeunes indique que le décrochage ne se limite pas seulement au secondai-

re. Si l'on tient compte de tous les niveaux scolaires, 48 % des élèves abandonnent un programme d'études avant l'obtention du diplôme.



21 (INDICATEUR DES SERVICES DE SANTÉ)

Objectif

Fournir un accès adéquat, gratuit et universel à des services de santé de qualité



DONNÉES
INSUFFISANTES

Quoi ?

LA NATURE EXACTE DE CET INDICATEUR RESTE À DÉFINIR, EN COLLABORATION AVEC LES PARTENAIRES DE LA RÉGIE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Pourquoi ?

La RLDD veut mesurer l'accessibilité, la qualité et la gratuité des soins de santé. Dans les années à venir, la population vieillira de plus en plus et la demande en soins de santé pourrait augmenter plus rapidement que la capacité de notre société à financer les coûts. Pour prévenir la surcharge du système de santé, il importe que chaque citoyen élargisse sa définition de la santé à tout ce qui la détermine : la qualité de l'air et de l'eau, une alimentation saine et équilibrée, l'activité physique, les soins et les médicaments appropriés, ainsi que facteurs psychologiques et affectifs comme la gestion du stress.

Quoi de neuf ?

DONNÉES NON DISPONIBLES



Attention !

Deux autres défis attendent la collectivité occidentale : la préparation pour la résurgence prévue des maladies infectieuses résistantes aux antibiotiques, et la maîtrise éthique et sécuritaire des technologies découvertes à chaque jour (clonage, OGM, expérimentations sur des embryons, etc.).

Pour en savoir un peu plus...

L'extrait suivant est tiré du Projet de recherche sur les politiques commandé par le gouvernement fédéral lors de son entrée au pouvoir :

« Un défi de taille qui nous attend sera de maintenir l'universalité du régime de soins de santé. Les Canadiens de tous les coins du pays ont dit aux sondeurs d'opinion qu'ils plaçaient le régime universel de soins de santé au-dessus de tous les autres programmes sociaux; [...] une grande source de fierté pour l'ensemble de leurs compatriotes.

Néanmoins, le régime de soins de santé est remis en question par un certain nombre de groupes qui souhaitent pouvoir offrir un choix entre les régimes privés et le régime public. Devant ces pressions, les décideurs ont le devoir d'exposer clairement les faits en opposition à ce qui est souvent dit ou écrit à propos des lacunes du système actuel.

La proportion du PIB du Canada représentée par la santé diminue depuis 1993, tandis que les dépenses au titre de la santé aux États-Unis ont proportionnellement augmenté. [...] Les pressions exercées pour qu'on réduise les dépenses publiques au Canada laissent supposer que les dépenses privées pourraient augmenter, que ce soit directement de la poche des patients ou par des retenues sur la paie pour des allocations complémentaires, tout cela à un moment où la part du secteur privé dans les dépenses con-

sacrées à la santé au Canada augmente rapidement.

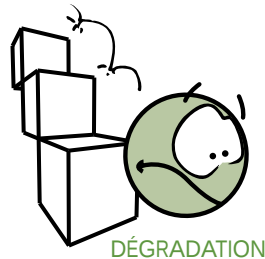
Le défi actuel est de garder le système de soins de santé le plus public possible pour maintenir les coûts à des bas niveaux - ces derniers risquant d'augmenter en flèche si le système est privatisé - et éviter une situation où les services sont donnés en fonction de la capacité de payer plutôt qu'en fonction de la nécessité. [...] Le contrôle des coûts serait difficile à reprendre une fois perdu et l'effet négatif sur l'accès universel est bien documenté.»¹



22 PARTICIPATION AUX ÉLECTIONS MUNICIPALES

Objectif

Gérer les affaires publiques par le biais de processus collectifs de prise de décision



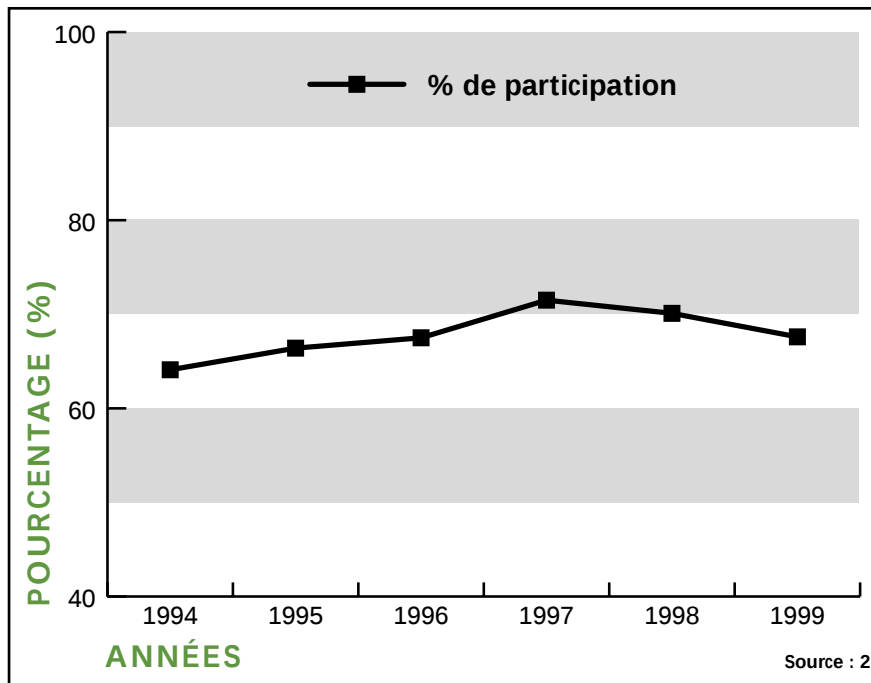
Quoi ?

La participation aux élections municipales est évaluée par le pourcentage de personnes inscrites sur les listes électorales qui se présentent aux bureaux de scrutin lors d'élections municipales.

Pourquoi ?

Les conseils de ville, avec leurs maires et leurs échevins, constituent le premier échelon de la gouvernance. Plusieurs municipalités ont hérité de nouvelles responsabilités qui reconfigurent les pouvoirs attribués au palier politique municipal. C'est à l'échelle des municipalités que se jouent l'urbanisme (donc tout le milieu bâti), la gestion de l'eau potable, le développement économique, les services de loisir et l'équipement communautaire, en plus de tous les règlements municipaux. Les dossiers de partage des services, celui de parc industrialo-portuaire et l'installation ou non d'une industrie sur le territoire municipal sont tous des sujets qui concernent directement le citoyen.

Nous avons souvent l'impression que la politique s'est éloignée des véritables préoccupations de la population, mais elle en est plus près qu'on pense. La gouvernance idéale est partagée entre les acteurs¹. Le conseil de ville (ainsi que son maire) est le lieu de pouvoir le plus près de nous, où nous pouvons changer les choses. Participer aux élections, c'est démontrer qu'en tant que citoyens, nous nous informons de ce qui se passe chez nous, que nous nous y intéressons et que nous voulons y participer. Il s'agit d'un pas important vers l'exercice de notre droit et de notre devoir de citoyen.



Participation aux élections municipales au Saguenay—Lac-Saint-Jean

Quoi de neuf ?

Le taux de participation aux élections municipales a été évalué entre 1994 et 1999. La participation des électeurs a connu deux mouvements. À partir de 1994, le taux de participation s'est accru chaque année jusqu'en 1997, année à partir de laquelle le taux de participation a diminué de façon décroissante jusqu'en 1999². Cette décroissance a été observée seulement au cours de ces deux années. Il est donc prématuré de conclure à une tendance réelle.

Au cours de l'année 1999, 67,6 % des personnes inscrites sur les listes électorales se sont présentées au bureau de scrutin des municipalités en élection. En moyenne, 68 adultes sur 100 ont donc voté dans leur municipalité.

Attention !

Les données sur la participation aux élections sont recueillies sur une période relativement courte, ce qui invite à la prudence quant à l'interprétation des données.

Pour en savoir un peu plus...

Tel que décrit à l'indicateur « Pourcentage de femmes élues à la mairie et aux conseils municipaux », les hommes sont, pour l'instant, plus nombreux que les femmes en politique municipale. De même, le taux de participation de l'électorat varie peut-être en fonction de l'âge et du sexe, ce qui ne peut être vérifié à l'aide des données actuelles.

Par ailleurs, les études démontrent que les élus municipaux exercent plusieurs mandats. La longévité des membres sur les conseils exécutifs est également assez longue (3,3 ans). De plus en plus d'élus locaux siègent à différents conseils d'administration en même temps; donc, un petit groupe de personnes siègent à des conseils d'administration et des conseils exécutifs au Saguenay-Lac-Saint-Jean. Cela n'est pas sans conséquence puisque les idées nouvelles arrivent souvent avec le sang

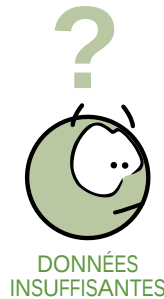
nouveau. Si l'on veut mettre l'accent sur la circulation d'information et la culture de l'innovation, il importe que de nouvelles personnes parmi nous s'engagent auprès d'organismes sans but lucratif³.



23 PRÉPARATION DES CITOYENS ET DES MUNICIPALITÉS AUX SITUATIONS D'URGENCE

Objectif

Minimiser l'impact des risques naturels et anthropiques



Quoi ?

LA NATURE EXACTE DE CET INDICATEUR RESTE À DÉFINIR EN COLLABORATION AVEC LE MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

Quoi de neuf ?

DONNÉES NON DISPONIBLES

Pourquoi ?

La sécurité physique et psychologique est un besoin fondamental de l'être humain, au même titre que manger, boire et dormir. La prévention, en matière de sécurité, est la meilleure manière de minimiser l'impact des situations d'urgence de toutes sortes avant qu'elles ne surviennent. Malheureusement, seules les situations d'urgence semblent rappeler aux humains la nécessité de se préparer adéquatement.

Quand on parle de situation d'urgence, on pense rapidement aux intervenants de la Croix-Rouge et équipes de sécurité civile. Mais les municipalités et les citoyens eux-mêmes ont chacun leur rôle à jouer, sans quoi les intervenants en sécurité publique ne peuvent être véritablement efficaces. Au lendemain du déluge de 1996, plusieurs municipalités ont reconnu la nécessité de se préparer pour les pires éventualités. Plusieurs, mais pas toutes. De même, certains citoyens de municipalités rurales étaient très bien organisés, alors que plusieurs citadins ont été pris de court.

L'indicateur veut donc mesurer la préparation des municipalités et la préparation des citoyens séparément afin de couvrir les deux paramètres de la prévention en matière de sécurité en région.



Pour en savoir un peu plus...

En tout temps, chaque citoyen devrait garder à proximité des numéros d'urgence et ce matériel en cas de panne électrique :

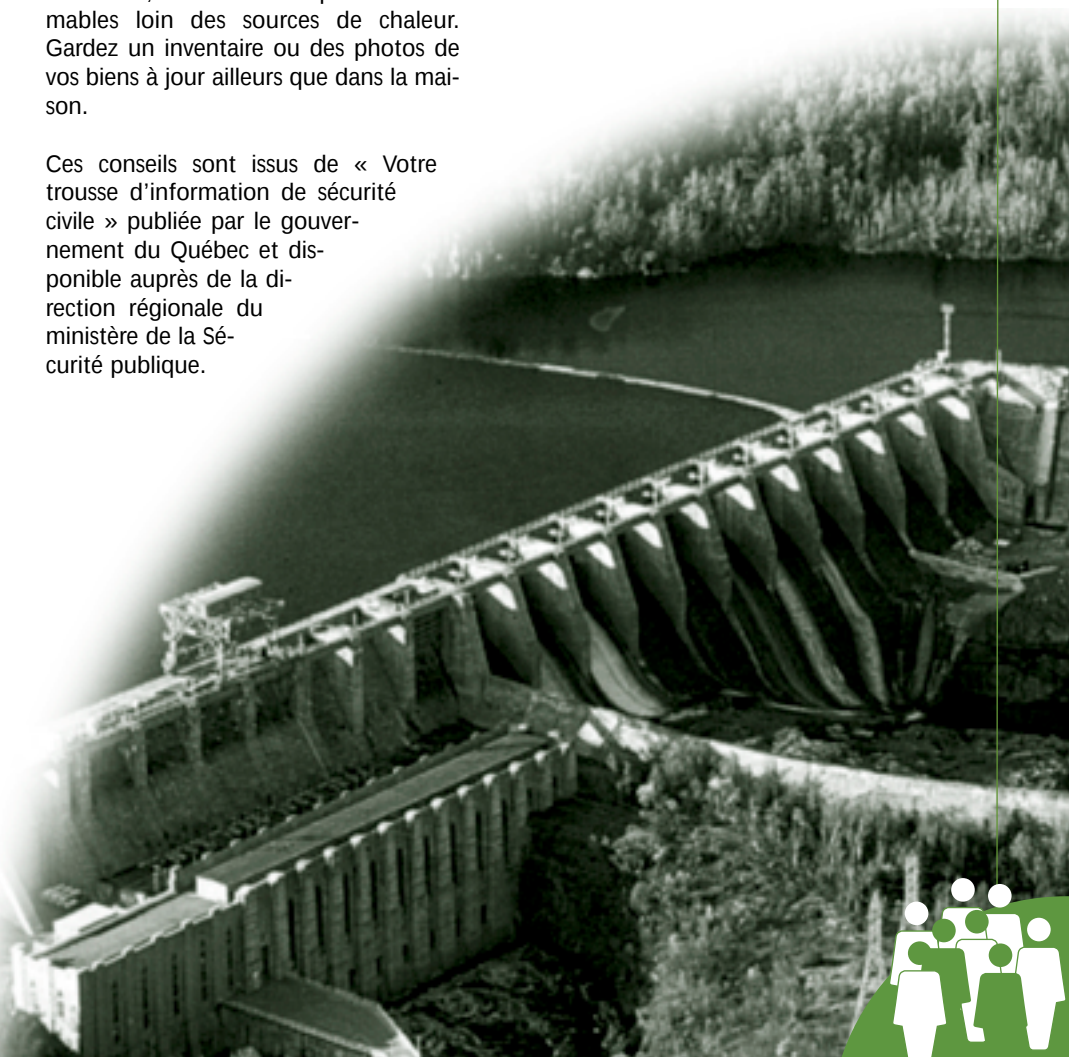
- une lampe de poche ;
- des piles électriques ;
- une radio à piles ;
- des provisions non périssables ;
- du bois de chauffage pour au moins 7 jours si vous avez un poêle ou un foyer ;
- des chandelles ou une lampe à l'huile ;
- un réchaud à fondue et du combustible.

En cas de panne de courant de courte durée l'hiver, éteignez tous les appareils électriques sauf une lampe par étage, assurez-vous que les portes et fenêtres sont bien fermées. Si la panne est de plus longue durée et que vous devez quitter, protégez la tuyauterie et purgez les tuyaux en fermant la valve d'entrée et en ouvrant tous les robinets, y compris le drain du chauffe-eau. Mettez de l'antigel dans les toilettes et les renvois d'évier.

Écoutez bien les informations à la radio pour vous tenir informé de la situation. Lorsque vous soupçonnez même une improbable évacuation, préparez immédiatement une trousse d'urgence pour tous les membres de la famille. Quittez votre domicile pour un centre d'hébergement en cas de besoin. En cas d'inondation, il vaut mieux élever le plus possible les biens précieux, fermer le système électrique et obstruer les conduites d'égout avant de partir.

En prévision des incendies, assurez-vous une fois par année du bon fonctionnement des détecteurs de fumée et de votre extincteur. Ne fumez jamais au lit ni ne laissez de l'huile sur la cuisinière sans surveillance. Laissez les réservoirs d'essence et de propane à l'extérieur de la maison, et les autres liquides inflammables loin des sources de chaleur. Gardez un inventaire ou des photos de vos biens à jour ailleurs que dans la maison.

Ces conseils sont issus de « Votre trousse d'information de sécurité civile » publiée par le gouvernement du Québec et disponible auprès de la direction régionale du ministère de la Sécurité publique.



ÉCONOMIE

« ...ensemble des activités d'une collectivité humaine relatives à la production, la distribution et la consommation des richesses. » (Dictionnaire Le Petit Larousse Illustré)

24 Accès à la terre 72

25 Capacité d'innovation
des entreprises 74

26 Variation du nombre
d'entreprises 76

27 Nombre de travailleurs
du secteur privé protégés
par une convention
collective 78

28 Concentration des
emplois manufacturiers 80

29 Emplois du secteur
manufacturier 82

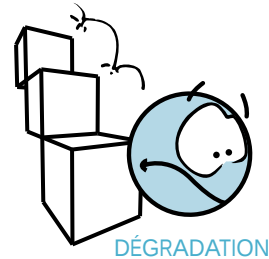


*Une croissance
économique
qui accroît les
inégalités entre
les individus,
entre les peuples,
et qui dégrade
la relation entre
les humains et
leur environnement
n'est pas un
développement.*



Objectif

Favoriser l'accès aux ressources agricoles, forestières et à la ressource-eau pour la sphère marchande et non marchande



Quoi ?

Ce profil englobe deux descripteurs :

- le nombre d'exploitations agricoles ;
- le pourcentage de la zone agricole où se trouvent des exploitations agricoles.

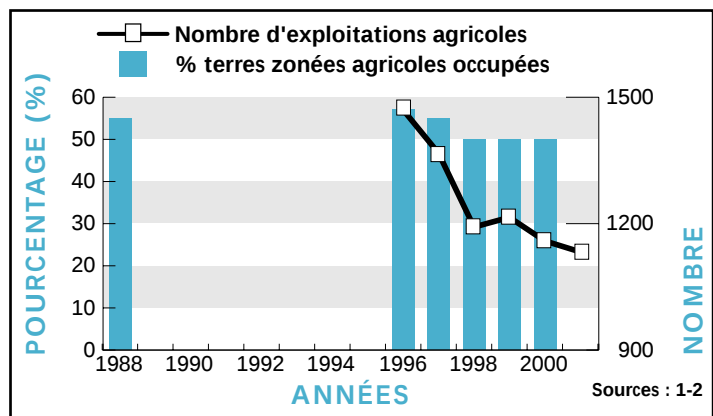
Ce profil vise à mesurer si la région exploite son plein potentiel agricole. Pour ce faire, l'indicateur a pour but d'évaluer si l'agriculture est un mode de vie accessible (par le nombre d'agriculteurs), et si les terres propices à l'agriculture sont productives (les superficies cultivées versus les sols qui ont un potentiel agricole). Les superficies sont mesurées en hectares (ha). Un hectare correspond à un terrain de 10 000 m², soit 100 m sur 100 m de côté.

Pourquoi ?

L'accès aux ressources est un préalable pour qu'une collectivité puisse se développer sur le plan économique. Pour quiconque veut démarrer son entreprise, il est nécessaire d'avoir du capital, de la main-d'œuvre et... de la matière première. Pour cela, il importe que ces ressources soient disponibles à des conditions et à un coût raisonnables. C'est ce que l'indicateur veut mesurer, à tout le moins pour le secteur agricole.

Pourquoi le secteur agricole ? Nous l'avons choisi parmi tous les secteurs de production en raison de son importance pour le milieu rural. L'agriculture, c'est l'élément structurant du milieu rural, sa matière première. Elle façonne le paysage et l'aménagement du territoire. C'est elle qui donne sa spécificité à la campagne. Sans l'agriculture comme moteur, un village devient plus souvent qu'autrement une banlieue éloignée de la ville ou un village de villégiature.

C'est également le secteur qui emploie le plus grand nombre de personnes : le secteur de l'agriculture et l'industrie bio-alimentaire employaient, à eux seuls, 14 500 personnes en 2000, soit 12 % des emplois en région².



Exploitations agricoles et superficies occupées par une exploitation

Quoi de neuf ?

Le graphique ci-haut, permet d'observer que le pourcentage de terres zonées agricoles occupées par une exploitation et le nombre d'exploitations agricoles ont connu une diminution au cours de la dernière décennie. Les données des dernières années (de 1998 à 2000) indiquent toutefois une stabilisation en ce qui concerne les terres agricoles occupées. Cela signifie que de moins en moins de personnes vivent de l'agriculture. Cela veut aussi dire que les personnes qui vivent de l'agriculture cultivent des superficies de plus en plus grandes.

En l'an 2000, 50 % des terres zonées agricoles (393 973 ha) étaient la propriété d'un agriculteur, soit 197 026 ha. La zone agricole sert non seulement à protéger les terres cultivables, mais aussi à s'assurer que les terres qui les entourent soient utilisées à des fins conciliables avec l'agriculture. Par exemple, une terre à bois fait bon voisinage avec une ferme, alors qu'une industrie bruyante pourrait stresser les animaux ou contaminer les pâturages. De la même manière, le statut de cette zone limite l'em-

piètement de la construction résidentielle sur les terres agricoles et les troubles de voisinage qui s'ensuivent.

À cela il faut ajouter que, selon la qualité des sols et pour le modèle de production conventionnel, seuls 149 204 hectares de terres sont considérés comme propices à l'agriculture. Ce modèle vise une production à grande échelle et à faible coût, souvent liée à l'exportation. Les autres superficies zonées agricoles sont soit recouvertes de terres à bois, de résidences, de tourbières, d'affleurements rocheux ou de pics de sable. On y trouve aussi des parcelles de terre d'intérêt mais trop petites, en pentes ou disséminées pour être qualifiées comme étant propices. Cela ne veut pas dire que ces portions de terres sont défavorables à d'autres formes d'agriculture. Pour mettre en valeur ce potentiel, il y aurait lieu d'encourager la pratique d'une agriculture à plus petite échelle.

À l'heure actuelle (2000), nous cultivons à peu près 135 000 hectares, soit 91,4 % des terres qui ont un potentiel agricole. En 1987, la superficie cultivée était de 139 849 ha, soit 93,7 %, ce qui dénote une diminution de l'utilisation du territoire.

Attention !

Dans le calcul du pourcentage des terres agricoles occupées, il faut tenir compte dans l'interprétation, des révisions en ce qui concerne le territoire zoné agricole. Le territoire zoné agricole n'est pas immuable; certaines superficies sont incluses ou exclues de la zone agricole. De même, les terres occupées par une exploitation agricole ne sont pas toutes cultivées. Elles peuvent être en friches ou alors reboisées; dans le dernier cas, les propriétaires de cette terre peuvent obtenir le changement de statut du lot de terre en adressant une demande au ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ).

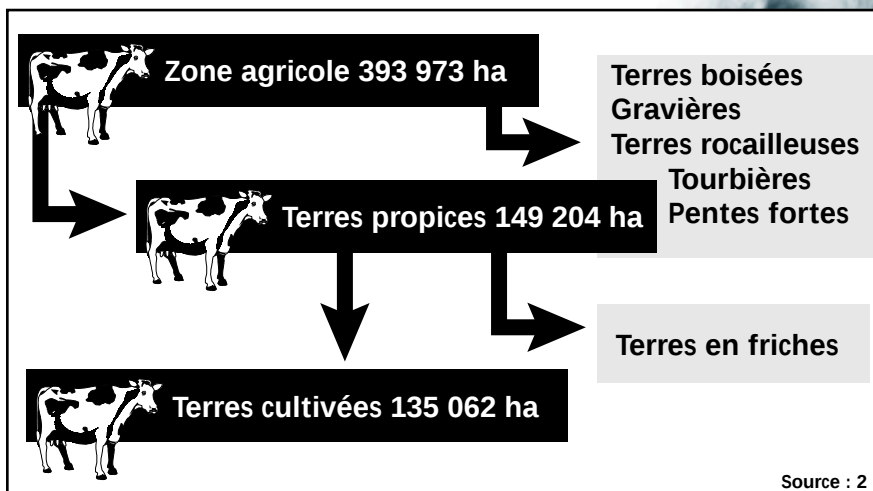
Pour en savoir un peu plus...

L'agriculture est soumise à de nouvelles règles auxquelles la population rurale s'adapte progressivement. En effet, on observe quatre phénomènes. D'abord, la majorité des exploitations agricoles s'industrialisent (d'où le terme « agroindustrie »), c'est-à-dire qu'elles grossissent, se mécanisent, augmentent leur production et tentent de réduire leurs coûts pour suivre le marché. Ce qui les amène à délaisser les terres jugées moins intéressantes selon les exigences d'une agriculture plus industrielle.

Une autre tendance est dite « du terroir ». Des agriculteurs décident de se démarquer autrement. Quelques-uns développent des produits alimentaires, souvent fins et spécialisés, à partir de cultures locales (souvent leur propre culture). Quelques-uns optent pour une agriculture paysanne où les fermes sont à échelle humaine³, ou biologique (sans pesticide ni engrais chimique) comme la Ferme des Chutes, la Ferme Hébert, etc. Enfin, l'agrotourisme constitue pour cer-

tains un nouvel outil de sensibilisation, de diffusion des produits et un revenu supplémentaire non négligeable. Des producteurs invitent les gens à visiter leur ferme ou leur site de transformation, comme le Domaine des Ratites à Saint-Honoré; la ferme Nordan (et son gîte Makadam) à Normandin; la ferme ovine Alain Maltais à Delisle; les Gâteries du lac inc. (mieux connu sous le nom des Pères trappistes) à Dolbeau-Mistassini; et les fromageries Boivin à La Baie et Perron à Saint-Félicien.

Les Halles de la Rivière-aux-Sables de Jonquière et celles du Vieux-Port de Chicoutimi constituent des vitrines pour certains produits, quoiqu'ils restent à développer pour faciliter leur usage par les producteurs et les consommateurs.



25 CAPACITÉ D'INNOVATION DES ENTREPRISES

Objectif

Moderniser l'appareil de production, notamment par la R & D

Quoi ?

Chaque entreprise est classée, dans les registres des organismes publics, dans un secteur d'activité donné. À chaque secteur, un niveau de concentration de savoir et un niveau de technologie ont préalablement été déterminés.

L'innovation des entreprises est évaluée en dénombrant d'une part les entreprises classées à haute concentration de savoir et, d'autre part, les établissements manufacturiers classés à haute technologie. Le tableau ci-dessous présente les secteurs d'activité qui correspondent à l'un ou l'autre de ces critères.

ÉCONOMIE À HAUTE CONCENTRATION DE SAVOIR (EXEMPLES)

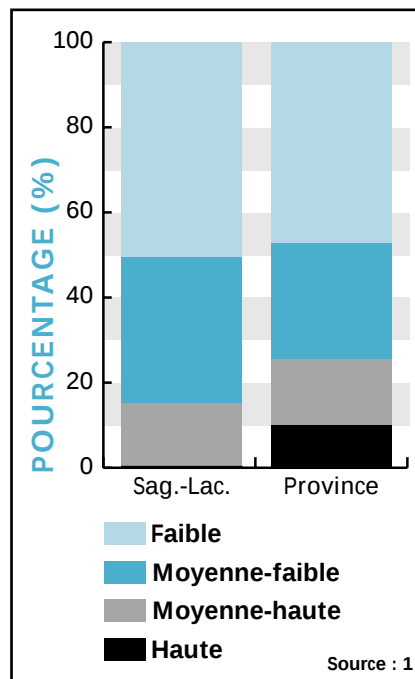
- Pièces d'avions
- Équipement de communication et autres
- Industrie de l'énergie électrique
- Transport par pipelines
- Services aux entreprises
- Enseignement universitaire et autres services d'enseignement
- Cabinets privés de santé et de services sociaux

INDUSTRIE DE HAUTE TECHNOLOGIE

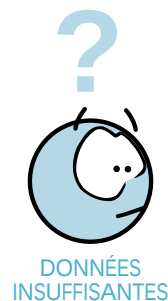
- Aérospatiale
- Ordinateurs et machines de bureau
- Matériel radio et de télécommunication
- Industries pharmaceutiques
- Industries du logiciel

Pourquoi ?

La haute technologie et l'économie du savoir ne constituent pas toute l'activité économique. Cependant, dans un monde de changements rapides et de mondialisation, les secteurs comme les télécommunications, l'informatique et les services spécialisés aux entreprises font partie de notre quotidien. Une économie équilibrée devrait donc permettre à la collectivité de participer et de profiter de ces activités en plein essor.



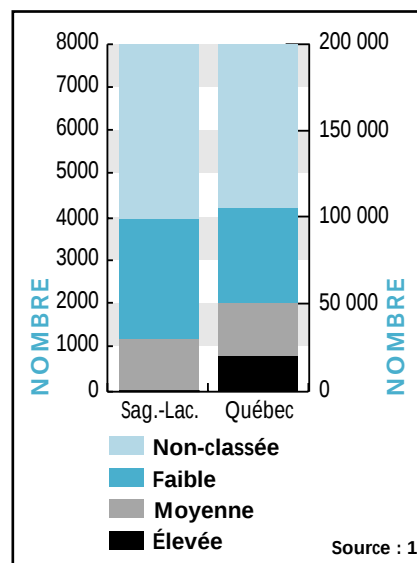
Emplois manufacturiers selon le niveau technologique



Quoi de neuf ?

Sur le plan technologique, le Saguenay—Lac-Saint-Jean compte de façon significative moins d'emplois dans les industries de haute technologie (0,3 %) que la moyenne provinciale (10,1 %). En effet, cinq entreprises de haute technologie recensées emploient 53 travailleurs et parmi ces cinq entreprises, quatre font partie du secteur des télécommunications; l'autre entreprise œuvre en aérospatiale.

De plus, il y a nettement moins d'entreprises à concentration élevée de savoir dans la région, soit moins de 10 % comparativement à 13,4 % en moyenne au Québec. Il y a également moins d'entreprises à concentration moyenne de savoir en région (30,2 % contre 37,7 % au Québec).



Niveau de concentration du savoir des entreprises

Attention !

L'innovation est un concept global qui ne se mesure pas uniquement au type d'entreprises créées, mais surtout à l'esprit de l'entreprise, c'est-à-dire sa capacité à innover et sa recherche constante de l'excellence. Le but de l'indicateur n'est pas non plus de diminuer le nombre d'entreprises à faible potentiel technologique, car elles font partie de secteurs sains et importants sur le plan régional, comme l'agriculture et le bois.

Il serait préférable, pour cet indicateur, de mesurer le nombre d'entreprises en région qui font de la recherche et du développement.

Pour en savoir un peu plus...

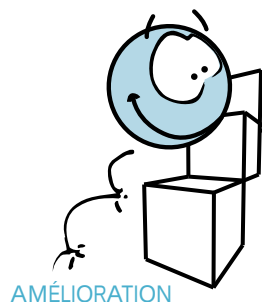
Entre 1994 et 1995, le nombre d'entreprises qui font de la recherche et du développement au Saguenay—Lac-Saint-Jean est passé de 42 à 55, employant 400 personnes. Malheureusement, ces données ne sont plus disponibles sur une base régionale.



26 VARIATION DU NOMBRE D'ENTREPRISES

Objectif

Développer une culture entrepreneuriale et diversifier les branches d'activité économique



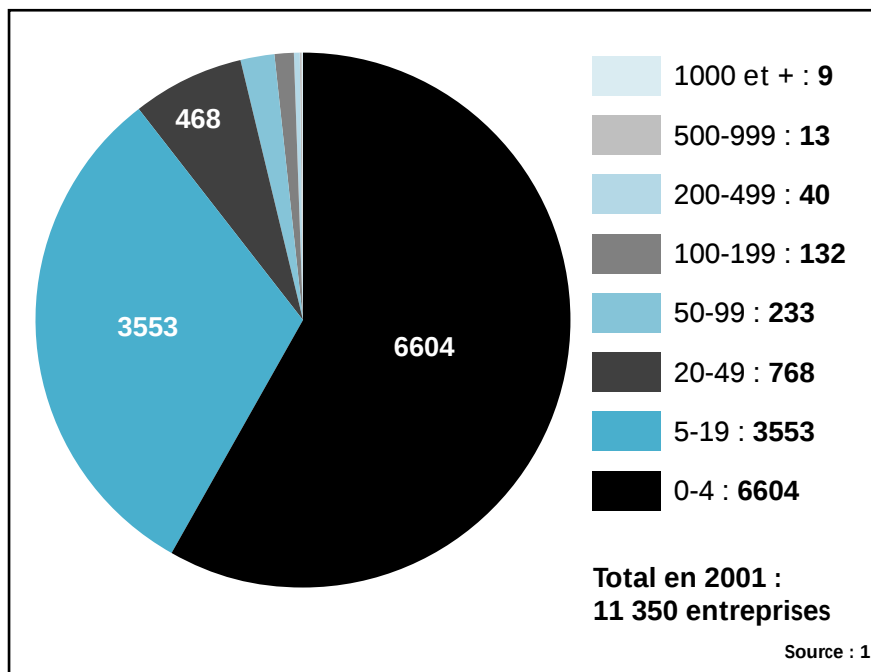
Quoi ?

Cet indicateur est très simple. Il correspond au nombre d'entreprises, toutes catégories confondues, dans la région. La variation (à la hausse ou à la baisse) du nombre d'entreprises, exprimé en nombre moyen d'entreprises par tranche de 100 personnes, illustre l'esprit entrepreneurial régional. Fait important à noter, la méthode de dénombrement a été modifiée au cours des années 90, de sorte que le suivi historique des données n'est pas pertinent. On considère maintenant qu'à chaque adresse civique correspond une entreprise différente.¹

Pourquoi ?

Il peut sembler étonnant de faire un simple décompte du nombre d'entreprises pour évaluer l'entrepreneuriat en région. Pourtant, une économie durable, en plus de respecter les limites des écosystèmes, vise à instaurer une société juste et équitable. On sait maintenant qu'un réseau de nombreuses PME autonomes et innovatrices dans plusieurs secteurs d'activité constitue la base d'une économie compétitive et créatrice d'emplois, et ce de façon durable. Depuis quelques années, les PME (petites et moyennes entreprises) emploient plus de la moitié des travailleurs québécois.

La création du plus grand nombre possible d'entreprises, même si certaines seront fusionnées ou achetées ou alors mises en faillite, reste le meilleur moyen de créer ce réseau. Ainsi, la Californie est l'endroit où l'on crée le plus d'entreprises. Même si plusieurs d'entre elles font faillites, il en reste suffisamment pour assurer une économie pleine de vitalité. Comme société, nous avons



Répartition des entreprises selon le nombre d'employés

trop peur de l'échec, alors qu'il devrait être perçu comme une acquisition d'expérience, voire comme une richesse collective qui nous apprend à ne pas commettre les mêmes erreurs. Par exemple, les dirigeants de Toyota dispersent ailleurs dans l'entreprise tous les membres d'un projet qui a échoué afin de communiquer l'apprentissage acquis par l'échec².

Il est pour l'instant impossible de dénombrer les entreprises créées chaque année au Saguenay—Lac-Saint-Jean. Comme mesure alternative, on peut supposer que plus il y a d'entreprises, plus l'économie est dynamique.

Quoi de neuf ?

En 2001, le Saguenay—Lac-Saint-Jean comptait 11 350 entreprises (4 entreprises par tranche de 100 personnes³, qu'il s'agisse d'industries ou de commerces. Comme le montre le graphique ci-haut, plus de la moitié d'entre elles comptent moins de cinq employés. La deuxième prise de mesure indique qu'il existe maintenant 11 789 entreprises à l'été 2002. Cela peut constituer une tendance à l'amélioration en ce qui concerne l'entrepreneuriat.

Attention !

La méthode de comptabilisation par adresse civique reflète une partie de la réalité. Cependant, certaines entreprises, même si elles ont des adresses différentes, sont reliées de façon évidente. Par exemple, les usines Laterrière, Grande-Baie, Alma et Vaudreuil, même si elles appartiennent à Alcan, sont considérées comme des entreprises à part entière selon notre source de données.

Pour en savoir un peu plus...

Trois éléments doivent être réunis pour encourager la création d'entreprises : les entrepreneurs, les idées et le marché. D'abord, des personnes doivent vouloir démarrer une entreprise. Si l'on pose la question suivante : « Laquelle de ces professions voudriez-vous que votre enfant choisisse : professeur, médecin, ingénieur ou entrepreneur ? », la réponse à cette question joue malheureusement rarement en faveur de l'entrepreneuriat. Pourtant, l'entrepreneur est un créateur, c'est-à-dire une personne qui, à partir d'une idée, développe une richesse (un bien ou un service) et génère des emplois. Il faut donc valoriser ce travail et encourager l'émergence des qualités d'entrepreneurs chez nos jeunes :

- la communication et l'écoute des attentes de la société afin de déceler les besoins au-delà des demandes exprimées;
- l'innovation pour satisfaire à ces besoins;
- le leadership pour orchestrer des projets et mobiliser des équipes pluridisciplinaires qui intègrent non seulement du savoir, mais aussi la gestion, le marketing et le sens des affaires.

Heureusement, il est dans la nature humaine d'avoir des idées. Les centres de recherche et de transfert technologique offrent aux entrepreneurs une source supplémentaire d'idées et d'applications de recherche scientifique⁴. L'entrepreneur doit aussi pouvoir accéder aux ressources naturelles, fabriquées, humaines et financières (ces dernières principalement sous forme de capital de risque⁵).

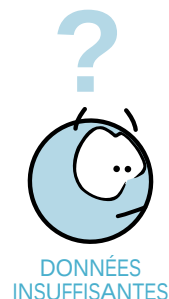
Enfin, à l'idée de l'entrepreneur doit correspondre un marché. Bien des gens croient que tout ce qu'il faut pour démarrer une entreprise est une bonne idée. Il peut en être ainsi parfois, mais la meilleure façon d'assurer la réussite d'une entreprise est d'avoir plusieurs possibilités de réaliser des bénéfices. Si l'idée principale ne fonctionne pas, une solution alternative existe. L'analyse de produits, de services, de procédés et de processus qui peuvent améliorer une idée de base constitue un exercice valable. Pour cela, l'accès à l'information (souvent statistique) est essentiel afin de cibler et atteindre les acheteurs potentiels. L'idée, le marché, les ressources nécessaires ainsi que les objectifs à court et moyen termes de l'entreprise seront consignés dans un plan d'affaire.

Pour soutenir la démarche des personnes qui désirent se partir en affaires, plusieurs organismes peuvent servir d'incubateurs à projets, tels que le Centre d'entrepreneuriat et d'essaimage (CEE) de l'UQAC, les Centres locaux de développement (CLD), les Sociétés d'aide au développement des collectivités (SADC) et la Coopérative de développement régional (CDR). Ils ont pour mission d'appuyer le développement économique local. De plus, ils offrent une aide pour élaborer un plan d'affaire, présentent un éventail de programmes d'aide et permettent à l'entrepreneur d'accéder aux ressources dont il a besoin.

27 TRAVAILLEURS DU SECTEUR PRIVÉ PROTÉGÉS PAR UNE CONVENTION COLLECTIVE

Objectif

Appliquer le droit d'association des travailleurs pour améliorer leurs conditions de travail



Quoi ?

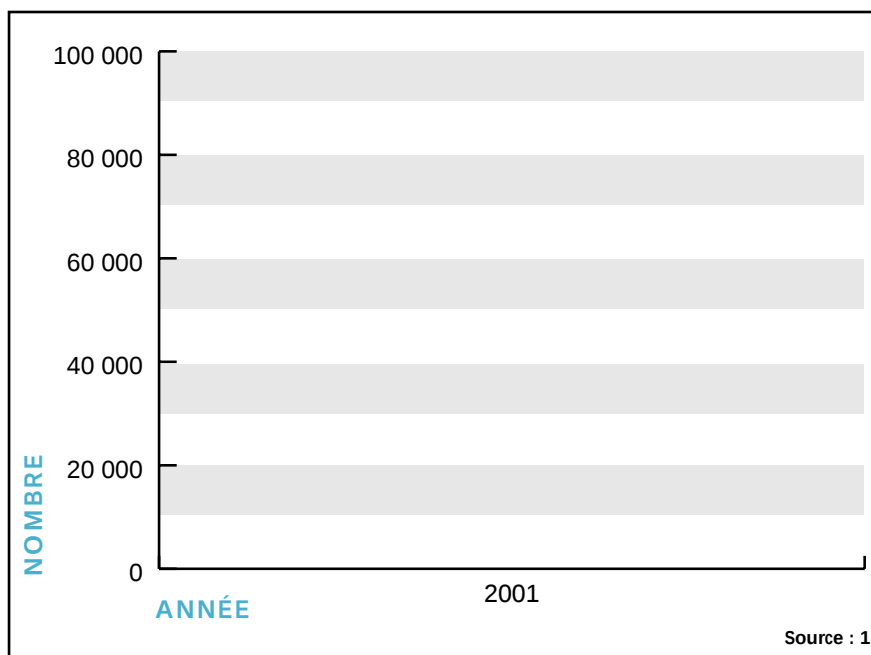
Cet indicateur dénombre les travailleurs du secteur privé protégés par une convention collective. Le taux de syndicalisation représente la proportion des salariés qui sont membres en règle d'un syndicat. Les travailleurs autonomes, les chômeurs et les bénévoles ne sont pas inclus. Le taux de présence syndicale englobe aussi les travailleurs inclus dans une unité d'accréditation ou de négociation sans être membre d'un syndicat².

Pourquoi ?

Le Tableau de bord accorde une grande importance au travail. Mais il ne suffit pas d'occuper un emploi pour pouvoir subvenir à ses besoins. Les conditions de travail sont aussi importantes; l'indicateur Profil de la pauvreté montre que l'on peut s'appauvrir même en travaillant.

Les conventions collectives sont des accords d'une durée limitée issus de négociations entre un groupe de travailleurs et l'employeur. Elles déterminent pour cette période les droits et les devoirs de chacun, incluant le salaire, les avantages sociaux de même que l'environnement de travail, la formation continue, la flexibilité des horaires, etc.

Certaines personnes affirment qu'on devrait laisser se créer un équilibre entre le salaire que l'entreprise est prête à verser et le salaire auquel les gens acceptent de travailler. Les entreprises offriraient par la force des choses un salaire convenable aux travailleurs, sinon ceux-ci iraient travailler ailleurs. Malheureusement, dans une société où il y a entre 7 et



Nombre de salariés protégés par une convention collective

10 % de chômage, il se trouve toujours des gens sans emploi prêts à accepter de moins bonnes conditions, ce qui tend à faire baisser les salaires.

de l'emploi actuel se situe dans un contexte de libéralisation. Le taux de présence syndicale tend à baisser au Québec et ailleurs, ce qui porte à croire que le nombre de salariés protégés par une convention diminue.

Quoi de neuf ?

Il a été impossible d'obtenir des données récentes valides. Au total, 615 conventions sont en vigueur. Selon l'Atlas régional du Saguenay—Lac-Saint-Jean, en 1981, le nombre de syndiqués s'élevait à 44 528, soit 56 % de la main-d'œuvre active. Néanmoins, le marché

Pour en savoir un peu plus...

Dans plusieurs pays, la syndicalisation est en chute libre (voir le Tableau 1). Pour le moment, cela ne semble pas être le cas au Québec, ni au Canada.

Cependant, 73,3 % des emplois créés au Canada depuis 1976 sont atypiques, c'est-à-dire des emplois autonomes ou à temps partiel. La croissance de l'emploi depuis cinq ans s'est concentrée dans le domaine des services du secteur privé, les entreprises de moins de 20 employés et les emplois précaires, soit des secteurs difficiles à syndiquer.

La croissance du travail autonome fait en sorte que l'on ne se rend pas compte pour l'instant, que le nombre de syndiqués diminue, mais ce type de travail représente une nouvelle catégorie de travailleurs en pleine croissance qui ne devrait pas être négligée³.

Ainsi, pour exercer leur droit d'association, les travailleurs doivent revoir leurs façons de faire.

Malheureusement, la révision au Code du travail effectuée par le gouvernement du Québec ne permet pas aux travailleurs autonomes de s'associer. Cela constitue, à notre avis, un recul puisque certaines études suggèrent que les travailleurs autonomes passent de plus longues heures à travailler que les salariés, qu'ils ne gagnent qu'environ les deux tiers de leur rémunération sur une base annuelle moyenne et que leurs avantages sociaux sont moindres⁴.

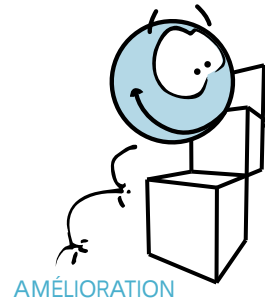
État	Évolution du taux de syndicalisation	
Québec	37,5 % (1973)	36,1 % (2000)
Canada	33,2 % (1967)	30,4 % (2000)
France	18 % (1980)	9 % (1994)
Australie	51 % (1976)	36 % (1996)
États-Unis	22 % (1980)	14,9 % (1996)

Source : Ministère du Travail (2001), Rouillard, J. (2002) et Lipsig-Mummé et Laxer (1998)

28 CONCENTRATION DES EMPLOIS MANUFACTURIERS

Objectif

Développer une structure industrielle équilibrée et diversifiée selon la taille



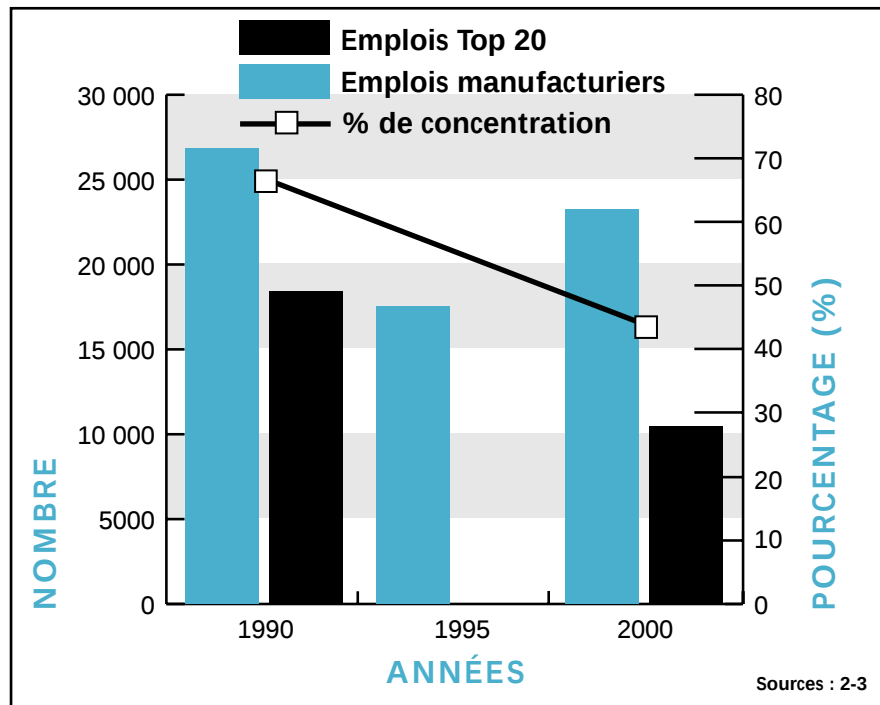
Quoi ?

L'indicateur est calculé comme suit : le nombre d'employés engagés par les 20 plus importants employeurs est divisé par le nombre total d'employés du secteur manufacturier. Ce ratio est multiplié par 100 pour obtenir un pourcentage.

Pourquoi ?

Il n'est pas nécessairement bon que la plupart des emplois d'une collectivité soit attribuables à une ou quelques grandes entreprises. Certains événements, comme la fermeture de la fromagerie de Chambord, nous rappellent qu'un seul événement peut alors fortement ébranler une communauté.

Une collectivité durable doit promouvoir la diversité de son économie de la même façon que celle des systèmes naturels, et pour les mêmes raisons. La diversité économique améliore la capacité d'adaptation aux changements des marchés et aux cycles économiques³. Elle permet aux entreprises de se compléter entre elles plutôt que de se concurrencer, et d'offrir une plus grande variété de produits à la communauté. Cela conduit à former un marché intérieur riche qui minimise les impacts du transport. De plus, une plus grande variété d'emplois à la disposition de sa main-d'œuvre permet de satisfaire les aspirations et la formation d'un plus grand nombre d'individus. Il ne suffit pas d'offrir des emplois aux jeunes pour les garder en région, mais aussi d'offrir un éventail intéressant de types d'emploi différents.



Concentration de l'emploi du secteur manufacturier

Quoi de neuf ?

Les deux collectes de données (1990, 2000) semblent signaler une diversification des employeurs au Saguenay—Lac-Saint-Jean. Le pourcentage des emplois concentrés chez les 20 plus importants employeurs est passé de 68,8 % à 44,9 %. Par contre, cette variation peut ne pas avoir été provoquée par un changement dans le nombre et la taille des entreprises. On observe que plusieurs grosses entreprises se sont divisées. Le nombre d'employés se trouve donc fragmenté par la même occasion.

Le calcul a été refait en regroupant les différentes divisions des entreprises. Selon cette hypothèse, les 20 plus importantes entreprises emploient 55 % des travailleurs du secteur manufacturier. Il semble que le nombre d'entreprises et d'emplois manufacturiers ait diminué et que cette situation ait affecté la concentration des emplois dans ce secteur.

Attention !

L'analyse de cet indicateur n'est basée que sur deux prises de mesure (une en 1990 et l'autre en 2000). De plus, elle peut être attribuable à la disparition de certaines industries et à la rationalisation dans les grandes entreprises, plutôt qu'à la création de nouvelles PME manufacturières.

Pour en savoir un peu plus...

Voici, à titre d'information, les principaux employeurs et le nombre d'employés à leur service en date de l'an 2000.

#	Entreprises	Nombre d'emp.
1	SECAL (Alcan) Arvida	1 892
2	SECAL Vaudreuil	1 331
3	Stone-Consolidated (Port-Alfred)	800
4	Abitibi-Consolidated (Kénogami)	700
5	SECAL Grande-Baie	685
6	Abitibi-Consolidated (Alma)	650
7	SECAL Laterrière	572
8	Coopérative forestière Laterrière	525
9	SECAL Isle-Maligne	430
10	Prod. forestiers Alliance (Dolbeau)	425
11	Produits for. Alliance (opérations forestières)	375
12	Produits for. Donohue (Saint-Félicien)	350
13	Proco inc.	241
14	Progrès du Saguenay	220
15	Forex Chambord	215
16	SECAL R et D	214
17	Stone-Consolidated (Roberval)	210
18	Paperboard	205
19	Multimarques	200
20	Uniforêt Scierie pâte inc.	200

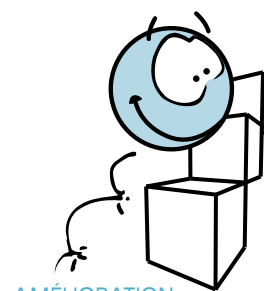
De façon plus détaillée, les trois entreprises du tableau suivant emploient 9 709 travailleurs sur un total de 23 249. Ces trois employeurs (qui correspondent à 0,01 % des établissements manufacturiers) réunissent donc 41,8 % des emplois. Ils œuvrent dans trois des quatre secteurs principaux suivants : le bois, la métallurgie, le papier, les aliments.

Employeurs et divisions	Nombre d'emp.
ALCAN	5372
Arvida	1892
R&D	214
Direction	37
Dubuc	41
Guillaume-T.	24
Isle-Maligne	430
Laterrière	572
Saguenay	146
Vaudreuil	1 331
Grande-Baie	685
ABITIBI-CONSOLIDATED-DONOHUE	3 392
Alma	650
Kénogami	700
Saint-Fulgence	150
Roberval	210
Port-Alfred	800
Dolbeau, Saint-Félicien	350
Chibougamau	125
Girardville	135
La Doré	150
Saint-Thomas	122
ALLIANCE	945
Opérations forestières	375
Pâtes Saint-Félicien	145
Papeterie Dolbeau	425
Total	9 709

29 EMPLOIS DU SECTEUR MANUFACTURIER

Objectif

Développer une structure industrielle équilibrée et diversifiée selon le secteur de production



AMÉLIORATION

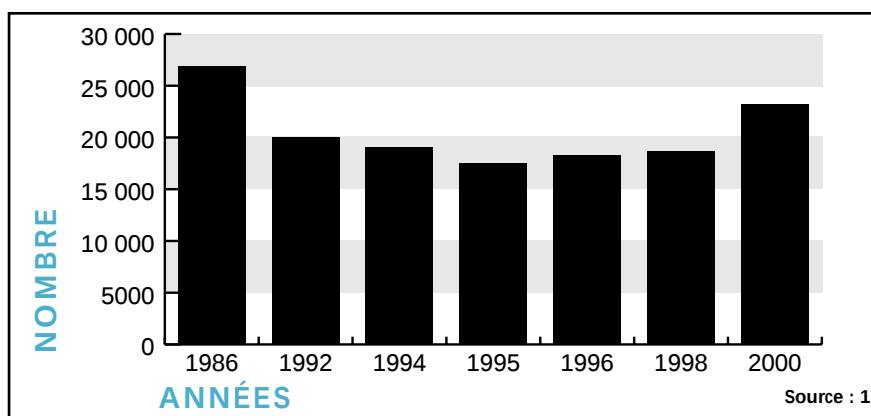
Quoi ?

Cet indicateur consiste à dénombrer les emplois du secteur manufacturier et leur variation d'année en année. Ce dénombrement vise à évaluer la vitalité du secteur manufacturier, quoique cette mesure doit être complétée par l'évaluation de la concentration des emplois manufacturiers.

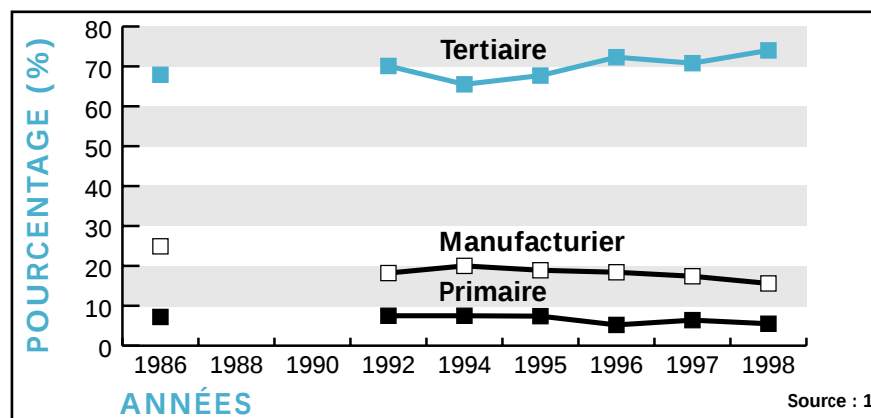
Pourquoi ?

L'économie est divisée en une structure industrielle qui englobe les secteurs primaire, secondaire et tertiaire. Le secteur primaire extrait des ressources (minerais, produits agricoles, arbres) que le secteur secondaire transforme pour en tirer une richesse marchande ou non marchande (papier, meubles, nourriture, pièces d'équipement). Plusieurs économistes s'entendent sur l'importance de développer le secteur secondaire manufacturier. On dit que ce secteur donne une valeur ajoutée aux ressources primaires; en effet, vendre un meuble ou une pièce d'équipement rapporte davantage et emploie davantage de travailleurs que vendre en vrac un lot de billots de bois. De plus, le secteur secondaire manufacturier « soutient » le secteur tertiaire traditionnel (donc, les services de restauration, d'épicerie, de vente, de la construction, du notariat, etc.). En fait, il emploie des gens qui ont ensuite suffisamment d'argent pour acheter des biens via le secteur des services.

Or, la région, qui a toujours pu compter sur une abondance de ressources (forêt, eau, énergie, terres agricoles), voit la part de ses secteurs primaire et secondaire diminuer au cours des années (voir le graphique ci-contre).



Nombre d'emplois manufacturiers



Structure industrielle

Quoi de neuf ?

Les données sur les emplois manufacturiers utilisées sont celles en date du 15 mai 2000. Après 10 ans de décroissance presque constante, le nombre d'emplois manufacturiers augmente en 1997 et 1998. Les données pour l'an 2000 indiquent une forte croissance : 23 249 emplois manufacturiers. Cette forte

croissance est probablement attribuable à la forte demande de pièces pour de la construction de l'usine Alcan à Alma durant cette période. Les principaux secteurs manufacturiers sont ceux du papier et de l'imprimerie, des métaux non ferreux et du bois.

Attention !

Les données relatives aux années manquantes peuvent fausser les interprétations.

Pour en savoir un peu plus...

L'augmentation en proportion du secteur tertiaire dans l'économie (qu'on appelle « phénomène de tertiariation ») peut s'expliquer par plusieurs facteurs, dont l'utilisation grandissante des services (informatiques, publicitaires, de formation, etc.) par les entreprises manufacturières. Le Conseil économique du Canada² attribue cette utilisation grandissante à la complexification des tâches et aux progrès techniques.

Le tertiaire moteur correspond à quelques secteurs à forte valeur ajoutée ayant un caractère dynamique et qui opèrent de plus en plus dans des marchés internationaux concurrentiels. Il s'agit des télécommunications, de l'énergie électrique, des intermédiaires financiers et des services aux entreprises. La tertiariation implique la nécessité d'évaluer le secteur manufacturier par des mesures absolues (et pas seulement en pourcentage).

En 1998, on dénombrait 421 établissements manufacturiers dans la région. Le nombre d'établissements semble diminuer sur la période étudiée, passant successivement de 491 établis-

sements en 1990 à 603 en 1994, à 433 en 1996 et à 431 en 1997. Cette mesure confirme en quelque sorte la précarité de cette industrie au Saguenay—Lac-Saint-Jean; les emplois manufacturiers se distribuent entre un nombre de plus en plus restreint d'établissements.

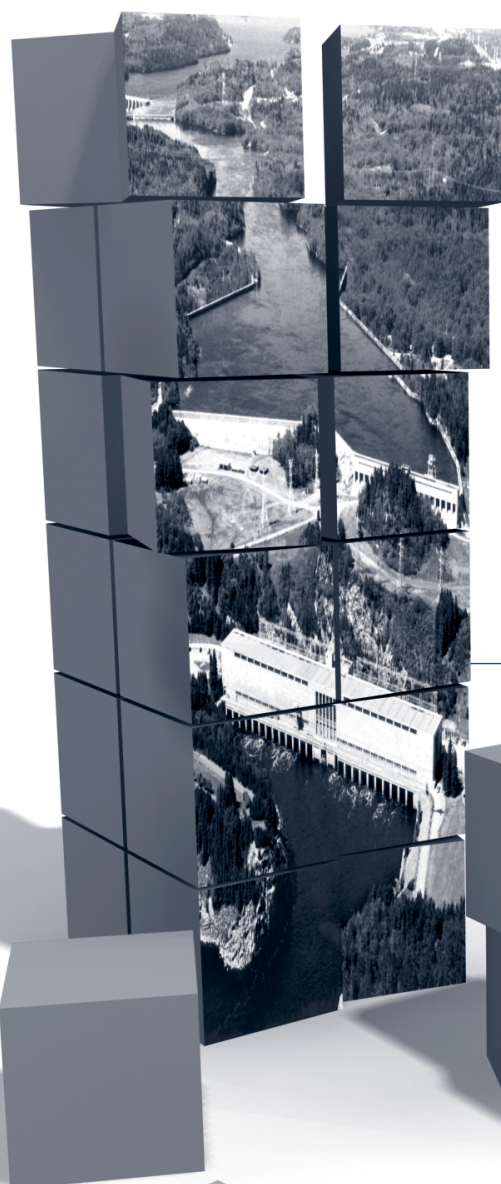


GESTION DES RESSOURCES

« Administration des milieux naturels prenant en compte des données scientifiques et mettant en oeuvre des mesures de protection et d'amélioration en vue de leur exploitation rationnelle. »
(Office de la langue française (2001) Grand Dictionnaire Terminologique. Site internet : <http://granddictionnaire.com>)

- 30 Tonnes de matières
résiduelles enfouies
par habitant 86
- 31 Consommation d'énergie
par habitant 88
- 32 Pourcentage de résidences
chauffées à l'aide d'un
poêle au bois ou d'un
foyer certifié 90
- 33 Possibilité forestière et
attributions annuelles
de bois 92
- 34 Consommation d'eau
par habitant 94

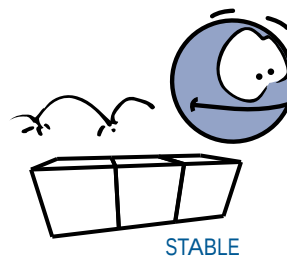
*Gérer les
ressources
de manière durable
consiste à les
mettre en valeur
pour qu'elles
contribuent au
bien-être
des humains d'au-
jourd'hui ainsi que
de ceux de demain.*



30 TONNES DE MATIÈRES RÉSIDUELLES ENFOUIES PAR HABITANT

Objectif

Développer des mécanismes de production et de gestion qui favorisent la réduction à la source, le réemploi, le recyclage et la valorisation (3RV)



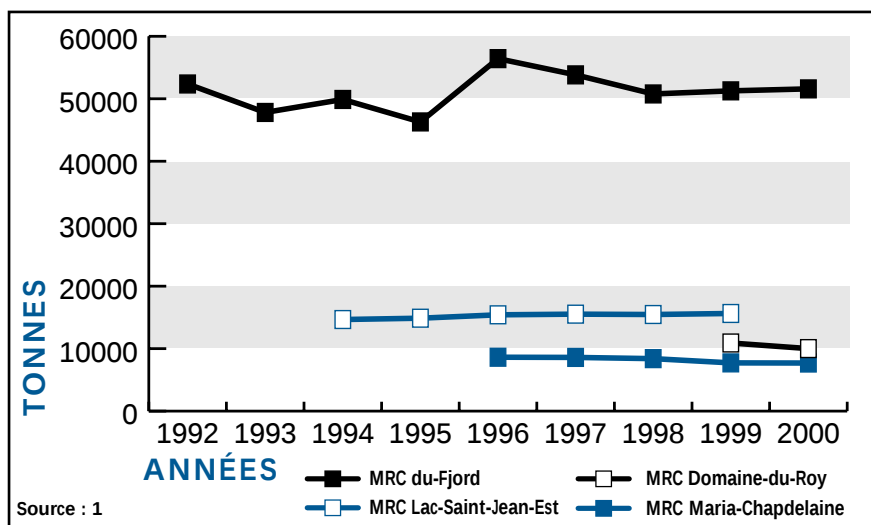
Quoi ?

L'application de la stratégie des 3RV (réduction, réemploi, recyclage, valorisation) se mesure par l'évolution de la quantité de matières résiduelles par personne envoyée aux sites d'enfouissement. Cette quantité est évaluée en tonnes métriques.

Pourquoi ?

Nous avons choisi cet indicateur d'abord parce qu'il démontre un gaspillage économique et écologique. Ces matières sont des ressources au même titre que les ressources que nous tirons de la terre. Du métal dans une poubelle demeure du métal, même s'il a été transformé une première fois. Un objectif très clair a été avancé par le gouvernement du Québec concernant l'enfouissement des déchets : mettre en valeur plus de 65 % des 7,1 millions de tonnes de matières résiduelles pouvant être mises en valeur annuellement.

Les résidus qui sont enfouis pêle-mêle présentent un risque pour la santé et l'environnement. Le liquide acide qui est produit à la suite de la décomposition des matières organiques (dont les aliments) est très corrosif et s'attaque aux métaux et aux matières dangereuses présentes pour former un lixiviat très toxique. Ce lixiviat, qui se contamine en se frayant un chemin à travers les déchets, peut, s'il n'est pas capté puis traité, contaminer le sol et les eaux souterraines et de surface. Les matières organiques génèrent aussi des biogaz toxiques et inflammables composés de méthane, de dioxydes de carbone, de monoxydes de carbone, de sulfure d'hydrogène et de composés organiques volatils (COV).



Matières résiduelles enfouies

Les centres qui contrôlent ces contaminants nous coûtent cher collectivement — en dollars, en énergie et en ressources — et nuisent aux gens demeurant à proximité².

Quant à l'incinération, elle peut être une source de contamination de l'atmosphère et produit des cendres toxiques qui deviennent des déchets dangereux. Vraiment, il n'existe pas un système idéal qui ferait disparaître sans aucune trace — ni vu ni connu — nos déchets.

Quoi de neuf ?

En 1999 (seule année où toutes les données nécessaires sont disponibles), 85 517 tonnes de matières ont été enfouies. Chaque personne (hommes, femmes, enfants) a jeté en moyenne 295 kg de matières à la poubelle, sans compter les matières jetées dans les industries, les commerces et les institutions. Celles-ci

sont responsables de l'enfouissement d'environ 75 000 tonnes de matières en 2001, soit 263 kg par personne. C'est donc dire que les citoyens ont une plus grande part de responsabilité (et de pouvoir de changement) que les commerces et industries !

On pourrait être tenté, en voyant les courbes descendantes du graphique, de conclure à une diminution du gaspillage. Malheureusement, il faut tenir compte du fait que la population régionale diminue légèrement, elle aussi, depuis les années 90.

En 1996, le Québec a produit 8,3 millions de tonnes de matières résiduelles provenant des trois grands secteurs : les municipalités, les industries, commerces et institutions (ICI) et l'industrie de la construction, de la rénovation et de la démolition. Ceci équivaut à 1150 kg de résidus pour chaque Québécois, soit une augmentation de 15 % par rapport à 1988, malgré les mesures prévues.³

Attention !

La soudaine augmentation du tonnage de matières enfouies dans la MRC du Fjord, en 1996, est certainement attribuable au déluge qui a détrempé et rendu inutilisables bon nombre d'objets. On a d'ailleurs retrouvé dans le Saguenay des appareils électroménagers, des ensembles mobiliers d'intérieur et d'extérieur, des gouttières, des morceaux de toits, des murs entiers... qui, après leur périple maritime, ont dû eux aussi prendre le chemin du site d'enfouissement.

Pour en savoir un peu plus...

Réduction à la source

La réduction à la source ne se résume pas à acheter moins, mais aussi à acheter mieux. On réduit les déchets à la source en se procurant des produits plus durables, donc que l'on n'a pas besoin de jeter puis de remplacer régulièrement. On réduit aussi à la source en choisissant des produits peu emballés, ou dont l'emballage se réemploie ou se recycle bien (le carton, le métal et l'aluminium, entre autres).

Réemploi

Le réemploi consiste à réutiliser soi-même certains objets, ou alors à les échanger avec d'autres personnes. Tout le marché de l'usagé constitue du réemploi, des automobiles usagées jusqu'aux sacs de plastique, en passant par les friperies.

Recyclage

Près de 100 % de la population régionale profite du service de récupération des matières recyclables, dont près de 90 % de

collecte porte-à-porte. Actuellement, il existe, en région, six ressourceries : quatre à Saguenay, une à Falardeau et une dans Lac-Saint-Jean-Est. Dans le secteur de la récupération, du réemploi et du recyclage, il existe trois CFER et CODERR-02.

Valorisation

Le compostage est la méthode de valorisation toute désignée pour les citoyens désireux d'agir positivement sur l'environnement. Les aliments et les résidus verts compostés remplacent avantageusement l'engrais et le terreau dans un jardin potager ou en aménagement paysager. Il existe trois types de techniques : le vermi-compostage (dans un bac à l'intérieur), le compostage (dans un bac à l'extérieur), ou alors en andains (dans des monticules à l'air libre). Les bacs de compostage sont en partie subventionnés par les MRC de la région. Des renseignements sont disponibles sur le site du Centre canadien sur le compostage : <http://www.compost.org/frqna.html>

Élimination

Une matière résiduelle n'est jamais « éliminée » purement et simplement. Au Québec, elle est normalement enfouie, ou parfois incinérée. Trois des quatre MRC de la région possèdent un lieu d'enfouissement sanitaire. À la MRC du Fjord-du-Saguenay / Ville de Saguenay, on a confié la gestion du site d'enfouissement à l'entreprise AES. Au Saguenay—Lac-Saint-Jean, deux des quatre centres d'enfouissement captent leurs eaux de lixiviation, mais pas leurs biogaz. Les deux autres sont qualifiés de « centres par atténuation », c'est-à-dire qu'on estime que la configuration naturelle du sol et de l'hydrographie limite d'elle-même la contamination.

Caractéristiques des lieux d'enfouissement des déchets

Ouverture	Volume annuel	Fermeture desservie	Population	Équipement
MRC Lac-Saint-Jean-Est (L'Ascension)				
1982	43 000	2030	49 960	Écran d'étanchéité, station de traitement de lixiviat
MRC Le Domaine-du-Roy (Saint-Prime)				
1985	26 000	2040	29 140	Par atténuation naturelle
MRC Maria-Chapdelaine (Dolbeau)				
1984	20 000	2001	28 000	Par atténuation naturelle
Centre technologique AES inc. (Chicoutimi)				
1998	100 000	2018	173 372	Lieu imperméabilisé, captage, traitement et recirculation du lixiviat, enfouissement sous bâtiment mobile

31 POURCENTAGE DES RÉSIDENCES CHAUFFÉES AVEC UN POÊLE À BOIS OU UN FOYER CERTIFIÉ

Objectif

Transférer des énergies non renouvelables vers des énergies renouvelables grâce à la technologie.

Quoi ?

Cet indicateur vise à mesurer le pourcentage des logements qui utilisent le bois comme système de chauffage principal et d'appoint au moyen d'appareils à combustion évoluée, c'est-à-dire efficaces et peu polluants. Les normes récentes de performance B415 de la CSA et la certification de l'Agence de protection environnementale (EPA) des États-Unis assurent que les appareils effectuent une combustion peu polluante.

Pourquoi ?

Utiliser davantage le chauffage au bois serait extrêmement profitable au niveau de notre gestion de l'énergie. Pourquoi? D'abord, contrairement aux combustibles fossiles que sont les produits pétroliers, le bois est une ressource renouvelable. Lorsqu'on coupe un arbre, il cède sa place à un autre arbre plus jeune qui pousse et prendra sa place dans la forêt. Le pétrole, quant à lui, ne se renouvelle qu'au bout de quelques millions d'années.

Deuxièmement, même lorsqu'on le brûle, le bois ne contribue pas à l'effet de serre. Sa combustion fait partie de ce que l'on appelle le cycle du carbone : les rejets de carbone engendrés par la combustion du bois sont compensés par l'absorption du carbone de l'atmosphère par les arbres. Si l'on ne le coupe pas, le bois se décomposera tôt ou tard, ce qui aura le même effet. Les énergies fossiles, en revanche, libèrent dans l'atmosphère, sans contrepartie, du carbone qui a été emmagasiné depuis des millions d'années dans le sous-sol.

Troisièmement, il n'est pas rationnel d'utiliser l'électricité pour le chauffage. Il importe d'abord de savoir qu'il existe une hiérarchie dans les formes d'énergie, déterminée en fonction du nombre d'usages et de la facilité avec laquelle on peut les utiliser. Au bas de la hiérarchie, il y a la chaleur que l'on peut obtenir facilement à partir de la combustion du bois, par exemple, et que l'on peut utiliser pour chauffer nos

maisons. Plus haut dans la hiérarchie, il y a l'électricité qui peut servir pour chauffer, mais aussi pour alimenter directement un moteur, un ordinateur, pour éclairer, bref pour une foule d'usages.

Or, pour produire cette forme d'énergie aussi polyvalente qu'est l'électricité, une autre source d'énergie est requise. Des barrages doivent être construits pour transformer le mouvement de l'eau en électricité. Les pays (et les provinces) qui n'ont pas assez d'eau, — et ils sont nombreux —, sont contraints d'utiliser des énergies polluantes comme le pétrole, le charbon ou le nucléaire pour produire cette électricité. La quantité d'électricité que l'on peut produire sur la planète est donc limitée par ces contraintes.

Le bois ne nécessite que du soleil, de l'eau et le sol pour se créer lui-même. Il pousse partout et sa transformation pour le chauffage requière peu d'énergie. Alors, pourquoi s'acharner à produire de l'électricité si c'est pour la gaspiller à faire ce qu'une ressource plus simple et abondante peut faire ? Pourquoi harnacher d'autres rivières qui ont parfois un excellent potentiel patrimonial ou récréo-touristique, ou encore se lancer dans la construction de centrales au gaz naturel productrices de gaz à effet de serre ?

En cessant d'utiliser les précieuses ressources hydroélectriques pour le chauffage, elles pourraient être utilisées pour d'autres usages, comme le transport par exemple, un secteur fortement dépendant du pétrole. Nos émissions globales de gaz à effet de serre en seraient diminuées d'autant, pour peu que nous privilégions le transport (collectif, de préférence) électrifié.

Quatrièmement, le chauffage au bois réduit notre dépendance énergétique et notre fragilité face aux grands réseaux d'approvisionnement en énergie, ce qui est d'autant plus important que l'on vit dans un climat nordique.

Enfin, cinquièmement, l'exploitation du bois peut devenir une activité importante pour le tissu socio-économique rural, surtout dans une région forestière comme la nôtre. Cette activité peut créer des emplois et apporter un revenu supplémentaire aux citoyens qui possèdent une terre à bois.



**DONNÉES
INSUFFISANTES**

Quant à la mauvaise réputation du bois en ce qui a trait à la pollution par les HAP, les dioxines et les furannes, elle est essentiellement attribuable aux anciens poêles dits « à combustion lente ». Il est donc primordial de bien choisir son poêle et, si possible, de changer les poêles désuets qui, par ailleurs, sont moins efficaces. Grâce aux deux zones de combustion qui effectuent une combustion à haute température et à oxygénation élevée, les appareils homologués peuvent réduire de 90 p. cent les émissions de polluants, comparativement aux appareils traditionnels. Les poêles certifiés selon les normes récentes EPA ou CSA B415 sur les émissions atmosphériques sont recommandés.

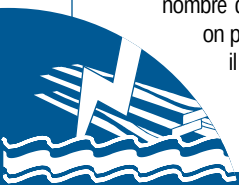
Il existe également des foyers dits de masse thermique (radiants) qui sont encore plus performants, tout en procurant un confort accru. Ceux-ci sont fabriqués selon le modèle des poêles de maçonnerie développés en Suède, en Norvège et en Finlande. Ils sont conçus pour servir de source de chauffage principal et sont aussi bien adaptés pour le chauffage de l'eau.

Quoi de neuf ?

Selon un sondage³, 3,18 % des résidents de la région ont recours au chauffage au bois comme chauffage principal. Ce pourcentage est peu élevé, compte tenu du fait que le Saguenay—Lac-Saint-Jean est une région forestière. C'est moins que le mazout (huile de chauffage) (12,52 %) et, bien entendu, que l'électricité (78,13 %).

Toutefois, il faut préciser que 16,5 % des résidences sont pourvues d'un chauffage d'appoint au bois, ce qui porte à près de 20 % le pourcentage total de résidences qui utilisent le bois comme source de chauffage principal ou d'appoint.

Une note positive : parmi ceux qui possèdent un système de chauffage au bois, 50 % le possèdent depuis cinq ans ou moins, ce qui démontre un intérêt croissant pour ce mode de chauffage. Autre fait à souligner, un faible pourcentage de résidences (0,56 %) chauffent leur eau au moyen du bois, alors qu'il serait facile de le faire en combinaison avec l'énergie solaire.⁴



Attention !

Nous ignorons quelle proportion représente le chauffage d'appoint par rapport au chauffage total du logement. Par contre, nous savons que 55 % des résidences qui chauffent au bois consomment 6 cordes de bois ou plus³. Les poêles dotés d'une masse thermique étant peu répandus, on peut en déduire que les gens conservent un chauffage autre que le bois pour compenser et réguler les importantes variations de température des poêles en tôle.

Pour en savoir un peu plus...

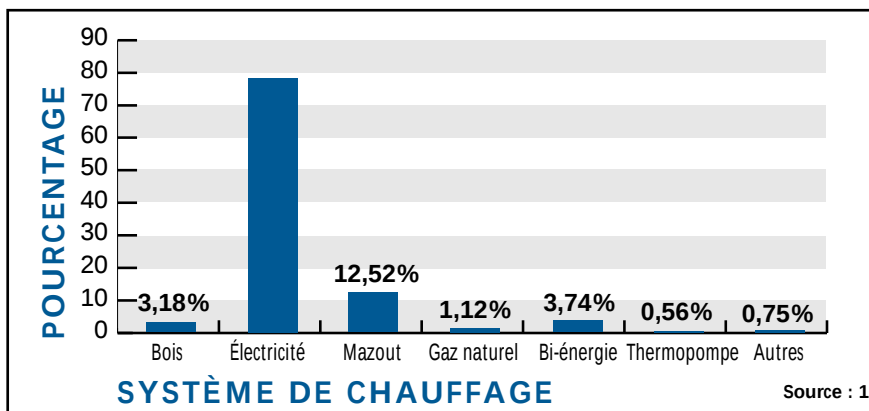
Le secteur résidentiel représente 19 % de la consommation énergétique totale du Québec⁵ et, en moyenne, les deux tiers de l'énergie utilisée dans les maisons est consacrée au chauffage et à la climatisation.⁶ Le chauffage à la biomasse peut être utilisé tout autant dans

les secteurs commercial, industriel et institutionnel.⁷

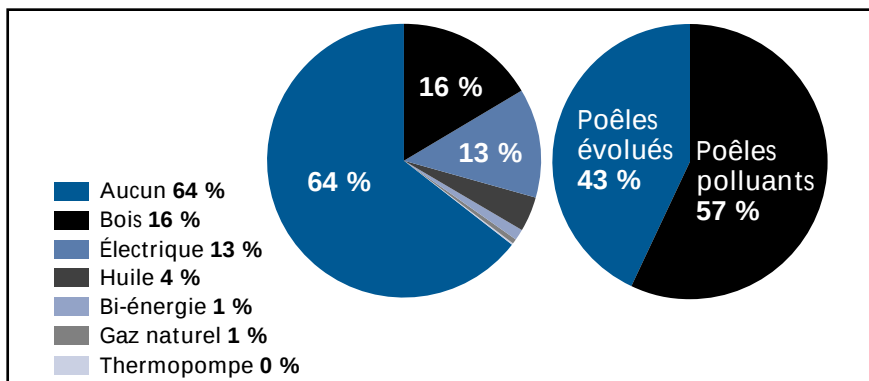
L'utilisation du bois en tant que matériau pour la construction constitue une autre façon de réduire la consommation d'énergie. Le bois est recyclable, biodé-

gradable et renouvelable. Sa transformation ne consomme que 4 % de l'énergie requise pour la transformation des autres matières premières.⁸ Une fois transformé en matériau, le bois emprisonne le gaz carbonique responsable de l'effet de serre. Le bilan écologique du bois est donc particulièrement favorable.

La plus récente information sur la quantité de bois nécessaire pour chauffer toutes les résidences du Québec date de 1975. Il était estimé qu'« un aménagement intensif de moins d'un cinquième des forêts feuillues très accessibles du Québec méridional garantirait très facilement cet approvisionnement énergétique. Cette superficie ne représenterait que 1,4 % de toutes les forêts commerciales du Québec⁹ ». Une mise à jour de ces données serait souhaitable.



Distribution de la population selon la source de chauffage principale, en pourcentage



Proportion de la population régionale pourvue d'un chauffage d'appoint

32 CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE ET EMPREINTE ÉCOLOGIQUE

Objectif

Le Canada est le deuxième plus grand consommateur d'énergie au monde.



DONNÉES
INSUFFISANTES

Quoi ?

DONNÉES RÉGIONALES NON DISPONIBLES.

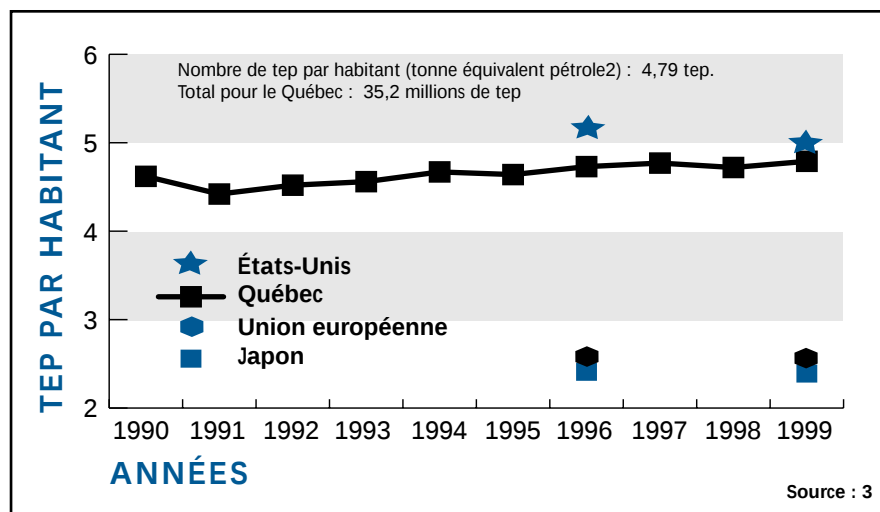
Il est regrettable que le ministère des Ressources naturelles ait cessé de calculer ces indicateurs à l'échelle régionale. Ainsi, il est difficile de faire un suivi de notre performance énergétique.

L'indicateur comptabilise la consommation régionale totale d'électricité, de produits pétroliers, de charbon, de gaz naturel et de biomasse (i.e. les produits végétaux comme le bois). La consommation énergétique est exprimée en une unité appelée « tonne équivalent pétrole » (tep)². Cette consommation totale est ensuite divisée par le nombre d'habitants.

Pourquoi ?

Le Canada est le deuxième plus grand consommateur d'énergie per capita au monde : « les Canadiens et Canadiennes et les habitants des autres pays industrialisés ne représentent qu'environ 20 % de la population mondiale, mais ils exploitent près de 80 % des ressources de la planète.³ » Selon le Rapport sur l'état de l'environnement au Canada publié en 1996, si tous les habitants de la Terre bénéficiaient du même niveau de vie que la population canadienne, il faudrait deux planètes Terre supplémentaires pour nous approvisionner en ressources et absorber nos déchets⁴.

Il est impératif que l'augmentation actuelle de notre consommation d'énergie cesse. Sinon, il faudra harnacher de plus en plus de rivières pour produire de l'électricité, utiliser le gaz naturel et importer toujours plus de pétrole qui, on



Évolution de la consommation énergétique par habitant au Québec de 1990 à 1999

le sait, sont des ressources épuisables. Certains envisagent une pénurie de pétrole brut d'ici 2010 à 2070⁵. Ces réserves doivent être préservées pour les générations futures. Elles sont utiles pour produire de l'énergie, et elles servent aussi à la fabrication d'un très grand nombre de matériaux. De surcroît, la combustion des ressources fossiles est en grande partie responsable des émissions de gaz à effet de serre⁶. Tous les pays doivent trouver des solutions pour en réduire la consommation.

Or, le Québec soutient qu'il fait sa part pour réduire l'émission de ces gaz, cela grâce à l'hydroélectricité qui constitue une part importante de sa consommation d'énergie. Toutefois, notre consommation de combustibles fossiles (pétrole, gaz naturel, charbon) est plus importante en proportion que celle de l'électricité. De plus, elle est en hausse constante depuis 1991.

Quoi de neuf ?

Au Québec, la consommation totale d'énergie s'est élevée à 35,2 millions de tep en 1999, soit une augmentation de 1,8 % par rapport à 1998. La consommation d'énergie par habitant a augmenté de 1,5 % en 1999, pour s'établir à 4,79 tep par habitant. Cette année-là ne faisait pas exception à la règle, puisque la consommation d'énergie augmente au Québec depuis le début des années 90.

La consommation énergétique par habitant au Québec est parmi les plus élevées des pays industrialisés et dans le monde, en 1998. Seuls les États-Unis ont une consommation plus élevée que la nôtre, avec 4,99 tep par habitant.¹

Que faire ?

Plusieurs indicateurs du Tableau de bord peuvent attirer notre attention sur des changements qui, souvent en améliorant notre qualité de vie, entraîneront un meilleur usage de nos ressources et réduiront notre impact écologique. Ces indicateurs sont les suivants :

- 35 Étalement du milieu habité;
- 40 Fréquentation du transport collectif;
- 32 Pourcentage des résidences chauffées avec un poêle à bois ou un foyer certifié;
- 18 Pourcentage des ménages qui cultivent un jardin potager;

- 34 Consommation d'eau par les citoyens;
- 30 Tonnes de matières résiduelles enfouies par habitant;
- 38 Proportion des achats effectués par la population à l'intérieur de sa municipalité de résidence; et
- 37 Diversité des produits agricoles cultivés.

Pour en savoir un peu plus...

Le pétrole est resté en 1999 la forme d'énergie la plus consommée avec 37,2 % de la consommation totale. D'ailleurs, la consommation de combustibles fossiles est en hausse presque constante : elle est passée de 13,1 millions de tep en 1991 à 14,7 millions de tep en 1999. La part de l'électricité est légèrement inférieure et s'établit à 37,0 %, celle du gaz naturel à 14,0 % et celle de la biomasse à 10,7 %. Le charbon, quant à lui, constitue 1,1 % de la consommation énergétique.

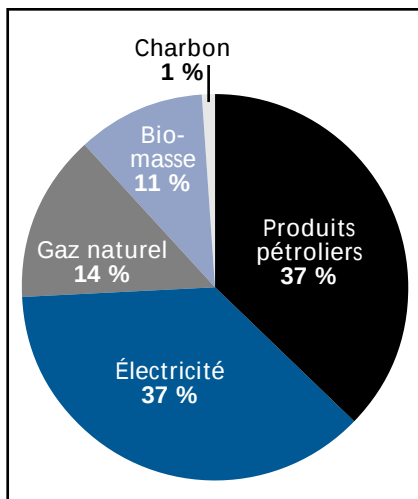
Outre le bois et la biomasse en général, d'autres sources d'énergie renouvelable existent mais occupent une place encore marginale dans le bilan énergétique global : géothermie, éolien et énergie solaire.

re. Pourtant, « il existe au Québec un important potentiel d'énergie éolienne [...]. La ressource en énergie solaire est abondante et le Québec, malgré la perception populaire, bénéficie d'un fort ensoleillement ».¹

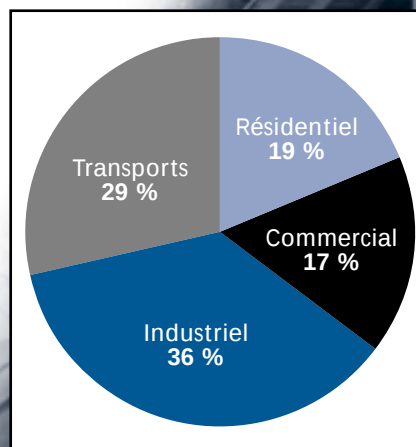
En 1999, le secteur industriel est le principal secteur consommateur d'énergie avec le tiers de la consommation totale, soit 36,2 %. Le secteur des transports est responsable de plus du quart de la consommation totale, avec 28,6 %.

Les secteurs résidentiel et commercial représentent respectivement 18,7 % et 16,5 % de la consommation énergétique.

Les transports qui comptent pour environ 29 % de l'énergie globale consommée au Québec², reposent presque totalement sur les énergies non renouvelables : seulement 0,17 % des transports sont électrifiés.



Répartition de la consommation d'énergie au Québec selon la source en 1999



Répartition de la consommation d'énergie au Québec selon la source en 1999

33 POSSIBILITÉ FORESTIÈRE ET ATTRIBUTIONS ANNUELLES

Objectif

Faire en sorte que le rythme de prélèvement des ressources renouvelables, notamment les sols agricoles, les forêts, l'eau douce ainsi que la faune aquatique et terrestre,

ne dépasse pas la capacité de régénération de l'environnement naturel.



DONNÉES
INSUFFISANTES

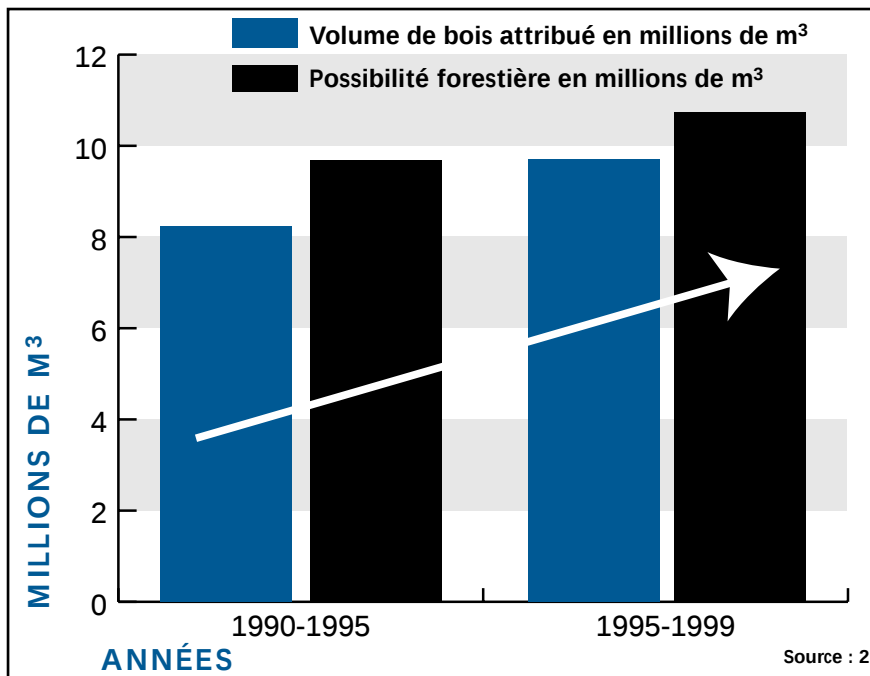
Quoi ?

Le calcul de la possibilité forestière, effectué tous les cinq ans, vise à déterminer le volume maximal des récoltes annuelles de bois que l'on peut prélever à perpétuité dans une unité d'aménagement donnée, sans diminuer la capacité productive du milieu forestier.

Les attributions de bois aux entreprises forestières doivent donc être égales ou inférieures à ce que la forêt peut produire. Cela signifie que, pour chacune des unités d'aménagement servant à l'approvisionnement des usines que compte la région, on s'assure que le volume de bois récolté aujourd'hui puisse être à nouveau récolté chaque année, à court, moyen et long terme (sur un horizon de 150 ans).

Pourquoi ?

Quel secteur génère le plus de retombées dans la région ? L'aluminium, l'agriculture, la construction ou le tourisme ? Aucun de ceux-là car, en réalité, c'est la forêt qui est notre première richesse : les pâtes et papiers génèrent 1,2 milliard \$, quant à l'industrie du bois d'œuvre, ce sont environ 40 000 emplois directs et 950 millions \$ de retombées directes chez nous¹. D'où l'importance d'une gestion durable de cette ressource, autant pour les générations actuelles que futures.



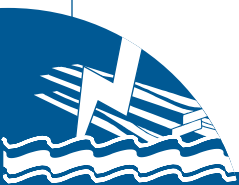
Possibilité forestière et attributions annuelles de bois

Quoi de neuf ?

Depuis 1990, les attributions de bois aux entreprises n'ont jamais été supérieures à la possibilité forestière, ce qui est l'un des principes du régime forestier québécois. En fait, les attributions y ont été inférieures. Les attributions soustraites de la possibilité forestière révèlent, pour la période de 1990 à 1995, un surplus non alloué de 1 454 000 m³. Pour la période de 1995 à 1999, le surplus non alloué était de 1 050 000 m³.

On constate aussi que la possibilité forestière a augmenté de 1990 à 1999, ce qui s'explique par des fusions ou des

agrandissements des territoires d'approvisionnement des usines ainsi que par le raffinement des méthodes d'inventaires et de calculs. Il sera intéressant, dans l'avenir, de suivre la progression de la possibilité forestière, car une augmentation de celle-ci témoignera, du moins en partie, des efforts consentis par tous les acteurs pour aménager, améliorer et faire fructifier la forêt, tout en contribuant à l'amélioration de la capacité de fixation des gaz à effet de serre, comme le CO₂.



Attention !

Les surplus de bois attribuables aux volumes non alloués de la période 1990-1995 ne sont pas de la même nature que ceux de la période 1995-1999. Ceux de la première période ont presque tous été alloués aux entreprises forestières (à partir de 1995), alors que ceux de la deuxième période, même s'ils existent en théorie, ne sont pas disponibles. La dispersion, la faible densité et la localisation géographique des volumes de feuillus au travers des massifs de résineux fait en sorte que ces surplus, dans la pratique, ne sont pas exploitables.

Le calcul de la possibilité forestière d'un territoire est complexe. De nombreux facteurs comme les feux de forêt majeurs ou des épidémies peuvent réduire la possibilité forestière sans que la qualité des pratiques d'aménagement ne soit en cause. Une analyse plus approfondie est nécessaire pour cerner tous les facteurs qui peuvent faire fluctuer les résultats d'une période à l'autre.

Toutefois, si toutes les conditions demeurent égales et si les pratiques d'un aménagement durable sont bien appliquées, on devrait s'attendre à une augmentation de la possibilité forestière au fil des ans.

Cet indicateur ne mesure que la possibilité forestière des unités d'aménagement, c'est-à-dire des forêts publiques sous aménagement. Il serait intéressant d'intégrer, ultérieurement, la possibilité forestière des lots intra municipaux et des lots privés. Même si les forêts privées ne représentent qu'entre 4 et 5 % de la surface de la forêt totale⁸, elles ont leur importance dans la mesure où elles se situent dans la région habitée et qu'elles fournissent un apport économique direct aux villages et aux petites municipalités.

D'autres questions n'ont pas été abordées comme la protection de l'ensemble des ressources liées au milieu forestier et le partage du territoire entre les entreprises forestières et les autres usages de la forêt.

Pour en savoir un peu plus...

80 % du territoire forestier de la région est couvert par la forêt boréale dont l'essence dominante est l'épinette noire, une essence caractérisée, entre autres, par des peuplements d'essence pure (monospécifiques) qui viennent à maturité en même temps. Elle est présente uniquement en Amérique du Nord et surtout au Québec. Cet élément de biodiversité mondiale unique confère à notre province « la responsabilité envers toute la biosphère d'assurer la pérennité de ces forêts³ ». En assurant le maintien de cet écosystème, on veillera du même coup à préserver les espèces animales et végétales qui y sont associées.

Il faut ajouter à cela le potentiel commercial indéniable de cette essence. La

qualité, la résistance et la longueur de sa fibre en font l'assise de l'industrie forestière québécoise.

Or, les récentes recherches ont démontré⁴ qu'il se produit une dégradation naturelle irréversible des forêts d'épinettes noires au profit d'autres espèces ou de nouveaux écosystèmes. Des processus naturels qui se produisent notamment lors de feux de forêt successifs sont en action naturellement depuis longtemps, et bon nombre de ces forêts ont déjà disparu dans l'écozone boréale. Laisser faire la nature ou tenter de l'imiter, dans le cas particulier de cette essence, ne permet pas sa perpétuation⁵. Le maintien des superficies actuelles d'épinettes

noires, dont les données comparatives seront disponibles au cours de l'année 2002, réclame donc l'intervention humaine à la faveur d'un aménagement durable.

Par ailleurs, pour consolider les communautés qui dépendent de la mise en valeur du milieu forestier, il ne suffit pas de maintenir la ressource à la base de l'industrie forestière. Encore faut-il maximiser les retombées. Les coopératives créent et partagent de la richesse localement, ne peuvent pas être délocalisées et s'impliquent davantage socialement que les entreprises conventionnelles. Selon une étude⁶, les coopératives ont un taux de survie, au Québec, deux fois supérieur à celui des entreprises en général. Ainsi, 66 % du nombre des emplois créés au départ dans les coopératives existent toujours après 10 ans. Le nombre d'emplois dans les coopératives forestières dans la région est de 2 110, répartis dans cinq coopératives⁷.

Possibilité forestière et attributions pour les périodes de 1990 à 1999

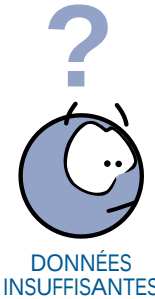
	1990-1995	1995-1999
Possibilité forestière annuelle en m³		
Résineux	8 100 000	9 031 800
Feuillus	1 588 000	1 712 500
Total	9 688 000	10 744 500
Attributions annuelles en m³		
Résineux	7 600 000	8 735 200
Feuillus	634 000	959 500
Total	8 234 000	959 300
Non alloué	1 454 000	1 050 000

Source : 2

Objectif

Faire en sorte que le rythme de prélèvement des ressources renouvelables, notamment les sols agricoles, les forêts, l'eau douce et la faune aquatique et terrestre, ne dé-

passe pas la capacité de régénération de l'environnement naturel



Quoi ?

CET INDICATEUR N'A PU ÊTRE MESURÉ CETTE ANNÉE

L'indicateur s'exprime en mètres cubes par année (ou par jour) par habitant. Il peut être mesuré aux stations d'épuration des municipalités de la région qui en possèdent.

Pourquoi ?

L'abondance apparente de l'eau au Québec cache la rareté de cette ressource vitale. L'eau recouvre 71 % de la surface de la Terre, mais l'eau douce (non salée) n'en représente que 2,5 %. 70 % de l'eau douce présente sur Terre se retrouve sous forme de calottes glaciaires et la quasi-totalité du reste se retrouve dans le sol sous forme d'humidité et à l'intérieur de nappes aquifères profondes. Seulement 0,007 % de l'eau douce de la planète est accessible pour l'usage humain¹. L'eau est-elle aussi abondante que nous le pensons ?

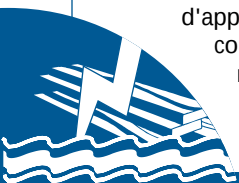
Le Québec possède d'importantes ressources hydriques, mais sa consommation d'eau par habitant est l'une des plus élevées au monde. La conservation de l'eau est importante pour trois raisons. Premièrement, certaines régions connaissent des pénuries d'eau, dans les Prairies canadiennes et également dans le sud du Québec, au cours de l'été 2001, ce que nous n'aurions jamais cru possible. Deuxièmement, les régions rurales dépendent souvent des eaux souterraines comme unique source d'approvisionnement en eau. Une consommation ou des prélèvements excessifs peuvent abaisser les surfaces de saturation dans ces régions. Et troisiè-

mement, dans maintes régions urbaines, les services d'approvisionnement en eau sont limités à cause de problèmes d'infrastructures causés soit par une demande estivale dépassant la capacité des systèmes durant les périodes de pointe, soit par des vieux réseaux d'eau et d'égouts qui doivent être rénovés ou réparés.

Dans tous les cas, réduire notre consommation d'eau entraîne une diminution des coûts de traitement et une réduction de nos impacts sur nos écosystèmes.

Quoi de neuf ?

CET INDICATEUR N'A PU ÊTRE MESURÉ CETTE ANNÉE



Attention !

Les citoyens branchés à une station d'épuration forment 68 % de la population. Cet indicateur est donc représentatif de la consommation d'eau dans un cadre urbain.

Pour en savoir un peu plus...

Les effluents d'eaux usées municipales ont augmenté depuis 1983; ils constituent une importante source de pollution dans bon nombre de communautés. En outre, bien que plus de six millions de Canadiens s'alimentent en eau à même la nappe phréatique, de récentes études portent à croire que de 20 à 40 % de tous les puits ruraux sont peut-être contaminés par des coliformes fécaux et des nitrates².

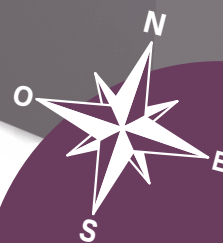
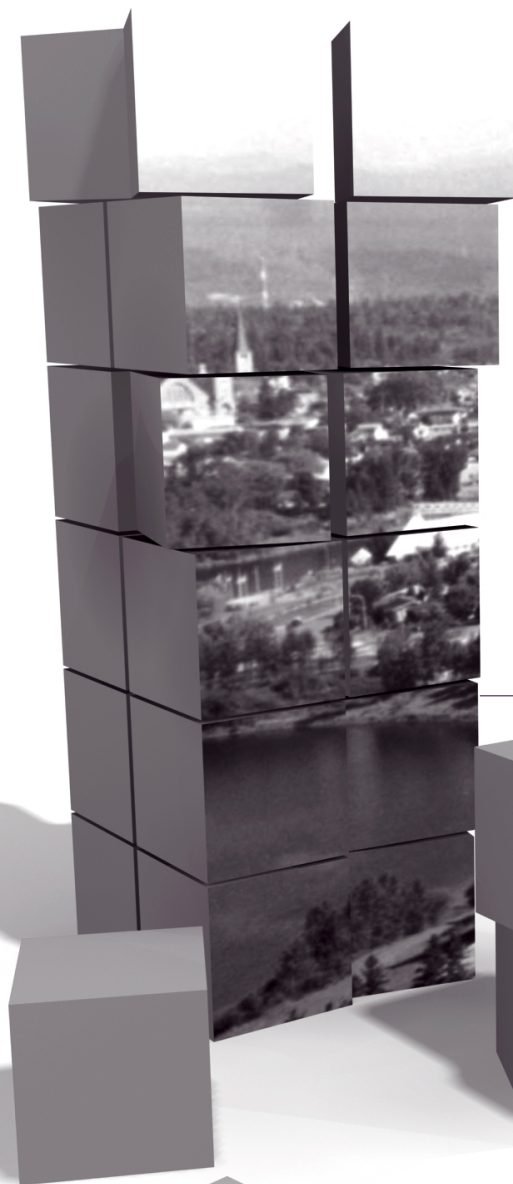


TERRITOIRE

« Étendue de la surface terrestre sur laquelle vit un groupe humain, et spécialement une collectivité politique nationale. » (Dictionnaire Le Petit Robert)

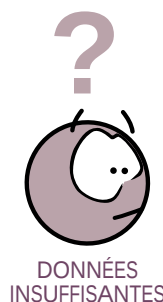
- 35 Étalement du milieu
habité 98
- 36 Intégration patrimoniale
et architecturale dans les
municipalités 100
- 37 Diversité des produits
agricoles cultivés 102
- 38 Proportion des achats
effectués par la
population à l'intérieur
de sa municipalité de
résidence 104
- 39 Investissements publics
en immobilisations 106
- 40 Fréquentation du
transport collectif 108

*Les pratiques du
développement durable
supposent l'identification
à un espace et
l'appropriation de celui-ci;
elles sont donc
profondément ancrées
dans un territoire,
c'est-à-dire qu'elles sont
intimement liées
à l'environnement
dans lequel
elles ont cours.*



Objectif

Promouvoir une densification des agglomérations et une meilleure répartition spatiale des établissements humains sur le territoire



Quoi ?

Il est regrettable que ni les ministères, ni les municipalités, ni les MRC ne consignent cette donnée pour la région.

Cet indicateur vise à mesurer le degré d'étalement des municipalités tant urbaines que rurales. Il calcule le nombre de logements à l'hectare situés à l'intérieur des périmètres urbains, que ces logements soient locatifs, résidentiels unifamiliaux, jumelés ou autres. À la différence des limites municipales, le périmètre urbain est la portion du territoire réservée aux usages résidentiels, commerciaux et industriels. En dehors de celui-ci, on trouve les zones agricoles et de villégiature. Dans le contexte des fusions municipales et en raison de l'étendue extrêmement variable des limites municipales, le périmètre urbain apparaît la meilleure unité de comparaison régionale pour ce qui est de l'étalement ou de la densité du milieu habité.

Consommation urbaine d'essence par habitant

Zones urbaines	Consommation par habitant (mégajoules)	Rapport entre la consommation à Toronto et dans d'autres villes (ratio)
Villes américaines	58 541	1,68
Toronto	34 813	1,0
Villes australiennes	29 829	0,84
Villes européennes	13 280	0,34
Villes asiatiques	5 493	0,16

Source : 4

Nous ne disposons pas, en ce moment, des données pour Montréal ou Québec dont la situation doit se rapprocher de celle de Toronto.

Pourquoi ?

Le type d'aménagement que l'on effectue sur un territoire a une grande influence sur notre consommation d'énergie, qui est parmi les plus élevées au monde (voir l'indicateur Consommation d'énergie par habitant). Notre aménagement urbain, qui est dominé à 79 % par les maisons individuelles¹, explique pourquoi le Canada et les États-Unis consomment, per capita, de 140 à 240 % plus d'énergie que les Européens²⁻³.

Aux coûts énergétiques s'ajoutent les coûts financiers qui affectent la viabilité financière des centres-villes et des villes-centres. Les distances étant grandes entre les maisons, les écoles, les centres commerciaux, les installations communautaires et le lieu de travail, les moyens de transport autres que la voiture, comme la marche, la bicyclette et le transport en commun, deviennent alors

peu attrayants et inefficaces⁴. L'efficacité et la viabilité économique des réseaux de transport en commun est compromise. Tout cela contribue ainsi davantage à l'émission, par habitant, de gaz à effet de serre et à la production de polluants de l'air et de l'eau. Cette situation entraîne, au surplus, des niveaux croissants d'engorgement des routes et occasionne des difficultés liées à la mobilité pour les personnes au foyer, les jeunes et les aînés⁵.



Attention !

L'étalement du milieu habité est une problématique autant rurale qu'urbaine. En milieu rural, toutefois, la villégiature doit être considérée : les résidents non permanents construisent leur chalet généralement autour des lacs, ce qui crée des zones d'habitation disséminées. Dans de nombreux villages, le nombre de résidents non permanents dépasse celui des résidents permanents établis principalement à proximité du centre du village. Cet écart diminue au fur et à mesure que certains villégiateurs, au moment de la retraite, convertissent leur chalet en résidence principale. Cette réalité doit être prise en compte dans les efforts pour planifier une meilleure efficacité et rentabi-

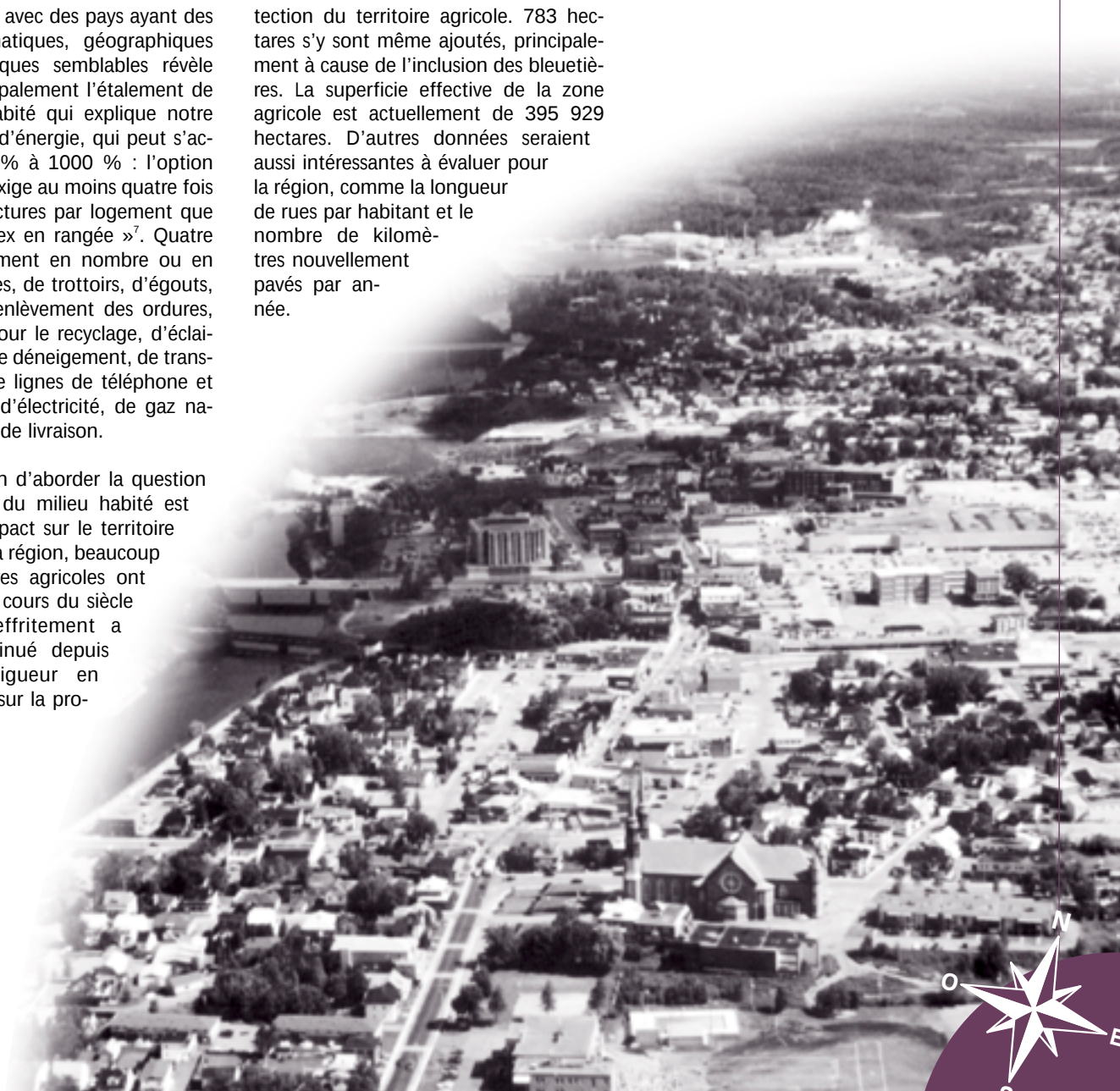
lité des services dans les petites municipalités. Il se peut que l'aménagement en territoire rural doive introduire la notion de « hameaux » pour traduire plus finement la réalité des très petites implantations.

Pour en savoir un peu plus...

La comparaison avec des pays ayant des conditions climatiques, géographiques et démographiques semblables révèle que c'est principalement l'étalement de notre milieu habité qui explique notre consommation d'énergie, qui peut s'accroître de 400 % à 1000 % : l'option « bungalow » exige au moins quatre fois plus d'infrastructures par logement que l'option « duplex en rangée »⁷. Quatre fois plus également en nombre ou en longueur de rues, de trottoirs, d'égouts, d'aqueducs, d'enlèvement des ordures, de cueillettes pour le recyclage, d'éclairage des rues, de déneigement, de transport scolaire, de lignes de téléphone et de distribution d'électricité, de gaz naturel, de trajets de livraison.

Une autre façon d'aborder la question de l'étalement du milieu habité est d'en suivre l'impact sur le territoire agricole. Dans la région, beaucoup de bonnes terres agricoles ont été perdues au cours du siècle dernier. Cet effritement a fortement diminué depuis l'entrée en vigueur en 1978 de la Loi sur la pro-

tection du territoire agricole. 783 hectares s'y sont même ajoutés, principalement à cause de l'inclusion des bleuetières. La superficie effective de la zone agricole est actuellement de 395 929 hectares. D'autres données seraient aussi intéressantes à évaluer pour la région, comme la longueur de rues par habitant et le nombre de kilomètres nouvellement pavés par année.



36 INTÉGRATION PATRIMONIALE ET ARCHITECTURALE DANS LES MUNICIPALITÉS

Objectif

Améliorer l'habitabilité et la qualité de vie dans les centres-villes.

Quoi ?

L'intégration patrimoniale et architecturale est une forme d'intervention qui vise l'harmonisation des bâtiments avec le milieu environnant. En milieu urbain, le contexte environnant ré- fère davantage au cadre bâti alors qu'en cam- pagne ou en milieu isolé, l'harmonisation au paysage prend une place prépondérante.

L'indicateur mesure l'engagement des mu- nicipalités de la région en faveur de l'inté- gration patrimoniale et architecturale en comptabilisant celles qui s'inscrivent dans l'une ou l'autre des démarches suivantes.

La RLDD considère qu'une municipalité s'en- gage activement dans une démarche de re- vitalisation de son centre-ville lorsqu'elle a ter- miné un cycle de trois ans au sein du pro- gramme Rues principales et qu'elle poursuit sa démarche en tant que membre du réseau.

La Fondation Rues principales¹ est un organis- me québécois, à but non lucratif, qui offre un processus, une méthodologie et de l'expertise professionnelle afin de promouvoir la conser- vation du patrimoine, la relance économique, la revitalisation et la mise en valeur des centres-villes, des quartiers traditionnels et le développement futurs harmonieux des mu- nicipalités et des régions rurales.

La RLDD considère qu'une municipalité sou- tient activement la rénovation patrimoniale auprès de ses citoyens lorsqu'elle coopère avec le Service d'aide à la rénovation patrimoniale (SARP) depuis trois ans et qu'elle instaure un incitatif en ce sens, le plus souvent financier.

Le SARP² est un service qui offre aux proprié- taires de maisons, construites avant 1960, des outils concrets pour que leurs travaux de rénovation soient plus respectueux du cachet original de leur bâtiment, tout en préservant le paysage municipal. Le SARP, mis sur pied en 1996 par la Société d'histoire du Lac-Saint- Jean, est unique au Québec.

La RLDD considère aussi les petites muni- cipalités qui sont membres de l'Association des plus beaux villages du Québec.

L'Association des plus beaux villages du Québec est « un réseau de municipalités à ca- ractère rural, dont une partie du territoire ren- ferme un ou des noyaux villageois ou hameaux représentatifs de l'occupation humaine sur le territoire du Québec (...) et présentant des ensembles authentiques et harmonieux du patrimoine naturel, humain et architectural for- mant un paysage de grande qualité »³.

Pourquoi ?

Depuis les dernières décennies, le paysage bâti s'est considérablement détérioré en région et partout au Québec : « on s'inquiète de l'évolu- tion globale des paysages au Québec qui sont de plus en plus uniformisés et banalisés⁴ ».

Or, l'aménagement du paysage habité d'une ville ou d'un village contribue à con- struire l'identité d'un lieu. On trouve beau tel coin de ville ou tel village, pour les at- traits visuels mais aussi parce qu'il porte les marques d'un passé et d'un présent. Patri- moine et paysages sont donc liés.

Pour cette raison, la mise en valeur du paysage habité renforce le sentiment d'appartenance des habitants. Un sentiment d'appartenance à travers lequel s'exprime le goût d'entretenir une relation durable avec le territoire.

Le cadre de vie joue donc un rôle dans le dynamisme d'une collectivité et génère des retombées économiques réelles. Le paysage urbain ou rural, surtout lorsqu'il s'inscrit dans une démarche globale de revitalisation, influe sur la décision d'installer ou non une résidence ou une entreprise dans un lieu donné⁵. Il per- met ainsi de lutter contre l'exode (voir l'indica- teur Bilan migratoire) et, dans bien des cas, il contribue à l'essor de l'industrie touristique. Plusieurs estiment même que la qualité des paysages a un impact sur la santé des citoyens⁶.



DONNÉES
INSUFFISANTES

Finalement, l'amélioration du cadre de vie des centres-villes des grandes municipalités, com- me des petites, est une des conditions pour freiner l'étalement du milieu habité (voir l'indicateur Étalement du milieu habité).

L'intérêt pour les questions d'aménagement et d'intégration architecturale date de la fin des années 80. Les organismes comme Vil- les et villages en santé et Rues principales ont alors vu le jour dans la région. Au- jourd'hui, d'autres organismes se sont ajoutés comme le SARP et, plus récemment, l'Association des plus beaux villages du Québec. Le Tableau de bord tentera, à par- tir de maintenant, de rendre compte de cet- te progression.

Quoi de neuf ?

Parmi les 56 municipalités que comptait la région avant la réforme municipale, trois s'engagent activement dans une démarche d'intégration patrimoniale et architecturale, ce qui représente 5 %.

La RLDD connaît une seule municipalité qui s'engage activement dans une démarche de revitalisation de son centre-ville : Chicoutimi (avant la fusion). D'autres municipalités comme Roberval, La Baie et Saint-Félicien ont soit déjà participé, soit interrompu ou soit amorcé une telle démarche.

La RLDD connaît une seule municipalité qui soutient activement, auprès de ses citoyens, la rénovation patrimoniale : Métabetchouan- Lac-à-la-Croix. Cependant, bon nombre de municipalités ont entamé une démarche en ce sens. C'est le cas pour les municipalités des MRC Lac-Saint-Jean-Est et Domaine-du- Roy.

L'Anse-Saint-Jean est le seul village de la région membre de l'Association des plus beaux villages du Québec.



Attention !

Cet indicateur ne rend pas compte de tous les efforts consentis par les municipalités de la région pour encourager l'intégration patrimoniale et architecturale. En outre, nous n'avons pas d'idée précise quant aux municipalités qui sont dotées d'un plan ou d'une politique patrimoniale, ni de celles qui traitent véritablement de ces préoccupations dans la réglementation municipale. Certains intervenants mettent toutefois en garde contre « les approches de protection des paysages fondées essentiellement sur la réglementation ». Sur ce point, l'ancienne ville de Chicoutimi avait développé, depuis quelques années, une approche souple et innovatrice en ce qui concerne

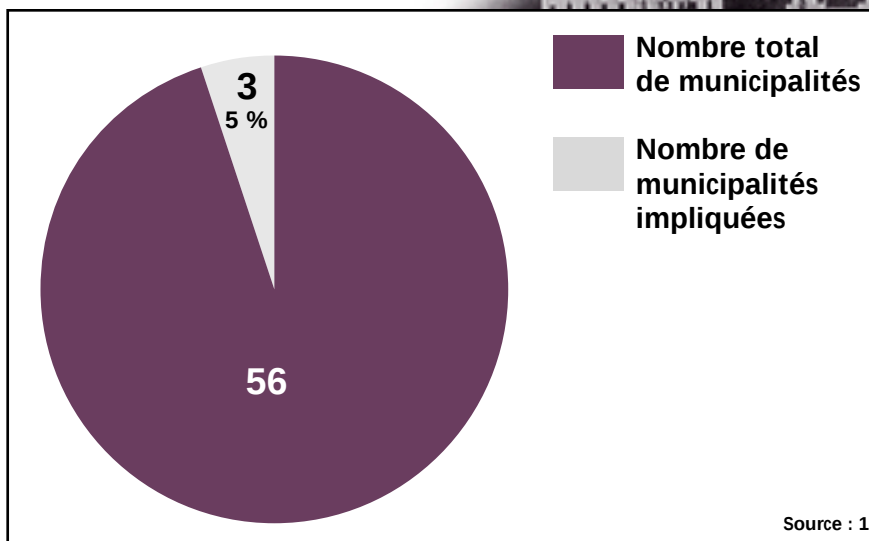
la formule des Plans d'intégration architecturaux (PIA)⁷.

Évaluer les paysages restera cependant toujours difficile : l'indice de « vivabilité » d'une ville est encore à inventer⁸. Il sera intéressant de suivre les travaux de caractérisation et d'interprétation des paysages de la région qu'effectue le Conseil du loisir scientifique.

Pour en savoir un peu plus...

L'« habitabilité » et la qualité de vie dans les centres-villes comportent plusieurs facettes. Pour le moment, ni les MRC ni aucun ministère ne consigne ces données, qui seraient pourtant utiles pour compléter le présent indicateur : nombre de kilomètres de pistes cyclables situées à l'intérieur des périmètres urbains; distance moyenne des espaces verts par rapport au centre-ville des municipalités ou des arrondissements de 20 000 habitants et plus (Alma, Chicoutimi, Jonquière, La Baie); nombre de municipa-

lités qui se sont dotées d'une politique de plantation d'arbres; nombre de municipalités dont les rives des cours d'eau sont aménagées et accessibles dans le périmètre urbain.



Nombre de municipalités qui participent à un programme de revitalisation de centres-villes et d'artères principales ou qui coopèrent avec un organisme d'aide et de soutien concret aux citoyens pour la rénovation patrimoniale



Objectif

Autonomie en ce qui a trait à la production des denrées de base particulièrement en ce qui concerne l'agroalimentaire



DONNÉES
INSUFFISANTES

Quoi ?

- Superficie des différents groupes de culture (ha)
- Ratio des terres améliorées par habitant (ha/habitant)

Ces indicateurs visent à estimer si les terres agricoles produisent théoriquement assez en quantité et en diversité pour nourrir la population.

Le premier indicateur compare la superficie des différentes cultures à l'ensemble de la superficie cultivée. Plus les cultures sont diversifiées, meilleures sont les conditions d'avoir une autonomie alimentaire.

Pour obtenir le deuxième indicateur, la superficie cultivée est divisée par le nombre d'habitants. Ce ratio est comparé à une norme établie par l'Organisation des Nations Unies (ONU) pour l'alimentation et l'agriculture². Cette norme a été fixée à 0,8 hectare (ha) de terre cultivée par habitant.

Pourquoi ?

Pour survivre, l'humain a besoin de nourriture, d'un toit, de vêtements et d'outils (au sens large). Les pays et les régions ont le devoir d'assurer leur sécurité en bénéficiant d'une certaine autonomie en ce qui a trait à la production des denrées de base, en commençant par l'alimentation.

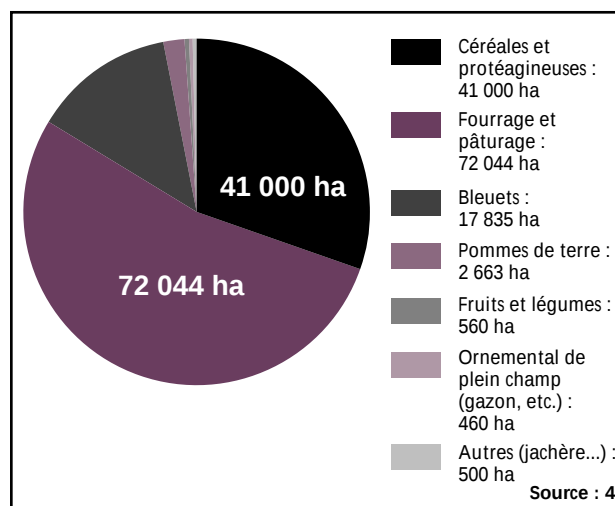
Mais il en va aussi de notre développement. Au Saguenay—Lac-Saint-Jean, l'agriculture est l'une des activités les plus importantes avec la forêt et l'hydroélectricité³. Or, le progrès d'une société ne se mesure pas uniquement en fonction de critères de rentabilité mais aussi en fonction du maintien d'un équilibre hu-

main et naturel à l'intérieur du territoire. Et même si le monde rural remplit aujourd'hui une variété de plus en plus grande de fonctions, l'agriculture reste la base de l'occupation du territoire, de la mise en œuvre de la richesse des campagnes et de la mise en valeur du paysage⁴.

Encore faut-il porter attention à la taille des exploitations agricoles et à leur structure de production. Les petites et moyennes entreprises agricoles fondent davantage le tissu socio-économique rural que les grosses entreprises⁵. Et les fermes de petite taille sont aussi celles dont les productions sont les plus diversifiées. La sécurité et la diversité alimentaire d'une région sont donc intimement liées au type d'agriculture qu'elle souhaite privilégier.

Quoi de neuf ?

L'indicateur montre que notre agriculture est spécialisée et concentrée dans certaines productions. En additionnant les superficies réservées à la culture des céréales et protéagineuses puis du fourrage et du pâturage, on constate que l'élevage (laitier, bovin, avicole et porcin) représente plus de 83,7 % des superficies en culture. 41,5 % des agriculteurs sont des producteurs laitiers (471 sur 1133) qui produisent 164 millions de litres de lait par année⁶. Sachant que la culture du bleuet occupe 13,2 % de ces terres, il ne reste plus que 3 % de celles-ci pour les autres cultures comme les productions horticoles.



Proportion des différents groupes de cultures

De plus, ce que nous produisons n'est pas nécessairement consommé en région. Au contraire, une grande partie de notre production est exportée.

Non seulement les productions régionales sont peu diversifiées — elles sont concentrées dans l'élevage, principalement laitier — mais la région ne dispose pas assez de terres agricoles défrichées, dites « améliorées » pour sa population : elle ne compte plus que 0,47 ha de terre cultivée par habitant. Déjà, en 1986, avec 0,51 ha de terre cultivée par habitant, la région se situait bien en-dessous de la norme de 0,8 ha suggérée par l'ONU. Plus de 10 ans plus tard, la situation s'est dégradée⁷.

Par contre, l'ensemble du Québec fait plus pâle figure encore avec un ratio de 0,44 ha par habitant⁸. La région se classe au 6^e rang des régions administratives du Québec pour la superficie consacrée à la production agricole⁹.



Attention !

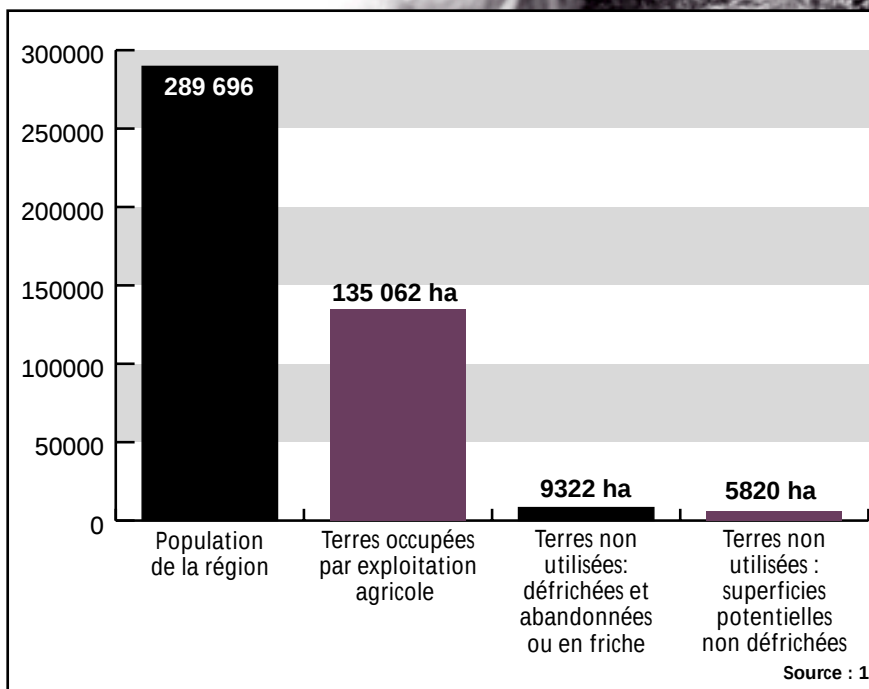
Pour avoir une mesure directe de l'autonomie alimentaire de la région, il faudrait contrôler, entre autres, le volume et la nature des denrées qui entrent et qui sortent de la région relativement à ce qui est produit dans la région. Mais il n'existe pas de système, à l'heure actuelle, pour décrire précisément tout le circuit des aliments.

L'évaluation des terres en culture ne reflète pas tout le dynamisme de l'industrie agroalimentaire régionale qui, comme nous venons de le voir à la rubrique précédente, contribue fortement à l'économie régionale. Cultiver nos terres disponibles est important mais transfor-

mer et commercialiser les produits chez nous l'est tout autant.

Pour en savoir un peu plus...

Il est important de se demander comment la région pourrait augmenter sa superficie de terres cultivées, ou plutôt comment elle pourrait soutenir son agriculture afin d'accroître et de diversifier ses produits alimentaires. Cela supposerait d'encourager également plusieurs types d'agriculture. Chose certaine, cela suppose que nous consommons davantage de produits régionaux, ce qui stimulerait notre marché intérieur et donnerait un souffle nouveau à notre milieu rural, tout en nous donnant accès à des produits plus frais et plus sains.



Utilisation des terres agricoles en 1997

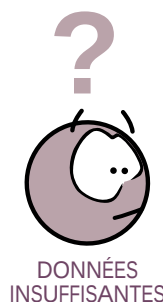


38 PROPORTION DES ACHATS EFFECTUÉS PAR LA POPULATION À L'INTÉRIEUR DE SA MUNICIPALITÉ DE RÉSIDENCE

Objectif

Promotion d'une décentralisation et d'une meilleure répartition spatiale des activités économiques sur le territoire qui favorise les circuits com-

merciaux courts de production et de transformation



Quoi ?

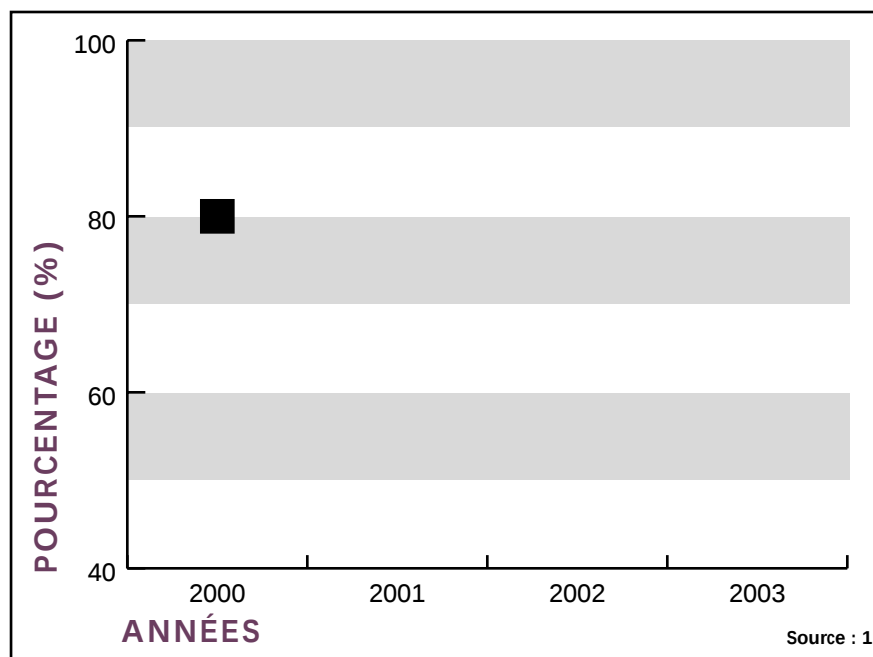
Cet indicateur provient d'une enquête effectuée par le Centre local de développement du Fjord-du-Saguenay. Les répondants ont été questionnés sur leurs habitudes de consommation, afin d'évaluer la fréquence et l'importance des achats qu'ils effectuent dans leur municipalité et ailleurs. L'indicateur est exprimé en pourcentage (%) des achats effectués.

Pourquoi ?

Fusion ou pas, plusieurs municipalités et villages se trouvent dans une situation difficile. Il faut les comprendre, car il y a de moins en moins d'agriculteurs, et les commerces et les industries (qui paient plus de taxes que les résidents) migrent vers les grandes villes. En conséquence, il est fréquent de voir des villages-dortoirs sans petit commerce, sans restaurant, sans centre-ville et sans service.

Le modèle économique actuel fait en sorte que la plupart d'entre nous achetons des produits de grandes chaînes commerciales qui, elles, s'installent dans les grandes villes. Bien sûr, les prix sont parfois avantageux. Mais quelles en sont les répercussions indirectes? L'achat local permet aux industries et aux commerces d'offrir des produits de qualité accompagnés d'un service personnalisé. Les commerces locaux permettent aux gens de travailler près de leur maison, épargnant ainsi l'achat d'une deuxième voiture. Quand on sait que le secteur commercial emploie à lui seul 50 % de la population, on s'aperçoit quelle importance revêt ce qu'on achète et l'endroit où on l'achète.

L'achat local peut concerner un produit manufacturé ou vendu dans notre localité ou région. C'est ce dernier type d'achat dont il est ici question.



Proportion des achats effectués dans la municipalité de résidence

Quoi de neuf ?

Selon une étude du CLD du Fjord-du-Saguenay sur les habitudes d'achat au Saguenay—Lac-Saint-Jean réalisée en 2000, 80 % des achats des consommateurs sont effectués dans leur municipalité de résidence. Le tableau ci-dessus résume la proportion des achats locaux par secteur de dépense.

Cet indicateur doit cependant être nuancé. On évalue en effet la valeur des fuites inter-municipales (les achats dans une autre municipalité que la nôtre) à 250 millions \$ chaque année. Et si les grandes villes s'en tirent relativement

bien (13 % de fuite commerciale), les petites municipalités en souffrent davantage (42,6 % de fuite commerciale).

L'arrondissement Chicoutimi a la préférence des gens quand vient le temps de faire des achats. Même ceux qui vivent au Lac-Saint-Jean choisissent plus souvent de faire leurs emplettes à Chicoutimi qu'à Alma.



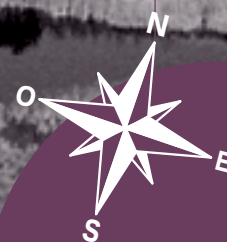
Attention !

Les fuites commerciales comptabilisées n'incluent pas les fuites à l'extérieur de la région.

Pour en savoir un peu plus...

Selon Statistique Canada, 61,7 % de la population active travaillait dans leur municipalité de résidence en 1991². Cette proportion est passée à 56,9 % en 1996. Selon une plus récente étude menée au cours de l'année 2000, 57,8 % des travailleurs interrogés travaillent dans leur municipalité de résidence³. La méthode de cueillette et de traitement des données n'étant pas la même que Statistique Canada, il serait malvenu de comparer directement les résultats d'enquête.

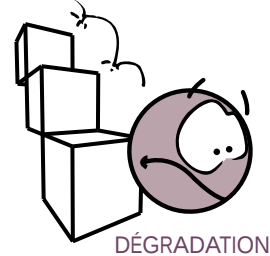
Secteur de dépense	% dépense locale
Vêtements et chaussures	62,1
Bijoux	63,9
Restauration	64,5
Entretien et réparation d'automobile	75,7
Frais dentaires	76,9
Quincaillerie	77,2
Essence	83,5
Alimentation	83,8
Produits pharmaceutiques	84,1



39 INVESTISSEMENTS PUBLICS EN IMMOBILISATIONS

Objectif

Allocation équitable des fonds et des ressources financières sur le territoire : entre et à l'intérieur des régions et entre les zones urbaines et rurales



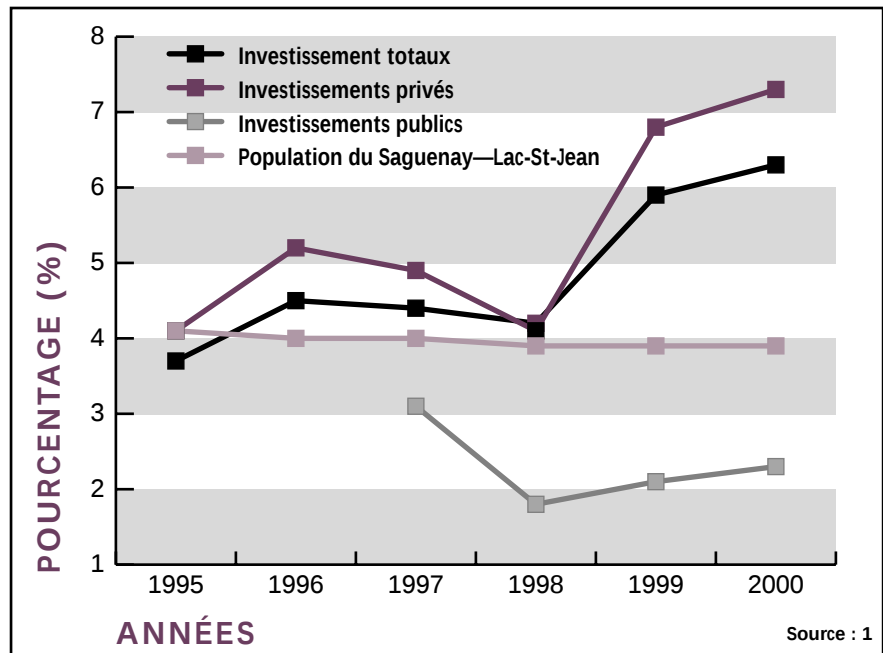
Quoi ?

Les investissements en immobilisations correspondent aux sommes investies par les entreprises et le gouvernement dans les entreprises de la région (achat de terrains, de bâtiments, d'équipement). Ces investissements sont ici mesurés en pourcentage que constituent les investissements au Saguenay—Lac-Saint-Jean par rapport aux investissements dans l'ensemble du Québec. Sachant que le Saguenay—Lac-Saint-Jean constituait 4 % de la population du Québec au cours des dernières années, les investissements devraient se chiffrer en conséquence.

Pourquoi ?

Les investissements en immobilisations sont une part importante du développement d'une région. Ils aident les entrepreneurs à démarrer, à consolider ou à développer leur entreprise, ce qui agit positivement à long terme sur la vitalité économique d'une région.

Le principe de l'équité fiscale implique qu'une région devrait au moins recevoir en investissements, en dépenses de services publics (santé, éducation, etc.) et en paiements de transfert (allocations familiales, assurance-chômage, sécurité du revenu, etc.) l'équivalent de ce qu'elle paie en impôts, taxes et redevances. Le calcul de l'équité fiscale est difficile à réaliser; les économistes eux-mêmes ne s'entendent pas sur la manière de faire. Une façon plus simple de tendre vers l'équité fiscale est de comparer les investissements que reçoit une région par rapport au pourcentage de la population qu'elle représente dans l'ensemble du Québec.



Proportion des investissements publics du Québec dépensés dans la région

Quoi de neuf ?

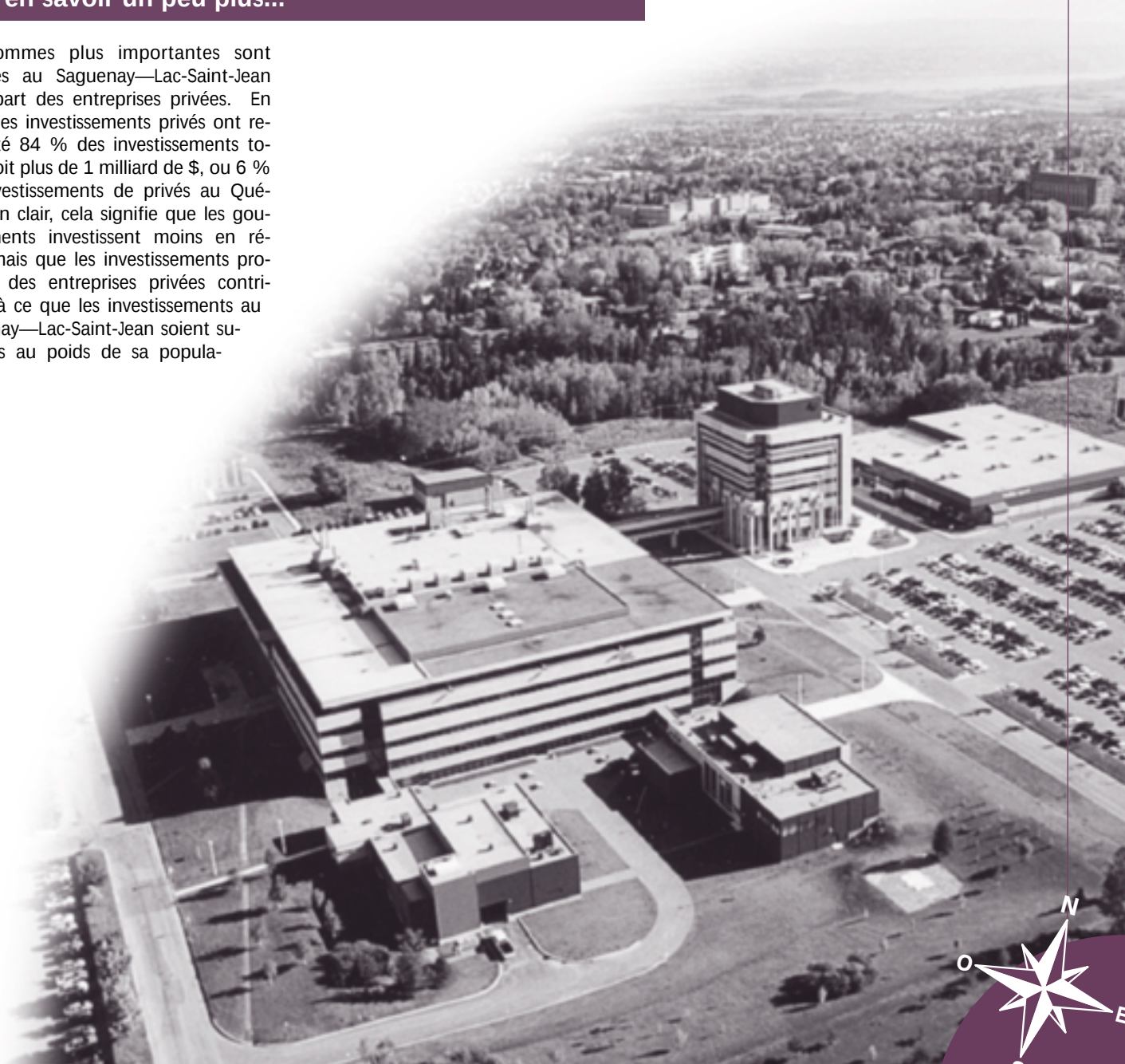
Les investissements publics dans la région, autant fédéraux que provinciaux, sont inférieurs à ce qu'ils devraient être compte tenu de la population. La population de la région constitue 4 % de la population du Québec. Les données de 1998 démontrent que le gouvernement provincial a dépensé 2,3 % de son budget en investissements au Saguenay—Lac-Saint-Jean. Le gouvernement fédéral en a dépensé 0,5 % pour la même année, en baisse constante depuis 1995. Les investissements locaux sont légèrement supérieurs, avec 3,3 % des investissements de tout le Québec¹.

Attention !

Ces données ne signifient pas nécessairement que nous recevons moins d'argent du gouvernement que le montant que nous payons en taxes et en impôts. Les gouvernements provincial et fédéral allouent des sommes importantes au Saguenay—Lac-Saint-Jean sous forme de paiements de transfert et de dépenses en services de toutes sortes. L'augmentation de 3,4 % de la contribution des paiements de transfert dans le revenu chez le citoyen entre 1995 et 1997 s'explique par l'augmentation du nombre de personnes âgées qui touchent une pension de retraite².

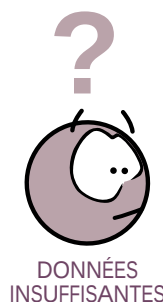
Pour en savoir un peu plus...

Des sommes plus importantes sont investies au Saguenay—Lac-Saint-Jean de la part des entreprises privées. En 1998, les investissements privés ont représenté 84 % des investissements totaux, soit plus de 1 milliard de \$, ou 6 % des investissements de privés au Québec. En clair, cela signifie que les gouvernements investissent moins en région, mais que les investissements provenant des entreprises privées contribuent à ce que les investissements au Saguenay—Lac-Saint-Jean soient supérieurs au poids de sa population.



Objectif

Aménagement d'un réseau de transport sur le territoire qui minimise l'empreinte écologique et maximise la qualité de vie (qui favorise entre autres le transport en commun)



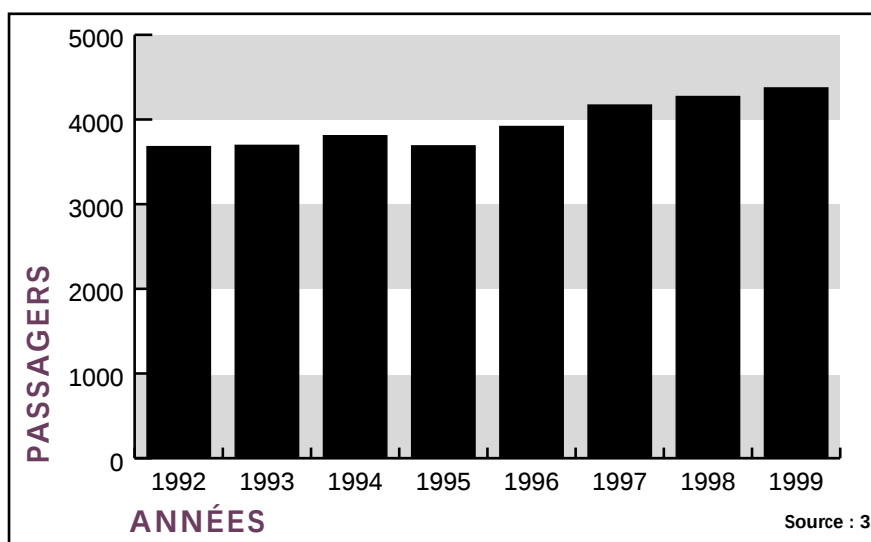
Quoi ?

La fréquentation du transport collectif est évaluée par l'achalandage, c'est-à-dire le nombre de passagers qui ont utilisé le service de transport en commun de la Corporation intermunicipale de transport du Saguenay (CITS) pendant l'année.

Pourquoi ?

Au Saguenay—Lac-Saint-Jean comme partout ailleurs en Amérique, il est nécessaire de changer notre façon de nous déplacer. En effet, l'utilisation massive de l'automobile avec un seul passager à son bord a un impact majeur sur la consommation énergétique (voir l'indicateur Consommation d'énergie par habitant), sur l'aménagement et la qualité de vie dans les villes, (abordé dans l'indicateur Intégration patrimoniale et architecturale dans les municipalités) et sur la qualité de l'air (indicateur Qualité de l'air), en particulier sur l'effet de serre et les changements climatiques.

Indépendamment des taxes et de la colère des consommateurs, nous vivons certainement les derniers moments du pétrole à bon marché. Les coûts d'extraction du pétrole augmentent; les gisements sont de moins en moins importants, de moins en moins purs et de plus en plus éloignés, et la demande de pétrole est toujours grandissante. Cette ressource précieuse se trouvera en pénurie dans les prochaines années (entre 2010 et 2050, selon les estimations les plus ou les moins optimistes^{1,2}). Avant longtemps, le prix du pétrole et de l'huile à chauffage seront de plus en plus élevés. Les effets se feront sentir non seulement dans le transport, mais aussi dans la vie de tous les jours, puisque plusieurs ob-



Achalandage du transport en commun de la CITS

jets transportés par camion ont en outre des produits dérivés du pétrole, en plastique par exemple.

Le transfert de la ressource pétrole aux autres sources énergies est nécessaire, mais cette solution ne règlera pas tous les impacts négatifs du transport. Le transport en commun (l'autobus, le co-voiturage, le train, le tramway) de même que la bicyclette et la marche sont autant de solutions envisageables pour diminuer l'usage d'une voiture par une seule personne.

Quoi de neuf ?

Les autobus de la Corporation intermunicipale de transport du Saguenay a servi 4 737 000 passagers en 1999, comparativement à 3 680 000 passagers en 1992. Cela constitue une croissance de 18,8 % en 7 ans³. « Il faut toutefois noter que plusieurs élèves qui utilisaient le transport scolaire ont été transférés au transport

par autobus de la CITS, ce qui rend difficile l'interprétation de cet indicateur. »

La CITS dessert 49 % de la population, soit 140 000 habitants répartis entre Jonquière, Chicoutimi et La Baie. Le service offert par le transport en commun est efficace, mais couvre seulement 1,5 % des déplacements. Les distances moyennes entre deux arrêts sont de 150 mètres en milieu urbain, de 400 mètres en zone de moindre densité et de 500 mètres en zone interurbaine. Le temps d'attente moyen est de 30 minutes entre chaque passage.

Selon les critères actuels, Alma possède une population suffisante pour être admissible au programme d'aide gouvernementale au transport en commun, tout comme les municipalités de la région métropolitaine de recensement Chicoutimi-Jonquière (Laterrière, Lac-Kénogami, Larouche, Shipshaw, Canton-Tremblay, Saint-Honoré et Saint-Fulgence)⁴.



Attention !

L'augmentation de la fréquentation du transport en commun de la CITS ne s'est pas nécessairement faite aux dépens du transport automobile. Ce sont les autres modes de transport qui sont les plus touchés. Le transport par autocar, le transport par taxi et le transport adapté sont tous des modes de transport en décroissance de clientèle.

Pour en savoir un peu plus...

Dans un contexte d'étalement du milieu habité comme le nôtre, le développement d'un réseau de transport efficace et rentable s'avère difficile, même impossible (voir l'indicateur Étalement du milieu habité). Le système de transport dépend des distances à parcourir entre chaque point de départ et sa destination d'arrivée. Des principes d'aménagement durable du territoire contribueraient à rendre le transport plus efficace, plus rentable et moins dommageable pour notre environnement.

La majorité des déplacements quotidiens se font en voiture (75 %). Le transport par automobile reste, pour le moment, nécessaire dans une région étendue comme la nôtre, mais une utilisation restreinte et efficace de la voiture est possible. Dans une proportion de 82 %, les personnes qui utilisent la voiture pour se rendre au travail sont les conducteurs, contre 5,9 % de gens qui se déplacent en voiture comme passager. En augmentant le nombre de personne dans la voiture, le conducteur partage les frais d'essence et contribue à diminuer le nombre de voitures sur nos routes.

Les municipalités peuvent aussi compter sur les compagnies privées d'autocars, le service de taxi, le transport ferroviaire et le transport adapté. D'autres façons de se

déplacer, telles que la marche et le vélo, constituent 18 % des déplacements quotidiens au Saguenay—Lac-Saint-Jean. Une expérience-pilote d'un taxibus, à Dolbeau-Mistassini, a aussi été tentée en 1999. L'augmentation du prix de l'essence qui est survenue au cours des derniers temps rendra sans doute ces modes de transport de plus en plus rentables, comparativement à l'utilisation de la voiture.



CONCLUSION

Comment se porte notre région? Quels sont les enjeux du développement régional? Quels sont les stratégies et les gestes concrets qui contribuent au développement durable? Les deux années de travail de l'équipe de la RLDD, qui s'est aussi adjoint la participation ponctuelle de dizaines de spécialistes et de professionnels tous horizons confondus, n'ont pas été de trop pour formuler l'embryon d'une réponse à cette question. Au sein de la multitude d'informations consignées, quelques tendances trop souvent contradictoires se dégagent.

Les données suggèrent que le Développement humain connaît des avancées ces dernières années. Les Saguenéens-nnes et les Jeannois-es sont enclins à vivre en santé de plus en plus longtemps. Ils ont de moins en moins de chance d'être victime d'un crime violent. Depuis quelques années, davantage de femmes et d'hommes occupent un emploi, même s'ils sont moins nombreux à le faire que la moyenne québécoise. Cet aperçu somme toute positif doit cependant être nuancé pour tenir compte du phénomène important que constitue le départ des jeunes (18-25 ans) et même des moins jeunes (25-45 ans) vers d'autres régions. Non seulement des personnes quittent pour vivre ailleurs, mais les naissances ne sont plus suffisantes pour compenser ces départs, un phénomène nouveau mais prévisible puisque ce sont les jeunes qui assurent la relève de la population.

Envisagée uniquement selon sa dimension artistique, la Culture semble bien se porter dans notre région. L'art contemporain, tout comme les bibliothèques publiques, attirent de plus en plus de gens et de plus en plus souvent. Les nouvelles données du Recensement de Statistique Canada viendront peut-être confirmer cette tendance positive lorsque l'organisme diffusera le nombre de personnes qui travaillent dans le domaine culturel. Mais la culture est aussi vue dans le Tableau de bord comme l'ensemble des valeurs et des comportements qui caractérisent une collectivité. Prise dans ce sens, interrogeons-nous sur une culture qui ne semble toujours pas inclure des groupes traditionnellement plus vulnérables sur le marché du travail, un moyen d'insertion sociale im-

portant dans nos sociétés. De même, le peu de femmes actuellement en politique municipale est incompatible avec une société qui se déclare avancée socialement.

Au sujet de l'Environnement, les enjeux de la qualité de l'air et de l'eau ont souvent fait la manchette dans les médias, le plus souvent sur un ton apocalyptique. Les indicateurs du Tableau de bord ne couvrent pas toute la réalité du milieu biophysique mais ils suggèrent néanmoins que les altérations à l'air, à l'eau et à la faune sont plutôt localisées, et non généralisées. Cela ne veut pas dire que les améliorations que l'on note actuellement soient suffisantes en soi. Par exemple, la qualité de l'air est généralement bonne, mais peut constituer un risque en ce qui concerne les BaP tout près des sources d'émission industrielles. L'eau de Saguenay semble de bonne qualité, mais certains de ses affluents ne le sont pas. Dans cette perspective, la mesure d'un indicateur de biodiversité apparaît primordiale pour confirmer ces signaux globalement positifs.

Malheureusement, il est difficile de dégager une tendance parmi les données éparpillées que nous possédons sur le Social. Plusieurs indicateurs y sont mesurés pour la première fois, et ceux qui possèdent un historique suffisant empruntent des trajectoires contradictoires. Notamment, la diplomation avant 20 ans augmente au Saguenay—Lac-Saint-Jean mais, depuis 1997, ces électeurs de plus en plus instruits délaissent les urnes lors des élections municipales.

La sphère de l'Économie présente un peu le même problème que celle du Social. Des six indicateurs du Tableau de bord, 3 possèdent insuffisamment de données pour tirer une quelconque conclusion. Les deux indicateurs du secteur manufacturier nous laissent entrevoir une amélioration que plusieurs qualifieraient de trop timide compte tenu de l'ensemble des mesures qui le soutiennent. Néanmoins, les indicateurs portent nécessairement sur une période passée, et non sur le présent, encore moins sur le futur. Les agriculteurs, qui soutiennent et structurent le monde rural de pair avec une industrie forestière mise à rude épreuve, évoluent dans un

contexte qui les incite à grossir ou à périr. La transmission et la survie même des exploitations agricoles étant difficiles, l'accès à la terre semble compromis.

Malgré la quasi-absence de données régionales, il y a lieu de se pencher sur notre Gestion des ressources naturelles. D'abord, la consommation d'énergie en région comme ailleurs dans la province n'est ni efficace ni rationnelle étant donné notre avancement technologique. Curieusement, il semble que l'immense potentiel de notre milieu nous ait conduits à un gaspillage aussi inutile que coûteux d'un point de vue écologique et économique à long terme. Nous pourrions probablement dire la même chose de notre consommation d'eau ainsi que des matières résiduelles pour lesquelles il existe pourtant un plan d'action en vue de les réduire. Dans cette perspective, le statu quo constitue en soi un recul.

Enfin, notre occupation du Territoire est mal documentée, mais il nous est possible de savoir qu'elle est marquée par un étalement du milieu habité. Il importe de souligner que cette tendance lourde entraîne des répercussions sur tout notre développement, autant dans l'économie et dans le social que dans la gestion des ressources.

Bref, cette première édition du Tableau de bord pose encore plus de questions qu'elle ne fournit de réponses. Des indicateurs importants manquent à l'appel, et d'autres sont mesurés depuis trop peu de temps pour être interprétés. Il aura fallu attendre qu'une première édition du Tableau de bord voit le jour pour que nous prenions conscience collectivement des lacunes de nos connaissances et de l'importance de les combler.

Par ailleurs, notons aussi que seules les tendances dynamiques ont été ici commentées. Par exemple, il est intéressant de savoir que la diplomation augmente, mais encore plus de savoir quel est le taux optimal réaliste de diplomation que la région devrait obtenir. Les citoyens pourraient consommer de moins en moins d'eau, mais encore faut-il savoir combien ils devraient normalement en consommer pour se fixer des objectifs et les atteindre. Dans le même ordre d'idée, il est nécessaire de comparer les

indicateurs et leur tendance entre eux pour obtenir une véritable évaluation globale d'un domaine. L'augmentation de la fréquentation du transport en commun compense-t-elle la diminution des investissements publics en immobilisation ? L'augmentation de l'espérance de vie en bonne santé est-elle plus significative que celle de l'emploi ?

Considérons donc ce document comme étant situé sur la ligne de départ ou comme une photo initiale. Le Tableau de bord de la région servira de point de comparaison, au cours des éditions successives, tout en faisant découvrir des enjeux et des pistes d'action au lecteur par le biais des indicateurs.

Ces éléments qui formeront un tout avec les évaluations globales des domaines, dans la prochaine édition, sont loin d'avoir révélé leur pleine portée. Un chantier passionnant et riche en enseignements s'ouvre dès maintenant. L'équipe de la RLDD invite toute personne intéressée par la démarche et son contenu à se joindre à l'un des comités qui œuvrent à faire progresser le Tableau de bord d'ici à la prochaine édition.

Les citoyens ont entre les mains le premier outil de l'histoire de la région conçu pour mesurer en continu son évolution au regard du développement durable. Situé à la croisée des secteurs et abordé selon différents angles de vision sur le développement (économique, social, écologique, etc.), le Tableau de bord est destiné à devenir un carrefour d'informations pour tous ceux qui, pour mieux agir, cherchent à comprendre les facteurs qui influent sur le devenir collectif de notre région.

NOTES ET RÉFÉRENCES

Indicateur 1

- 1 Institut de la statistique du Québec (2000) Les naissances et la fécondité. Site Internet : <http://www.stat.gouv.qc.ca/donstat/demograp/naissance/index.htm>.
- 2 Regroupement inter-organismes pour une politique familiale au Québec (RIOPFQ) (1992). Pensons famille, vol. 2, no 24. Site Internet : <http://www.familis.org/riopf/publication/pensons24/combien.enfants.html>.

Indicateur 2

- 1 Institut canadien d'information sur la santé (1995) Indicateurs socio-sanitaires; Définitions et interprétations. Juin 1995, 230 pages.
- 2 Choinière et al. (2001) Le portrait de santé Le Québec et ses régions. Institut national de santé publique, Québec, 432 pages.
- 3 Couture, R. et al. (1999) Indicateurs socio-sanitaires : la région du Saguenay—Lac-Saint-Jean et les six secteurs de CLSC; Synthèse. Document de travail, Régie régionale de la santé et des services sociaux, Chicoutimi, 19 pages.

Indicateur 3

- 1 Statistiques Canada (2001) Les seuils de faible revenu de 1990 à 1999 et les mesures de faible revenu de 1989 à 1998. Division de la statistique du revenu, document électronique, 45 pages.
- 2 Régie régionale de la santé et des services sociaux (1998) Rapport général. Enquête sociale et de santé 92-93. Région Saguenay—Lac-Saint-Jean. Document de travail, Chicoutimi, 179 pages.
- 3 Institut de la statistique du Québec (2000) Profil des collectivités. Revenu des familles et des ménages. Caractéristiques de ménages et des logements. Collection Les Régions, Gouvernement du Québec, Montréal, 75 pages.
- 4 L'estimation de la population provient des estimations officielles de population de Statistique Canada au 1^{er} juillet 1999 (estimations post-censitaires) et tient compte du sous-dénombrement. En contrepartie, la population en 2001 peut être sous-estimée ou sur-estimée.
- 6 Le Devoir, 31 octobre 2000, page A8.
- 7 Cobb, C., Halstead, T. and Rowe, J. (1995) The Genuine Progress Indicator. Summary of Data and Methodology. Redefining Progress, San Francisco, 50 pages.
- 8 Lemay, Gaetan (2000) Ministère de la Solidarité sociale. Communication personnelle.
- 9 Statistique Canada (2001) Le Quotidien, le mercredi 15 août 2001 L'insécurité alimentaire dans les ménages canadiens Enquête nationale sur la santé de la population (ENSP). Site Internet: <http://www.statcan.ca/Daily/Francais/010815/q010815a.htm>.
- 10 Conseil du bien-être social du Canada (1999) Profil de la pauvreté, 1998. Site

Internet : http://www.ncwcnbes.net/html/document/reportpovertypauv98/pauvrete98.htm#_Toc500656265

- 11 L'arithmétique de la misère. Science et vie, no 997, octobre 2000, p. 108-114.

Indicateur 4

- 1 Ministère de la Sécurité publique (2002) Statistique sur la criminalité au Québec. Site internet : <http://www.msp.gouv.qc.ca/prevention/prevention.asp?ndn=01&txtSection=criminal>.
- 2 Foot, D.K. (2000) Entre le boom et l'écho 2000. Boréal, Montréal, 387 pages.

Indicateur 5

- 1 Institut de la statistique du Québec (2001) Enquête sociale et de santé 1998. 2^e édition. Bibliothèque nationale du Québec, Montréal, 642 pages.
- 2 Choinière et al. (2001) Rapport de l'Enquête sociale et de santé 98 région SLSJ. Institut national de santé publique du Québec, Québec, 432 pages.
- 3 Organisation Mondiale de la Santé (21 août 2001) Aide-Mémoire N 126. Site Internet : <http://www.who.int/inf-fs/fr/am126.html>.
- 4 Frederick, J. et Fast, J.E. (2001) Aimer son travail : une stratégie efficace pour équilibrer la vie professionnelle et la vie privée ? Perspectives, Statistique Canada, Ottawa, 13 pages.

Indicateur 6

- 1 Emploi-Québec (2001) Bulletin régional du marché du travail Saguenay—Lac-Saint-Jean. Deuxième, troisième et quatrième trimestres et bilan 2000, vol. 20, no 2. Site Internet : <http://www.mesS.gouv.qc.ca/MES/doc/liste.htm#Analyses>.
- 2 Organisation de Coopérative et de Développement Économique (1995) Perspectives de l'emploi. OCDE, Paris, juillet.

Indicateur 7

- 1 Conseil du statut de la femme (Janvier 2002) Nombre de femmes élues après le 4 novembre 2001. (Francine Maltais, francine.maltais@csf.gouv.qc.ca) Tableau Word : c:\data\francine.maltais\élections\ élues municipales 2001\Après 4 nov 2001.doc.
- 2 Ministère des Affaires municipales et de la Métropole (2000) Maires et conseillers municipaux. Compilation spéciale.
- 3 Conseil du statut de la femme (1999) Bulletin du Conseil du statut de la femme, décembre 1999. Portrait socio-économique des femmes du Saguenay—Lac-Saint-Jean. Gouvernement du Québec, Chicoutimi, 23 pages.

Indicateur 8

- 1 Développement des ressources humaines Canada (1999) Profil de la collectivité

d'Alma. Direction de l'information sur le marché du travail, CHRC Saguenay—Lac-Saint-Jean, Jonquière, 53 pages.

- 2 Maxwell, J. (1996) Social Dimensions on the Economic Growth. Conférence : The Eric J. Hanson Memorial Lecture, University of Alberta, Edmonton. Site Internet : http://www.rcrpp.ca/jmaxwell/files/spsde_e.htm.
- 3 Développement des ressources humaines Canada (1999) Profil de la collectivité de Chicoutimi et La Baie, Profil de la collectivité de Jonquière, Profil de la collectivité d'Alma, Profil de la collectivité de Roberval, Profil de la collectivité de Dolbeau. Gouvernement du Canada, Division des informations sur le marché du travail, ~ 35 pages.
- 4 Gouvernement du Canada, projet de recherche sur les politiques (13 août 2001) Croissance, développement humain et cohésion sociale: Rapport intérimaire, octobre 1996. Site Internet : <http://policyresearch.schoolnet.ca/keydocs/oct96rep/oct96rep-f.htm>.
- 5 Affaires indiennes et du Nord Canada (13 août 2001) Les collectivités d'abord; la gouvernance des Premières Nations. Site Internet : http://www.aboriginalcanada.gc.ca/abdt/interface/interface2.nsf/LaunchFrameSet?OpenAgent&RefDoc=12.html&URL=http://www.fnggpn.gc.ca/index_f.asp&altlang=http://www.fng-gpn.gc.ca/index_e.asp&disp=f&end.

Indicateur 9

- 1 Office des personnes handicapées du Québec (18 août 2001) « 1, rue des Apparences ». L'intégration, été 2001. Site Internet : <http://www.ophq.gouv.qc.ca/Communications/Integration>.
- 2 Développement des ressources humaines Canada (1999) Profil de la collectivité de Chicoutimi et La Baie, Profil de la collectivité de Jonquière, Profil de la collectivité d'Alma, Profil de la collectivité de Roberval, Profil de la collectivité de Dolbeau. Gouvernement du Canada, Division des informations sur le marché du travail, ~ 35 pages.

Indicateur 11

- 1 Conseil régional de la culture Saguenay—Lac-Saint-Jean-Chibougamau-Chapais (1996) Portrait de l'intervention culturelle. Conseil régional de la culture, Alma, 113 pages.
- 2 Statistique Canada (1996) Commande spéciale du ministère de la Culture et des Communications. Recensement 1996. Extrait non publié.

Indicateur 12

- 1 UNESCO (1994) Manifeste de l'Unesco sur la bibliothèque publique. Site Internet : <http://www.adbdp.asso.fr/outils/droit/manifeste.htm>.

- 2 Gouvernement du Québec (1997, 1998, 1999) Bibliothèques publiques ; statistiques. Volumes 1995, 1996 et 1997. Québec, environ 80 pages.
- 3 « (...) Contrairement à ce qui se passe aux É.-U., au Canada anglais et dans la partie la plus développée de l'Europe, les bibliothèques publiques québécoises stagnèrent pitoyablement durant tout le XIX^e siècle et ne prirent leur envol que tard au XX^e siècle. En 1897 on dénombre 200 bibliothèques publiques de plus de 1000 volumes en Ontario, cependant qu'on n'en recense que 28 au Québec (...). Avant 1950, il n'existe au Québec que 14 bibliothèques publiques financées par des fonds publics. En 1960, le budget des 233 bibliothèques publiques québécoises est de 1 million de \$, alors que le seul budget de la bibliothèque municipale de Toronto atteint 2,2 millions \$.

Ville	Population	Prêts par tête
Westmount	20 239	15,45
Sainte-Anne-des-Monts	5 459	11,65
Rouyn-Noranda	26 412	12,60
Saint-Hyacinthe	39 292	10,08
La Baie	20 995	7,71
Lac-Mégantic	5 838	7,65
Lac-Brome	4 824	7,59
Coaticook	6 637	7,29
Joliette	17 396	7,09
Farnham	6 146	7,03
Baie d'Urfé	3 849	6,35
Pierrefonds—Dollard-des-Ormeaux	95 657	6,33
Lachute	11 730	6,11
Québec	16 7517	6,00
La Malbaie	3 968	5,21
Vaudreuil-Dorions	17 707	4,67
Waterloo	3 964	3,52
Moyenne de groupe		7,78
Moyenne des bibliothèques du Québec		6,41

Alors que le gouvernement du Québec affecte sensiblement les mêmes ressources au financement des bibliothèques publiques que celui de l'Ontario, soit 3,61 \$ per capita contre 3,69 \$ pour celui de l'Ontario, les municipalités québécoises ne contribuent pas comme elles le devraient au développement des bibliothèques municipales. Elles ne leur accordent que 18,33 \$ per capita alors que les municipalités ontariennes y participent à hauteur de 32 \$ per capita (+74,57 %). S'agissant des ressources humaines, les bibliothèques québécoises ont à leur service 3,01 fois moins d'employés équivalent/temps plein que celles de l'Ontario (2,175 contre 6,553)

- et 4,62 fois moins de bibliothécaires professionnels (286 contre 1,285), et ce pour une population qui représente 72 % de celle de l'Ontario. ». Séguin, F. (1995) Les bibliothèques québécoises, radioscopie d'un retard. Revue Défi, vol. 10, no 2.
- 4 « Les bibliothèques ontariennes sont elles-mêmes très loin du niveau d'excellence des bibliothèques des pays scandinaves, les plus développées du monde. Ainsi, le Danemark prête 16,25 documents per capita et la Finlande 19,3. » Séguin, F. (1995) Les bibliothèques québécoises, radioscopie d'un retard Revue Défi, vol. 10, no 2.
- 5 Les 17 bibliothèques du Québec dirigées par un conseil d'administration. Cela correspond à seulement 10 % des bibliothèques publiques autonomes du Québec, alors que partout ailleurs au Canada et aux États-Unis la très grande majorité des bibliothèques publiques relèvent d'un conseil d'administration et par conséquent ne sont pas intégrées directement aux structures administratives des municipalités qu'elles desservent. Boisvert, D. (1995) Les bibliothèques québécoises, radioscopie d'un retard. Revue Défi, vol. 10, no 2.
- 6 « Au Québec, il n'existe actuellement aucune loi sur les bibliothèques publiques. En effet, en septembre 1992, le gouvernement du Québec a abrogé la Loi sur les bibliothèques publiques — inopérante et obsolète à maints égards — qui datait de 1959. (...) Cette anomalie a des incidences négatives pour les bibliothèques québécoises : non-reconnaissance par l'instance étatique du rôle crucial de la bibliothèque dans l'exercice du droit à l'information, pourtant reconnu par la Charte des droits et libertés (article 44); aucune parade contre la tarification des services de bibliothèque; aucune norme permettant d'encadrer le développement et le financement des bibliothèques; aucun critère d'excellence; aucune balise favorisant le développement harmonieux des bibliothèques, etc. ». Séguin, F. (1995) Les bibliothèques québécoises, radioscopie d'un retard. Revue Défi, vol. 10, no 2.

Indicateur 13

- 1 Gauthier, O. (2001, communications personnelles) Tableau 1. Résultats de pêche à la ouananiche sur le lac Saint-Jean dans les cinq secteurs de référence. Document

non publié, 1 page.

- 2 Société de la Faune et des Parcs du Québec
- 3 Corporation de LACtivité Pêche Lac-Saint-Jean
- 4 Gauthier, O. (2001, communications personnelles) Tableau 1. Résultats de pêche à la ouananiche sur le lac Saint-Jean dans les cinq secteurs de référence. Document non publié, 1 page.
- 5 Legault, M. (réd.) (1985) La ouananiche; Fierté du Saguenay—Lac-Saint-Jean. Gouvernement du Québec, Québec, 19 pages.

Indicateur 14

- 1 Bisson, M. (communication personnelle, 2002) Tableau MS Excel : BAP_HAP_PCDD_PCDF_SAGUENAY.xls. Ministère de l'environnement, Direction du suivi sur l'état de l'environnement (michel.bisson@menv.gouv.qc.ca), Québec.
- 2 Bisson, M. (communication personnelle, 2002) Tableau MS Excel : MS dans Saguenay—Lac-Saint-Jean.xls. Ministère de l'environnement, Direction du suivi sur l'état de l'environnement ((michel.bisson@menv.gouv.qc.ca), Québec.

Indicateur 15

- 1 Hébert, S. (communication personnelle, 2001) Tableau Ms Excel : iqbp90-2000.xls. Ministère de l'environnement, Direction du suivi sur l'état de l'environnement (serge.hebert@menv.gouv.qc.ca), Québec.
- 2 Un glossaire des termes employés se trouve à la fin de ce document.
- 3 Ministère de l'Environnement du Québec (août 2001) Portrait régional de l'eau du Saguenay—Lac-Saint-Jean (région administrative 02). Site internet : <http://www.menv.gouv.qc.ca/eau/regions/region02/index.htm>.
- 4 Une unité animale équivalait à un poids de 500 kg, donc à une vache ou cinq veaux ou cinq porcs ou 125 poules, etc.

Indicateur 16

- 1 Ministère de l'Environnement (1998, consulté le 28 août 2001) Politique de protection des sols et de réhabilitation des terrains contaminés. Site Internet : <http://www.menv.gouv.qc.ca/sol/terrains/politique/index.htm>.
- 2 Ministère de l'Environnement (2000) Bilan sur les terrains contaminés. Publication du Québec, Montréal, 43 pages.

- 3 Région laboratoire du développement durable (1998) Avis concernant l'entrepris Récupère-Sol.

Indicateur 17

- 1 Couture, R. et Fiset, M. (2001), Enquête sociale et de santé 1998 : tableaux sommaires. Document électronique : Ess98 diffusion v2-11.xls (Fichier Excel 97, version 2.11). Direction de la santé publique (RRSS-02), Roberval, 1 page.
- 2 Ministère de la Santé et des Services sociaux (1992) et Bouchard et al. (1994), vu dans Couture, R., Lapierre, R. et Markowski, F. (1998).
- 3 Institut canadien de la recherche sur la condition physique et le mode de vie et Conference Board of Canada (ICRCMV et CBC), (1996). Physical Activity and the Cost of Treating Illness, Série de rapports spéciaux, Rapport n° 944S010, Ottawa, 21 pages.
- 4 Couture, R., Lapierre, R. et Markowski, F. (1998) Rapport général : Enquête sociale et de santé 1992-1993, Région Saguenay—Lac-Saint-Jean. Document de travail, Régie régionale de la santé et des services sociaux, Chicoutimi, 179 pages.
- 5 Couture, R. (2001) Enquête psychosociale du Saguenay—Lac-Saint-Jean (2000). Régie régionale de la santé et des services sociaux, bases de données, Roberval, 98 pages.
- 6 Couture, R. et Fiset, M. (2001), Enquête sociale et de santé : tableaux sommaires. Document électronique : Ess98 diffusion v2-11.xls (Fichier Excel 97, version 2.11). Direction de la santé publique (RRSS-02), Roberval.

Indicateur 18

- 1 GOFORGREEN (septembre 2001) Les bienfaits physiques du jardinage. Site Internet : http://www.goforgreen.ca/jardinage/bienfaits_physiques_du_jardinage.htm
- 2 Santé Canada (2001) Site Internet : <http://www.hc-sc.gc.ca>
- 3 GOFORGREEN (septembre 2001) Les coûts sur la santé et l'environnement engendrés par les produits chimiques utilisés au jardin. Site Internet : <http://www.goforgreen.ca/jardinage/Fiches%20d'info/Fait3.htm>
- 4 Bureau de la santé génésique et de la santé de l'enfant (2002) Étude sur la santé des familles agricoles de l'Ontario (ESFAO). La santé de la famille agricole. Site Internet : http://www.health.gc.ca/hpb/lcdc/publicat/farmfam/index_f.html
- 5 Cette étude se déroule en collaboration avec l'ARLA (Agence de réglementation de la lutte anti-parasitaire) et Statistique Canada. Pour plus de renseignements, il est possible de communiquer avec Mme Anne-Marie Ugnat, Bureau du cancer, au (613) 941-8498.

Indicateur 19

- 1 The World Bank (1998) 1998 – World development indicators. Development Data Center, Washington, D.C., 392 pages.
- 2 Institut de la statistique du Québec (2000), Revenu personnel par habitant des régions administratives. Site Internet: <http://www.stat.gouv.qc.ca/donstat/lesregions/region02/index.htm>.
- 3 Projet de recherche sur les politiques (août 2001) Croissance, développement et cohésion sociale. Site internet: <http://policyresearch.schoolnet.ca/keydocs/oct96rep/oct96rep-f.htm>.

Indicateur 20

- 1 Ministère de l'Éducation (2000) Indicateurs de l'éducation; édition 2000. Document électronique, Ministère de l'éducation, Direction générale des services à la gestion, Québec, 235 pages.
- 2 Ministère de l'Éducation (1999) La Relance professionnelle au secondaire. Document électronique, Ministère de l'Éducation, Direction générale des services à la gestion, Direction des statistiques et des études quantitatives, Québec, 126 pages.
- 3 Groupe ÉCOBES (1999) Trajectoire d'adolescence : stratégies scolaires, conduites sociales et vécu psychoaffectif. Bibliothèque nationale du Québec, Montréal, 260 pages.

Indicateur 21

- 1 Projet de recherche sur les politiques (1996) Croissance, développement et cohésion sociale : rapport intérimaire. Gouvernement du Canada, document électronique. Site Internet : <http://policyresearch.schoolnet.ca/keydocs/oct96rep/oct96rep-f.htm>.

Indicateur 22

- 1 Calame, P. et Talmant, A. (1997) L'État au cœur. Desclée de Brouwer, Paris, 212 pages.
- 2 Ministère des Affaires municipales et de la Métropole (2000) Compilations spéciales du bureau régional du Saguenay—Lac-Saint-Jean.
- 3 Brochu, I. (1995) L'optimum organisationnel et la circulation des décideurs au Saguenay—Lac-Saint-Jean. Mémoire. Université du Québec à Chicoutimi, Chicoutimi, 237 pages.

Indicateur 24

- 1 Commission de protection du territoire agricole (1995-1996, 1996-1997, 1997-1998, 1998-1999, 1999-2000) Rapport annuel. Publication du Québec, Montréal, environ 80 pages.
- 2 Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (2001) Profil régional de l'industrie bio alimentaire - Estimation 2000. Document élec-

tronique (PDF). Site internet : http://www.agr.gouv.qc.ca/ae/regions/prof_reg/docpdf/region02.pdf.

- 3 Autonomes, diversifiées, exploitées par leur propriétaire et ses proches, ne dépassant pas 100 unités animales, 100 hectares ou 200 000 \$ de chiffres d'affaires, et facilement transmissibles. Déclaration de principe de l'Union paysanne du Québec.

Indicateur 25

- 1 Ministère de l'Industrie et du Commerce (1999). Profil économique de la région. Gouvernement du Québec, Québec, document non paginé.

Indicateur 26

- 1 Le répertoire des entreprises locales est accessible au public sur le Site Internet suivant : <http://www.qc.hrdc-drhc.gc.ca/imt/saguenay/francais/employeurs/index.cfm>.
- 2 Béranger, J., Chabbal, R. et Dambrine, F. (1998) Sur la formation entrepreneuriale des ingénieurs. Rapport pour le Ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie - Secrétariat d'État à l'Industrie (France) Site Internet : <http://www.cgm.org/chabbal/entrepreneur.html>.
- 3 Ratio calculé par rapport à la population du Saguenay—Lac-Saint-Jean en 2000 : 286 665 personnes selon l'Institut de la statistique du Québec.
- 4 Comme le Centre de recherche et de développement de l'agriculture (CRDA), le Centre québécois de recherche sur l'aluminium (CQRDA), l'Inno-centre et le Centre des Hautes technologies de Jonquière.
- 5 Le capital de risque s'obtient auprès de sociétés comme Pluri-capital, Accès-capital, la Socrent ou les Fonds régionaux de solidarité de la FTQ et d'investissement Desjardins.

Indicateur 27

- 1 Ministère du Travail (communication personnelle, 2001) Conventions et nombre de salariés pour la région du Saguenay—Lac-Saint-Jean pour les années d'échéance 1998 et +. Document MS Excel (Claude Samson, claudesamson@mt.gouv.qc.ca).
- 2 Ministère du travail (2001) La présence syndicale au Québec. Service des études économiques, de l'exploitation des systèmes et de l'aide à la clientèle, Statistiques Travail, Gouvernement du Québec, document électronique, 6 pages.
- 3 Lipsig-Mummé, C., et Laxer, K. (1998) L'état de la syndicalisation au Canada en 1997. Étude réalisée pour le Congrès du travail du Canada, Université d'York (Toronto, Canada), 23 pages.
- 4 Développement des ressources humaines Canada (4 septembre 2001) Le travail

autonome à son compte au Canada. Site Internet : <http://www11.hrdc-drhc.gc.ca/edd/OASECx.shtml>

Indicateur 28

- 1 Ministère de l'Industrie et du Commerce (1992) Profil économique de la région du Saguenay—Lac-Saint-Jean. Gouvernement du Québec, Québec, 39 pages.
- 2 Ministère de l'Industrie et du Commerce (2001) Profil économique régional ; région du Saguenay—Lac-Saint-Jean. Site internet : <http://www.mic.gouv.qc.ca/PME-REG/regions/pagehtml/02/region-02.htm>.
- 3 Sustainable Seattle (1998). Indicators of Sustainable Development. Sustainable Seattle, Seattle, 72 pages.
- 4 Avant l'ouverture de la nouvelle usine à Alma.

Indicateur 29

- 1 Ministère de l'Industrie et du Commerce (1996) Tertiatisation de l'économie du Québec. Direction de l'analyse de la conjoncture industrielle, document PDF, 25 pages.

Indicateur 30

- 1 MRC du Fjord-du-Saguenay, MRC Lac-Saint-Jean-Est, MRC Domaine-du-Roy, MRC Maria-Chapdelaine (communications personnelles, 2001) Extraits des rapports annuels des MRC. Disponibles auprès des MRC concernées.
- 2 Marois, N. (1995) Plus d'idées pour moins de déchets. Front commun pour une gestion écologique des déchets, Montréal, 81 pages.
- 3 Ministère de l'Environnement du Québec (8 novembre 2000) Plan d'action québécois sur la gestion des matières résiduelles 1998-2008. Site Internet: http://www.menv.gouv.qc.ca/matieres/mat_res/regions/saguenay.htm

Indicateur 31

- 1 La Suisse s'est donné comme objectif, au sein de sa politique énergétique, de combler grâce au bois, d'ici 25 ans, 25 % de la chaleur produite dans le pays. Anonyme (1999) Énergie-habitat. Revue Les quatre saisons du jardinage, France, no 117, p.13.
- 2 Ressources naturelles Canada (18 février 2002). Le guide du chauffage au bois résidentiel. Site Internet : http://energypublications.nrcan.gc.ca/index_f.cfm.

- 3 Sondage sur le jardinage et le bois de chauffage publié en octobre 2001 par le département des Sciences humaines, Arts et technologies des médias et de Français du cégep de Jonquières, sous la supervision du professeur Jean-Hugues Lalancette (entrevues réalisées entre le 11 et le 15 septembre 2001 auprès de 535 répondants pour une marge d'erreur maximale, 19 fois sur 20, de plus ou moins 4,23 %).
- 4 Au moyen de panneaux solaires thermiques (non photovoltaïques).
- 5 Ressources énergétiques Québec (2001) L'énergie au Québec. Publications du Québec, Ministère des Ressources naturelles, direction de la planification et de la recherche, Sainte-Foy (Québec), 127 pages.
- 6 Société canadienne d'hypothèque et de logement (document non daté). Maisons saines, vers un avenir durable. Gouvernement du Canada, Ottawa, 36 pages.
- 7 Par exemple, dans le domaine institutionnel, l'Hôpital de Chicoutimi et certains pavillons de l'UQAC sont chauffés au bois au moyen d'une chaufferie centrale et souterraine au gaz qui pourrait être convertie au bois.
- 8 Programme « Branché sur le bois » (une initiative nationale chapeautée par le Conseil canadien du bois associé à des partenaires du monde industriel). Adresse du site Internet : <http://www.branchebois.org>.
- 9 La plus récente information que nous avons trouvée à ce sujet date de 1975 où l'on estimait que le chauffage des pièces et de l'eau de tous les logements du Québec nécessitait « une consommation énergétique globale de 65 000 milliards de kcal. (...) Le chauffage au bois nécessiterait 14 millions de tonnes de bois (ou 23 millions de m³), soit la production d'une superficie boisée bien aménagée de 2,3 millions d'hectares. Un aménagement intensif de moins d'un cinquième des forêts feuillues très accessibles du Québec méridional garantirait très facilement cet approvisionnement énergétique. Cette superficie ne représenterait que 1,4 % de toutes les forêts commerciales du Québec ». JURDANT, Michel (1988) Le défi écologiste. Boréal compact, Montréal, p. 96.

Indicateur 32

- 1 Gouvernement du Québec (2001) L'énergie au Québec. Ressources énergétiques Québec, ministère des Ressources natu-

relles, direction de la planification et de la recherche. Publications du Québec, 127 pages.

- 2 Le tep est une « unité de mesure comparative destinée à évaluer les diverses sources d'énergie par comparaison avec la quantité de thermies produite par une tonne de pétrole brut » (Petit Larousse).
- 3 Environnement Canada (8 novembre 2000) L'état de l'environnement au Canada — 1996. Site Internet : http://www1.ec.gc.ca/cgi-bin/folioisa.dll/soerfrep/query=*toc{@1}?expand={@1}.
- 4 « Le mode de vie de nos pays riches ne pourrait être étendu qu'à 700 millions de personnes et ce, en raison de contraintes physiques indépensables. 80 p. 100 des habitants actuels de notre planète ne peuvent donc avoir accès à ce mode de vie et ce sera le cas pour 90 p. 100 de leurs descendants à la fin de ce siècle. » Jacquard, A. (1996) Le souci des pauvres. Flammarion, Mesnil-sur-l'Estrée, pages 25 et 26.
- 5 Piché, M. (2000) Les hauts et les bas prix du pétrole, rien ne va plus ! Revue Mes finances publiée par les Caisses populaires, vol. 37, no 4, p.6.
- 6 « On pense en effet que la probabilité de découvrir de nouveaux sites facilement exploitables, comme au Texas ou gigantesques comme au Proche-Orient, est aujourd'hui très faible, voire nulle. Outre des coûts d'extraction plus élevés, d'autres facteurs vont venir peser sur les prix : risque géopolitique, explosion possible de la demande en énergie de la part des pays émergents, consommation toujours soutenue des pays industrialisés, taxation écologique. Même si la pression est moins forte que les pessimistes avaient tendance à le décrire, il est donc à peu près certain que nous vivons les dernières heures, ou du moins les dernières décennies du pétrole à bon marché. » Legrand, F. (2001) L'or noir se fait-il rare ? Revue Science et vie, no hors série 2001 Énergie, les défis à venir, no 214, mars 2001, pp.12 à 21.
- 7 Agence pour l'efficacité énergétique (5 novembre 2000). Site Internet : <http://www.aee.gouv.qc.ca>.

Indicateur 33

- 1 Harvey, R. (1999) Le bois : mythes et croyances. Revue À l'arbre, Association forestières du Saguenay—Lac-Saint-Jean, septembre 1999, p. 2.

- 2 Données fournies par la direction régionale du ministère des Ressources naturelles.
- 3 Gagnon, R. (dir.) (2000) Mémoire présenté au Gouvernement du Québec, à la Commission de l'économie et du travail, dans le cadre de la consultation générale sur le projet de loi no 136 Loi modifiant la Loi sur les forêts et d'autres dispositions législatives. Laboratoire d'écologie et de physiologie végétale de l'Université du Québec à Chicoutimi, 13 pages.
- 4 Ces recherches ont été menées par le Consortium de recherche sur la forêt boréale de l'Université du Québec à Chicoutimi.
- 5 Gagnon, R. (dir.) (1998) Les forêts d'épinette noire au Québec : recherche, nouvelles connaissances et applications en aménagement. Mémoire présenté au Conseil régional de concertation et de développement, dans le cadre des consultations sur la mise à jour du régime forestier québécois, Laboratoire d'écologie et de physiologie végétale de l'Université du Québec à Chicoutimi, 30 pages.
- 6 Ces données sont le résultat d'une étude réalisée en 1999 par la Direction des coopératives, du ministère de l'Industrie et du Commerce, intitulée Taux de survie des entreprises coopératives au Québec.
- 7 Pour en savoir davantage sur les coopératives forestières de la région et du Québec, voir le site de la Conférence des coopératives forestières du Québec, à l'adresse suivante : www.ccfq.qc.ca.
- 8 La superficie forestière couverte de la forêt privée est de 265 000 hectares. Cette dernière fournit 250 000 m³ de bois sur un volume total de 8 000 000 pour la région.

Indicateur 34

- 1 Ministère des Affaires internationales (août 2001) Les enjeux mondiaux de l'eau. Site Internet : http://www.mri.gouv.qc.ca/la_bibliotheque/eau/enjeux_fr.html.
- 2 Projet de recherche sur les politiques (1998) Croissance, développement et cohésion sociale. Site Internet : http://policyresearch.schooner.ca/kendos/oct96rep/01_pressure-f.htm.

Indicateur 35

- 1 Agence pour l'efficacité énergétique (5 novembre 2000). Site Internet : <http://www.aee.gouv.qc.ca> et Gouvernement du Québec (1994) Les orientations du Gouvernement en matière d'aménagement du territoire. Direction générale de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire du ministère des Affaires municipales, Québec.

- 2 Gagnon, L. et Guérard, Y. (1988) Énergie : la trilogie du gaspillage. Revue Franc nord, hiver 1988, pages 23-37.
- 3 Idem
- 4 L'état de l'environnement au Canada — 1996 (14 novembre 2000) (Internet) Adresse : http://www1.ec.gc.ca/cgi-bin/folioisa.dll/soerfrep/query=*/toc/{@1}?expand={@1}.
- 5 Peck, W. (1995) La ville écologique au Canada. Société canadienne d'hypothèque et de logement, 168 pages.
- 6 D'Amour, D. (1993) Vue d'ensemble des liens entre le développement durable et l'habitation. Le développement durable et le logement. Document de recherche n° 2. Division de la recherche, Société canadienne d'hypothèques et de logement, Ottawa, 50 pages, page 8.
- 7 D'Amour, D. (1993) Vue d'ensemble des liens entre le développement durable et l'habitation. Le développement durable et le logement. Document de recherche n° 2. Division de la recherche, Société canadienne d'hypothèques et de logement, Ottawa, 50 pages.

Indicateur 36

- 1 Site Internet de la Fondation Rues principales : <http://fondationruesprincipales.qc.ca>.
- 2 Site Internet du SARP : <http://www.sarp.qc.ca>.
- 3 Site Internet de l'Association des plus beaux villages du Québec : <http://www.beauxvillages.qc.ca>.
- 4 Les États généraux du paysage québécois (1996) Dynamique et visions du paysage québécois. Québec, p. 5, 86 pages.
- 5 Les succès, à cet égard, sont indéniables et les municipalités de Hull, Drummondville, Saint-Constant, Baie Saint-Paul, Caraquet (Nouveau-Brunswick) ainsi que le quartier Saint-Roch de Québec en sont de bons exemples, dont peut témoigner la Fondation Rues principales qui y participait.
- 6 C'est ce qu'estiment entre autres les intervenants du réseau des « Villes et villages en santé » qui « veulent encourager un aménagement urbain qui s'occupe de la santé globale des citoyens (tant physique que psychologique) en soignant ses paysages ».
- 7 « Un cadre réglementaire rigide peut mener à l'uniformisation et à une banalisation plus importante des paysages. Il y aurait intérêt à recourir, en tenant compte de l'identité locale, à des outils novateurs et souples, tels les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIA) ». Les États généraux du paysage québécois (1996) Dynamique et visions du paysage québécois. Québec, p. 5, 86 pages.
- 8 Bélair, M. (2000) « En plein milieu de la vie... Le Québec est un modèle pour

l'Amérique du Nord. » Une entrevue avec Phyllis Lambert. Le Devoir, Montréal, 7 et 8 octobre 2000, p. H2.

Indicateur 37

- 1 Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) (2001) Fiches d'enregistrement des exploitations agricoles.
- 2 Citée dans SAVARD, M. (1989) Pour que demain soit, une région fait le point sur son environnement, Éditions JCL, Chicoutimi, 331 pages.
- 3 Lapointe, R. (1999) Profil sommaire de l'industrie agroalimentaire, région du Saguenay—Lac-Saint-Jean. Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ), document non publié, Québec, 2 pages.
- 4 « L'agriculture joue un rôle de production, mais elle est aussi une façon de «vivre le village», de contribuer à une diversification productive, d'aménager le territoire et de réhabiliter les régions dégradées. De plus, elle représente un droit, celui de l'accès à la terre et aux ressources. » Congrès international NIKAN sur les applications territoriales du développement durable, Jonquière, 1997.
- 5 Boutin, D. (1999) Agriculture et ruralité québécoises : analyse des impacts socio-spatiaux de quelques caractéristiques structurelles des exploitations. Mémoire présenté à la Faculté des études supérieures de l'Université Laval pour l'obtention du grade de maître ès sciences (M.Sc.), Programme de maîtrise en économie rurale, Département d'économie agro-alimentaire et des sciences de la consommation, Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation, Université Laval, Québec.
- 6 Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) (2001) Fiches d'enregistrement des exploitations agricoles.
- 7 Selon le MAPAQ, la tendance est à la baisse puisque les exploitations occupent, en 2001, 1000 ha de moins qu'en 1997. Les ventes agricoles brutes ont toutefois progressé de 11 \$ millions au cours des trois dernières années. Cependant, il est impossible de déduire de ce fait une plus grande autosuffisance, les ventes ayant pu être concentrées dans l'exportation.
- 8 Données de 1997.
- 9 Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) (1999) Profil sommaire de l'industrie agroalimentaire, région du Saguenay—Lac-Saint-Jean, Québec.

Indicateur 38

- 1 Réseau des CLD-02 et UQAC (2001) Les habitudes d'achat au Saguenay—Lac-

Saint-Jean en 2000 ; rapport synthèse.
Document non publié, Chicoutimi, 51 pages.

- 2 Institut de la statistique du Québec (1999)
Cahier 4 : Travail, scolarité et mobilité.
Collection les régions, Québec, 84 pages.
- 3 Munger, F. (2000) Étude sur la mobilité de
la main-d'œuvre au Saguenay. Rapport
d'analyse. En collaboration avec le Labo-
ratoire de géographie de l'Université du
Québec à Chicoutimi, Chicoutimi, 42
pages.

Indicateur 39

- 1 Institut de la statistique du Québec, Direc-
tion des comptes et des études économi-
ques, 2000.
- 2 Présentation de M. Bernard Landry, mi-
nistre des Finances au gouvernement du
Québec, 2000.

Indicateur 40

- 1 Piché, M. (2000) Les hauts et les bas du
prix du pétrole ; rien ne va plus ! Ma
Caisse Mes finances, volume 37, numéro
4, septembre-octobre 2000, p. 5-6.
- 2 Legrand, F. (2001) L'or noir se fait-il rare ?
Science et vie Hors série, numéro 214,
mars 2001, p.12-21.
- 3 Vézina, L. (octobre 2000) Corporation
intermunicipale de transport du Sague-
nay. Communication personnelle.
- 4 Ministère des Transports (2000) Plan de
transport du Saguenay—Lac-Saint-Jean.
Diagnostic régional des transports,
Québec, 129 pages.

ANNEXE 1

GLOSSAIRE

Aérobie

Vie ou processus qui requiert de l'oxygène ou, du moins, n'est pas détruit par sa présence. (Par opposition, anaérobie).

Affluent

Cours d'eau qui se déverse dans un autre cours ou plan d'eau.

Agriculture biologique (écologique)

Agriculture qui s'oriente vers la production d'aliments plus sains, plus énergétiques et renonce à l'utilisation d'herbicides et d'autres biocides synthétiques. Elle emploie des produits et des procédés biologiques pour combattre les nuisibles et les agents pathogènes. L'élimination des mauvaises herbes est principalement mécanique (p. ex. brûlage avec du gaz propane). Elle cultive le sol et l'humus en essayant de conserver une strate végétale toute l'année, de travailler le sol le moins possible avec des moyens mécaniques et d'utiliser des engrais organiques (compost et fumier). Le but est une succession de cultures variées et équilibrées et un élevage qui respecte les différentes espèces.

Agrotourisme

Tourisme caractérisé par des séjours de vacances passés à la ferme.

Art contemporain

L'art et l'architecture contemporains désignent les œuvres produites pendant la période qui va de la fin de la Seconde Guerre mondiale jusqu'à nos jours.

Attribution forestière

Volume déterminé de bois d'une ou plusieurs essences que l'industriel est autorisé à prélever, par l'entremise d'un contrat (CAAF), pour approvisionner son usine.

Autosuffisance

Capacité de subvenir à ses propres besoins. Autosuffisance alimentaire d'un pays.

Azote ammoniacal

Azote présent sous forme d'ion ammonium ou ammoniac, NH_4^+ , $\text{D NH}_3 +$.

Bassin versant

Surface d'alimentation d'un cours d'eau ou d'un lac. Le bassin versant se définit comme l'aire de collecte considérée à partir d'un exutoire, limitée par le contour

à l'intérieur duquel se rassemblent les eaux précipitées qui s'écoulent en surface et en souterrain vers cette sortie. Dans un bassin versant, il y a aussi continuité : longitudinale, de l'amont vers l'aval (ruisseaux, rivières, fleuves); latérale, des crêtes vers le fond de la vallée; verticale, des eaux superficielles vers des eaux souterraines et vice versa. Les limites sont la ligne de partage des eaux superficielles.

Benzo(a)pyrène (BaP)

Sorte de HaP qui comporte cinq cycles benzéiques. Substance cancérigène.

Besoins fondamentaux

Nécessité fondamentale commune à tous les êtres humains pour conserver leur intégrité physique (besoins primaires) ou pour leur assurer un développement affectif et cognitif normal (besoins secondaires).

Biodiversité

Variété et abondance des organismes vivants de toute origine. Cela comprend la diversité génétique au sein des espèces, la diversité des espèces et la diversité des écosystèmes, qu'ils soient terrestres, aquatiques ou marins.

Biogaz

Gaz provenant de la décomposition anaérobie (NDLR : en état d'insuffisance d'oxygène) des déchets d'un lieu d'enfouissement sanitaire.

Biomasse

Quantité de matière vivante dans une zone déterminée, exprimée en unités de masse vivante ou morte (Demayo et Watt, 1993). En général, elle est constituée par le poids de toute la matière organique sèche dans un endroit précis d'un écosystème donné. Dans le domaine énergétique, toute forme de matière organique (animale ou végétale) dont on peut tirer de l'énergie par combustion ou bioconversion (p. ex., fermentation) (Wells et Rolston, 1991).

BPC

Biphényle polychloré (domaine : chimie). Famille d'hydrocarbures chlorés comprenant théoriquement plus de 200 composés.

Bungalow

Logement individuel qui n'est joint à aucun autre logement ou construction.

Maison entourée d'espaces libres sans aucun logement ni au-dessus ni en dessous.

CAAF (contrat d'approvisionnement et d'aménagement forestier)

Contrat qui autorise l'industriel à prélever, dans une aire donnée, un volume déterminé de bois d'une ou plusieurs essences dont il a besoin pour approvisionner son usine. En retour, le bénéficiaire s'engage à aménager les peuplements d'une aire forestière donnée conformément au principe du rendement soutenu et en tenant compte des besoins des autres utilisateurs du milieu forestier.

Cadre conceptuel

Le cadre conceptuel est un ensemble de concepts et d'idées qui structurent la réalité ou une partie de la réalité par rapport à un objectif.

Capacité de régénération

Aptitude, faculté qu'a une partie vivante qui a été détruite de se reconstituer naturellement.

Capital social

Ressource inscrite dans les pratiques de sociabilité ou les liens sociaux.

Cheptel agricole

Ensemble du bétail d'un pays, d'une exploitation agricole.

Chlorophylle

Matière colorante verte des plantes, à structure moléculaire proche de celle de l'hémoglobine mais contenant du magnésium à la place du fer, jouant un rôle essentiel dans la photosynthèse.

Citoyen

Membre d'un État considéré du point de vue de ses devoirs et de ses droits civils et politiques.

Cohésion sociale

Nouveau concept dont la définition ne semble pas faire consensus. Présence de liens au sein d'un groupe qui unissent les individus les uns aux autres. Selon Woolley (1998), la cohésion sociale comporte trois dimensions : l'absence d'exclusion sociale, l'intensité des relations sociales et finalement, le partage des valeurs et les interprétations communes. Cette dernière notion est amplement

valorisée dans le Programme canadien sur les politiques.

Cohorte

Ensemble d'individus ayant vécu un événement semblable pendant la même période de temps.

Coliformes fécaux

Se dit des bactéries gram négatives, présentes dans le côlon, dont la recherche dans l'eau et le dénombrement permettent d'évaluer la contamination fécale. La présence excessive de coliformes est un indice de la pollution de l'eau.

Combustibles fossiles

Pétrole, gaz, charbon et autres combustibles qui se sont formés sous la surface de la Terre à partir des restes fossilisés de plantes et de minuscules animaux ayant vécu il y a des millions d'années.

Composés organiques volatils (COV)

Gaz organique, tels que le propane et le benzène, que l'on trouve notamment dans les vapeurs de substances comme l'essence, de nombreux solvants et des peintures à l'huile. Les composés organiques volatils prennent part aux réactions photochimiques observées dans l'atmosphère.

Contamination

Envahissement (d'un objet, d'un milieu, d'un organisme vivant) par des micro-organismes pathogènes (contage, contagion), ou par des polluants. La contamination d'un sujet par un agent infectieux. La contamination de l'eau par des produits chimiques. (pollution)

Convention collective

Entente écrite relative aux conditions de travail conclue entre une ou plusieurs associations de salariés et un ou plusieurs employeurs ou associations d'employeurs pour une période déterminée.

Corrélation

Rapport entre deux phénomènes qui varient en fonction l'un de l'autre. ==>

correspondance, interdépendance, réciprocité. Coefficient de corrélation : nombre mesurant le degré de dépendance de deux variables entre elles. ==> covariance.

Culture

Ensemble des structures sociales et des manifestations artistiques, religieuses, intellectuelles qui définissent un groupe, une société par rapport à une autre. Ensemble de convictions partagées, de manières de penser et d'agir qui orientent plus ou moins consciemment le comportement d'un individu, d'un groupe. Culture laïque. Une culture de gouvernement.

Décideurs

Les décideurs sont entendus comme étant soit les élus (aux paliers municipaux, provinciaux et nationaux), soit les membres des Conseils d'administration d'organismes gouvernementaux, para gouvernementaux ou non gouvernementaux qui ont une influence notable sur les leviers de développement. Les commissions scolaires, les régies, le CRCD, les corporations économiques et les groupes populaires sont quelques exemples d'organisations dont les membres des conseils d'administration sont des décideurs.

Descripteur

Un descripteur est une donnée plus ou moins élaborée à partir de données de base. Alors qu'on exige de l'indicateur qu'il synthétise une masse importante d'information et puisse par lui seul décrire une situation, le descripteur se borne à illustrer un trait particulier (il « décrit » mais ne révèle pas). Un descripteur se situe entre un indicateur et les statistiques de base; il décrit juste une situation sans mettre en évidence un phénomène, un problème.

Développement durable

Rapport Brundtland : « Un développement soutenable, c'est s'efforcer de répondre aux besoins du présent sans

compromettre la capacité de satisfaire ceux des générations futures. ». UIPC : « Une formulation plus brève de l'UIPC*, en 1991, considère que le développement durable est une amélioration des conditions de vie des communautés humaines tout en respectant les limites de la capacité de charge des écosystèmes. »

Développement humain

Évolution des individus vers l'amélioration de leurs aptitudes et l'épanouissement de leur personnalité. Le développement humain est ici abordé sous l'angle des besoins fondamentaux définis par Abraham Maslow et qui sont divisés en deux catégories principales : les besoins premiers; les besoins secondaires. Par ordre, on retrouve donc les besoins physiologiques (premiers); les besoins de sécurité (premiers et secondaires); les besoins d'appartenance ou d'amour (secondaires); les besoins d'estime et de considération (secondaires); les besoins d'actualisation de soi ou de réalisation (secondaires). Ils sont bien sûr à distinguer des désirs qui sont illimités et dont la pleine satisfaction ne pourrait être possible pour l'ensemble des humains sur la planète.

Dioxine

Terme désignant un membre de la famille chimique des dibenzo-p-dioxines. Les préoccupations à leur sujet proviennent de la toxicité potentielle de leur présence dans certains produits commerciaux (NDLR : et de leur émission provenant de certains procédés de production ou une combustion impliquant du chlore). Les tests sur les animaux en laboratoire indiquent qu'ils s'agit d'un des composés les plus toxiques fabriqués par l'homme.

Dioxyde de carbone (gaz carbonique, CO2)

Gaz incolore, inodore et non toxique, formé lors de la combustion du carbone et de la respiration d'êtres vivants. De façon naturelle, il compose 0,03 % de

l'air que nous respirons. Cependant, on attribue de plus en plus l'augmentation de sa concentration (de 0,312 % en 1958 à 0,356 % en 1995, par exemple) à la révolution industrielle. Bien qu'il soit réabsorbé par la biosphère en 50 à 200 ans, il a un effet radiatif important pendant qu'il est dans l'atmosphère et contribue ainsi à ce que l'on nomme l'effet de serre.

Dioxyde de soufre (SO₂)

Gaz incolore à l'odeur piquante qui irrite les voies respiratoires supérieures chez les humains et cause les dépôts acides et les pluies acides. Il fait partie des oxydes de soufre (sox), un groupe de gaz dégagés par la combustion de combustibles fossiles et des phénomènes naturels comme les volcans.

Diplomation

Pourcentage exprimant le nombre relatif d'élèves ou d'étudiants qui obtiennent un diplôme.

Domaines intégrateurs

Subdivisions de la réalité couverte par le cadre conceptuel du projet des indicateurs. La conception du monde et de la société y est divisée en trois domaines décrivant l'état du Développement humain, de la Culture et de l'Environnement, puis en quatre domaines décrivant les systèmes que sont le Social, l'Économie, la Gestion des ressources et le Territoire. Ces sept domaines intégrateurs comprennent des sous-domaines auxquels sont associés des caractéristiques d'un développement durable, au nombre de 92.

Duplex en rangée

Deux logements ou plus réunis côte à côte dans une rangée formée au minimum de trois constructions.

Échantillonnage

Statist. Ensemble des opérations pour la détermination d'un échantillon, dans une enquête par sondage. Échantillonnage au hasard*.

Éco-efficacité

L'Eco-Efficacité consiste à offrir des biens et des services à des prix compétitifs qui répondent aux besoins des hommes et leur apportent une qualité de vie, tout en réduisant progressivement les impacts environnementaux et la quan-

tité des ressources naturelles nécessaires tout au long du cycle de vie des produits pour atteindre finalement un niveau qui soit en harmonie avec ce que peut supporter durablement la planète.

Écologie

Science qui étudie les relations des êtres vivants entre eux et avec leur milieu. 2.Cour. Écologisme. Écologisme: n.m. Courant de pensée, mouvement tendant au respect des équilibres naturels, à la protection de l'environnement contre les nuisances de la société industrielle.

Économie

Ensemble des activités d'une collectivité humaine relatives à la production, la distribution et la consommation des richesses. Système régissant ces activités. Économie libérale (limitant l'intervention de l'État). Économie dirigée ou planifiée (fondée sur la planification étatique). Économie concertée (concertation de l'État et des partenaires économiques). Économie sociale : partie de l'activité économique assurée par les associations, les coopératives, les mutuelles.

Écosystème

Ensemble des êtres vivants et des éléments non vivants, aux nombreuses interactions, d'un milieu naturel (forêt, lac, champ, etc.).

Effet de serre

Réchauffement de l'atmosphère par des gaz qui absorbent les infrarouges émis par la terre.

Empreinte écologique

Outil comptable qui nous permet d'évaluer la consommation des ressources et les besoins d'absorption des déchets d'une population humaine ou d'une économie données, en termes de la superficie correspondante de sol productif.

Environnement

Ensemble des conditions naturelles (physiques, chimiques, biologiques) susceptibles d'agir sur les organismes vivants et les activités humaines.

Équité

Notion de la justice naturelle dans l'appréciation de ce qui est dû à chacun; vertu qui consiste à régler sa conduite sur le sentiment naturel du juste et de l'injuste.

Érosion

Dégradation produite par ce qui érode, ce qui ronge : l'érosion des roches par les eaux.

Étalement urbain (étalement des villes)

Dissémination spontanée ou insuffisamment contrôlée des constructions implantées dans les zones rurales ou urbaines, entraînant une détérioration du paysage et des risques de pollution du milieu naturel.

Évaluation globale

Mesure qui permet de suivre l'évolution des données de chaque domaine intégrateur du Tableau de bord et ce, pour une période pré-déterminée. Elles sont au nombre de sept (une évaluation par domaine) et l'intervalle entre chaque évaluation est fixé à un an.

Fertilisant (engrais)

Substance que l'on mêle au sol pour le fertiliser par l'introduction des principes chimiques immédiatement utiles à la végétation.

Fiche de présentation

Ensemble de renseignements vulgarisés et consignés sur une ou quelques pages, en vue de l'interprétation et de la compréhension de chaque indicateur. Les renseignements techniques concernant notamment l'analyse des données, leur évaluation et les sources documentaires et bibliographiques sont consignées dans les fiches signalétiques.

Furane

Composé hétérocyclique mono-oxygéné de structure C₄H₄O extrêmement toxique. Le furane est présent dans le goudron de sapin, mais il est surtout produit lors de la combustion de composés chlorés.

Gaz naturel

Gaz combustible, provenant du sous-sol, constitué par un mélange d'hydrocarbures saturés (produits pétroliers) où prédomine le méthane.

Gestion des ressources

La gestion des ressources est entendue ici non seulement en tant qu'aménagement des milieux naturels au plan biophysique mais concerne l'administration et l'usage des ressources renouvelables, non renouvelables et énergétiques.

HAP (hydrocarbure aromatique polycyclique)

Les HAP sont des substances produites par une combustion incomplète de la matière organique. Ils sont composés de deux noyaux benzéniques ou plus (cycle de 6 atomes de carbone), les noyaux adjacents partageant deux atomes de carbone.

Immobilisation

Ensemble des biens corporels et incorporels que l'entité a l'intention de conserver et d'utiliser pendant un temps relativement long, et non pas de céder ou de vendre dans le cours normal des affaires.

Incapacité

État d'une personne qui, à la suite d'une blessure, d'une maladie, est devenue incapable de travailler, d'accomplir certains actes.

Indicateur

OCDE (1993) [traduction libre] « ...un indicateur est une variable ou une valeur calculée à partir de variables, donnant des indications sur ou décrivant l'état d'un phénomène, de l'environnement ou d'une zone géographique, d'une portée supérieure aux informations directement liées à la valeur de la variable. »

EPA (1972) [traduction libre] : « ...une statistique ou une mesure qui facilite l'interprétation et l'évaluation de l'état d'un élément du monde ou de la société par rapport à une norme, un état de référence ou à un but. »

Indice

Ensemble de paramètres ou d'indicateurs agrégés ou pondérés décrivant une situation.

Intégration patrimoniale et architecturale

L'intégration patrimoniale et architecturale est une forme d'intervention qui vise l'harmonisation des bâtiments avec le milieu environnant. L'entretien, la restauration, les ajouts et agrandissements, et l'insertion de nouvelles cons-

truction doivent rehausser la qualité visuelle de l'ensemble, contribuer à son caractère et tenir compte des références historiques au travers des formes, des dimensions, des textures et couleurs de revêtement, des modes d'implantation et de l'aménagement des terrains. En milieu urbain, le contexte environnant tient compte davantage du cadre bâti alors qu'en campagne ou en milieu isolé, l'harmonisation au paysage prend une place prépondérante.

IQBP (Indice de qualité bactériologique et physico-chimique)

Indice qui sert à évaluer la qualité générale de l'eau. Cet indice est basé sur des descripteurs conventionnels de la qualité de l'eau et intègre normalement 10 variables : le phosphore, les coliformes fécaux, la turbidité, les matières en suspension, l'azote ammoniacal, les nitrites-nitrates, la chlorophylle « a » totale (chlorophylle « a » et phéopigments), le pH, la DBO5 et le pourcentage de saturation en oxygène dissous. Dans certains cas, en raison de la disponibilité des données ou de particularités régionales naturelles, un nombre inférieur de descripteurs peut avoir été sélectionné.

Lieu d'enfouissement sanitaire (LES)

Emplacement judicieusement choisi et aménagé sur lequel les déchets sont déposés en couches en respectant des techniques et règles précises, telles que la couverture par des matériaux inertes.

Lots intra-municipaux

Terres du domaine public dispersées sur le territoire d'une municipalité, généralement arpentées ou cadastrées et entourées de terres privées.

Matière résiduelle

Les matières résiduelles, autrefois nommées déchets, sont tout ce que nous jetons : ordures ménagères, vêtements, livres, appareils ménagers, meubles, papier, verre, plastique, métal, emballages, etc. La majorité de ces résidus pourraient être recyclés ou réutilisés. C'est d'ailleurs

l'objectif visé par le Plan d'action québécois sur la gestion des matières résiduelles du ministère de l'Environnement. Les matières résiduelles peuvent aussi être d'origine industrielle ou agricole.

Matières en suspension totale (mst)

Toute matière particulaire qui reste dans l'atmosphère ou dans un écoulement de gaz de cheminée pendant de longues périodes du fait que la dimension des particules est trop petite pour avoir une vitesse de chute appréciable. (On emploie aussi PST : particules en suspension totales)

Ménage

Personne ou groupe de personnes (autres que des résidents étrangers) occupant un logement privé et n'ayant pas de domicile habituel ailleurs au Canada.

Méthane

Hydrocarbure saturé (CH₄), gaz incolore, inodore et inflammable, formant un mélange explosif avec l'air. Le méthane ou gaz des marais se dégage des végétaux en décomposition. Méthane des mines de houille. Griso.

Monoxyde de carbone (CO)

Gaz incolore et inodore, très toxique, produit lors de la combustion incomplète d'une substance organique.

Moyenne

Chose, quantité qui tient le milieu entre plusieurs autres. Nombre indiquant le quotient d'une somme par le nombre de ses parties.

Nappe phréatique

Nappe d'eau souterraine qui alimente des sources, des puits.

Nitrites - nitrates

L'ion nitrate est la principale forme d'azote inorganique trouvée dans les eaux naturelles. L'ion nitrite s'oxyde facilement en ion nitrate et se retrouve ainsi rarement en concentration importante dans les eaux naturelles. Les principales

sources de rejets de nitrates sont les effluents industriels et municipaux, le lessivage des engrais inorganiques azotés et organiques appliqués sur les terres agricoles. Les nitrates sont, avec les phosphates, les éléments principaux de l'eutrophisation des lacs et des eaux côtières. La présence de nitrites dans l'eau potable peut provoquer la méthémoglobinémie infantile.

Non renouvelables (ressources)

Ce sont des ressources présentes en quantités limitées dans la nature et qui ne peuvent pas être remplacées ou qui peuvent être remplacées sur une période de temps extrêmement longue. Elles sont constituées des combustibles fossiles (exemples : charbon et pétrole) et des minéraux (exemples : le fer, l'or, l'argent et le cuivre).

Objectif de développement durable

Ligne directrice, but général, manière d'orienter le développement pour maximiser l'équité sociale, le bien-être économique et l'intégrité des écosystèmes. Chaque indicateur a été choisi pour mesurer un objectif de développement durable. Ces dernières sont donc ce que l'on veut mesurer - l'objet de la mesure -, alors que les indicateurs sont la manière de le faire. Les objectifs font partie du cadre conceptuel du projet des indicateurs.

Organochloré

Se dit d'un produit chimique organique de synthèse dérivé de molécules de chlores et utilisé à diverses fins: insecticides, fongicides, réfrigérants, etc.

Oxyde d'azote (NOx)

Groupe de gaz produits par la combustion des combustibles fossiles, les incendies de forêt, la foudre et la décomposition de la végétation. Le dioxyde d'azote (NO₂), gaz brun roux à l'odeur irritante, est l'un des éléments clés du smog urbain. L'oxyde nitreux (N₂O) est un gaz à effet de serre qui provient principalement des sols agricoles dégradés.

Ozone troposphérique

Ozone contenu dans la troposphère qui est la couche atmosphérique la plus près du sol. La présence d'ozone, un gaz irritant, au niveau du sol est due au phénomène du smog urbain.

Pauvreté

État d'une personne qui manque de moyens matériels, d'argent; insuffisance de ressources (NDLR : pour satisfaire ses besoins fondamentaux).

Pérennité

Caractère de ce qui dure toujours ou très longtemps.

Pesticide

Produit chimique employé contre les parasites animaux et végétaux des cultures. Insecticide : Qui tue, détruit les insectes. Fongicide : Qui tue, détruit les champignons. Herbicide : Qui tue, détruit les mauvaises herbes.

Petite et moyenne entreprise (PME)

Entreprise considérée comme étant de petite ou de moyenne importance en raison du nombre de ses salariés, de son chiffre d'affaires ou du total de son actif. Le concept de « PME » varie d'un pays et d'un secteur à l'autre. Cependant, une PME ne doit généralement pas employer plus de 200 personnes, ne pas avoir un actif supérieur à 25 millions de dollars et ne doit pas être détenue à plus de 25 % de son capital par une entreprise de plus grande importance.

Phosphore

Élément chimique nutritif essentiel qui peut contribuer à l'eutrophisation des plans d'eau. Une concentration élevée de phosphore provient du rejet d'une substance contenant du phosphore dans l'eau de surface.

Photosynthèse

Production de glucides par les plantes et certaines bactéries à partir de l'eau et du gaz carbonique de l'air qu'elles peuvent fixer grâce à la chlorophylle, en employant comme source d'énergie la lumière solaire.

Possibilité forestière

Volume maximum de bois que l'on peut prélever annuellement et à perpétuité, dans une aire donnée, sans en réduire la capacité de production.

Produit intérieur brut (PIB)

Somme des valeurs des biens et services issus de la production à l'intérieur des frontières d'un pays, comptées sans répétition. Le PIB est égal à la consommation, plus la formation brute de capital, plus les exportations, moins les

importations; il comprend les produits de subsistance pour l'autoconsommation par les ménages, valorisés aux prix courants pratiqués localement pour des marchandises comparables.

Ratio

Rapport de deux grandeurs, dont on attribue une signification particulière à certaines valeurs.

Régime forestier

Ensemble de lois, ententes contractuelles, règlements et instructions qui régissent la planification, l'exécution, le contrôle et le suivi des activités qui se déroulent dans les forêts du domaine public.

Renouvelables (ressources)

Ressources dites biologiques, c'est-à-dire qu'elles peuvent se reproduire. Les ressources naturelles biologiques comprennent les espèces animales et végétales. Ce sont aussi des ressources dites inépuisables, comme l'énergie solaire, hydraulique et éolienne (énergie obtenue par la force du vent).

Social

Relatif à une société, à une collectivité humaine.

Station d'échantillonnage

Emplacement où on mesure différents paramètres physique, chimique ou biologique pour en détecter ses variations temporelles quantitatives ou qualitatives. Sert de mesure en environnement.

Statistique

Ensemble de données numériques concernant une catégorie de faits (et utilisable selon ces méthodes d'interprétation). Statistiques démographiques, économiques. Statistiques de natalité, de morbidité.

Tableau de bord

Document de synthèse présentant les indicateurs nécessaires aux dirigeants d'une entreprise (NDLR : par extension, d'une organisation ou d'une entité géographique) pour suivre la marche de celle-ci et pour prendre rapidement les mesures qui s'imposent afin de redresser une situation qui menace l'atteinte des objectifs prévus.

TEP

Acronyme de Tonne Équivalent Pétrole. Unité de mesure comparative destinée à

évaluer les diverses sources d'énergie par comparaison avec la quantité de thermies produite par une tonne de pétrole brut.

Territoire

Étendue de la surface terrestre sur laquelle vit un groupe humain, et spécialement une collectivité politique nationale (état, nation, pays). [...] Élément constitutif de la collectivité ou limite de compétence (NDLR : au sens législatif du terme).

Turbidité

État d'un liquide trouble. Teneur en matériaux en suspension. Courant de turbidité : courant sous-marin très violent, charriant en grande quantité des particules en suspension.

Unité animale

En élevage, unité de mesure des animaux au pâturage équivalent à 500 kg de viande. (1 vache ou 5 veaux, ou 5 porcs ou 125 poules, etc.).

Walkerton

Ville de l'Ontario où il y a eu une explosion d'infections reliées à la présence de bactéries E. coli. Ces dernières se retrouvent dans les excréments d'animaux et d'humains. La contamination de l'eau potable y était reliée à l'élevage intensif.

Zone agricole

Portion de territoire réservée à l'agriculture, c'est-à-dire un ensemble de travaux transformant le milieu naturel pour la production des végétaux et des animaux utiles à l'homme.

ANNEXE 2

LISTE DES PERSONNES RESSOURCES

Prénom	Nom	Organisation
Serge	Alain	Ministère de l'Environnement, Direction régionale
Myriam	Alonso	Collectif idées, Université du Québec à Chicoutimi (UQAC)
Lise	Barrette	CLD du Fjord-du-Saguenay
Dany	Bélanger	Confédération des caisses populaires
Lucie	Bélanger	Centre de recherche industrielle du Québec (CRIQ)
Donia	Bergeron	Femmes et développement régional - 02
Pierre	Bérher	Confédération des syndicats nationaux (CSN)
Michel	Bisson	Ministère de l'Environnement, Direction du suivi de l'état de l'environnement
Guylaine	Boivin	Corporation de développement communautaire du Roc
Marie-Andrée	Boivin	Femmes et développement régional-02
Roger	Boivin	CLD du Fjord-du-Saguenay
Yves	Bolduc	Confédération des syndicats nationaux (CSN)
René	Boltet	Gaz Métropolitain
Carmen	Bouchard	Régie régionale de la santé et des services sociaux (RRSSS)
Caroline	Bouchard	Coopérative de développement régional
Gilles	Boucher	Gaz Métropolitain
Isabelle	Brochu	Société de développement de Saint-Félix-d'Otis
Marc	Brunet	Centre de recherche industrielle du Québec (CRIQ)
Jocelyn	Caron	Conseil du loisir scientifique
Damien	Côté	Ministère des Ressources naturelles, section forêt
Gilles	Côté	Université du Québec à Chicoutimi (UQAC)
Denis	Coulombe	Service d'urbanisme Ville de La Baie
Régis	Couture	Régie régionale de la santé et des services sociaux (RRSSS)
Jean-Marc	Crevier	Confédération des syndicats nationaux (CSN)
Luce	Daigneault	Institut québécois de l'horticulture ornementale
Christian	Dallaire	Municipalité régionale de comté de Lac-Saint-Jean-Est
Clément	Desbiens	Emploi-Québec
Jean-Pierre	Deschênes	Développement économique Canada
Jean	Désy	Université du Québec à Chicoutimi (UQAC)
André	Dion	Ministère de l'Éducation
Pierre	Dubeau	Municipalité de Saint-Félix-d'Otis
Jean-Pierre	Dufort	Ministère de l'Éducation, Direction des statistiques et des études quantitatives
Christine	Dugas	Union des producteurs agricoles du Saguenay—Lac-Saint-Jean (UPA)
Bertrand	Dumont	Revue Fleurs, plantes, jardins
Louis	Dussault	Université du Québec à Chicoutimi (UQAC)
Charles	Fortin	Société canadienne d'hypothèque et de logement (SCHL)
Christiane	Gagnon	Université du Québec à Chicoutimi (UQAC)
Claude	Gagnon	Municipalité régionale de comté du Fjord-du-Saguenay (MRC du Fjord-du-Saguenay)
Gaston	Gagnon	Ministère de la Culture et des Communications
Réjean	Gagnon	Consortium sur la forêt boréale
Marco	Gaudreault	Groupe Écobs
Pierre A.	Gauthier	Ministère de l'Environnement
André	Gilbert	Coopérative forestière du Petit Paris
Guy	Gingras	Confédération des syndicats nationaux (CSN)
Camil	Girard	Université du Québec à Chicoutimi (UQAC)
Jeannine	Girard	Confédération des syndicats nationaux (CSN)
Régis	Guérin	Archives nationales du Québec
Gaétan	Hardy	Conseil des arts et des lettres du Québec
Michelle	Harvey	Régie régionale de la santé et des services sociaux (RRSSS)
Daniel	Hébert	Conseil régional de la culture (CRC)
Serge	Hébert	Ministère de l'Environnement, Direction du suivi de l'état de l'environnement
Luc	Houde	Coopérative forestière de Laterrière
Jean-Marie	Girardville	Association des plus beaux villages du Québec
Andy	Kennedy	Régie régionale de la santé et des services sociaux (RRSSS)
Raymond	Labonté	Fédération des syndicats du secteur aluminium (FSSA)
Daniel	Labrecque	Ministère de l'Environnement
Jean-Pierre	Lachance	Centre Ressources humaines Canada

René	Lapierre	Régie régionale de la santé et des services sociaux (RRSSS)
Chantal	Lapointe	Ministère de l'Industrie et du Commerce
Laurent	Larouche	Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ)
Roger	Larouche	Ministère des Ressources naturelles, section territoires
Ursula	Larouche	Conseil régional de l'environnement (CRE)
Anne	Lebel	Bibliothèque municipale de La Baie
Rénald	Lefebvre	Société de la faune et des parcs du Québec (FAPAQ)
Gaétan	Lemay	Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale
Gérald	Linteau	Diocèse de Chicoutimi
		Régie du logement
Donald	Martel	Ministère des Transports
Denys	Masson	Ministère de l'Industrie et du Commerce
Jean-François	Moreau	Université du Québec à Chicoutimi (UQAC)
Gilles	Morin	Ministère de l'Éducation
Guy	Morin	Emploi-Québec
Sergieh	Moussally	Université du Québec à Chicoutimi (UQAC)
Martial	Murdoch	Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale
Joëlle	Noreau	Confédération des caisses populaires
Nicolas	Pitre	Atelier d'Estampes Sagamie
Marc	Plante	Ministère des Ressources naturelles, section forêt
Gérard	Poulin	Ministère des Ressources naturelles, section forêt
Marc-Urbain	Proulx	Université du Québec à Chicoutimi (UQAC)
André	Rocheffort	Ministère des Affaires municipales et de la Métropole
Françoise	Roy	Fondation Rues principales
Louis	Roy	Ministère de l'Environnement
Claude	Samson	Ministère du Travail
Gilles	Sénéchal	Galerie Séquence
Danielle	Simard	Conseil du statut de la femme
Martin	Simard	Société des fabricants régionaux
Ghislain	Sylvain	Zip Saguenay
Luc	Tessier	Conseil régional de l'environnement (CRE)
Isabelle	Thellen	Espace Virtuel
Gilles	Thibeault	Groupeement technique des assureurs (GTA)
Agnès	Tremblay	Langage Plus
Denis	Tremblay	Union des producteurs agricoles du Saguenay—Lac-Saint-Jean (UPA)
Gérald	Tremblay	CODERR-02
Gilles	Tremblay	Ville de Chicoutimi
Patrick	Tremblay	Développement des ressources humaines Canada
Pierre-André	Tremblay	Université du Québec à Chicoutimi (UQAC)
Donald	Turgeon	Ministère des Transports
Luc	Valin	Ministère des Ressources naturelles
Denis	Verrette	Municipalité d'Alma
Lise	Vézina	Corporation intermunicipale de transport en commun (CITS)



**Région laboratoire du
développement durable**
du Saguenay—Lac-Saint-Jean

425, Sacré-Cœur, bureau 201, Alma (Québec) Canada G8B 1M4
Tél. : (418) 668-7533 • Téléc. : (418) 668-3466 • info@rldd.qc.ca • www.rldd.qc.ca